



République Tunisienne
Ministère de l'Industrie et du Commerce



Organisation
internationale
du Travail



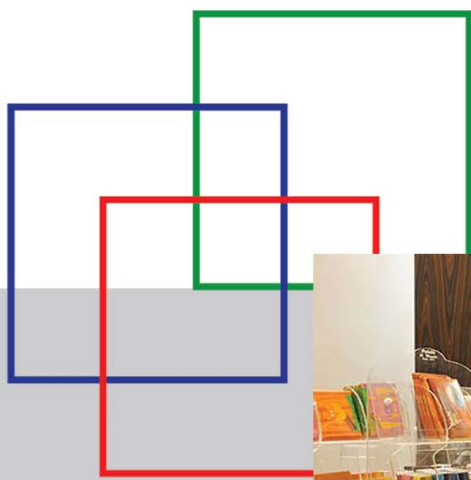
Skills for Trade and
Economic Diversification

Aid for Trade Initiative for the Arab States (AFTIAS)

Compétences pour le Commerce et la Diversification Économique (STED)

en Tunisie

Cas du: Secteur de l'agroalimentaire



Supported By:



aftias
Aid for Trade Initiative
for the Arab States



Organisation
internationale
du Travail

Compétences pour le Commerce et la Diversification Économique (STED) en Tunisie

Cas du:

Secteur de l'agroalimentaire

Préparé par:

Houssem Eddine Chebbi

Mai 2016

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Données de catalogage avant publication du BIT

Chebbi, Houssein Eddine.

Compétences pour le Commerce et la Diversification Économique (STED) en Tunisie
Cas du : Secteur de la agroalimentaire

ISBN: 9789222311330

International Labour Office.

agricultural product / agriproduct processing / grain / olive oil / skills development
/ Tunisia

07.02.5

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des plateformes de distribution numérique. On peut aussi se les procurer directement en contactant ilo@turpin-distribution.com. Pour plus d'information visitez notre site Web: www.ilo.org/publns ou contactez ilopubs@ilo.org.

Avant-propos

Le présent rapport est le produit de l'application de la méthodologie STED «Compétences pour le Commerce et la Diversification Economique» au secteur de l'agroalimentaire en Tunisie. Il marque la fin de la phase analytique de la méthodologie et donne le coup d'envoi pour la deuxième phase, celle relative à la mise en œuvre des initiatives proposées par l'ensemble des intervenants du secteur et qui sont décrites dans ce rapport.

La méthodologie STED, développée par l'OIT, vise à fournir une orientation stratégique pour l'intégration du développement des compétences dans les politiques sectorielles. Elle a été conçue pour soutenir la croissance et la création d'emplois décents dans les secteurs qui ont le potentiel d'accroître les exportations et de contribuer à la diversification économique.

En Tunisie, l'industrie agroalimentaire compte parmi les secteurs les plus dynamiques du pays. Depuis quelques années, elle connaît une vraie dynamique caractérisée par la croissance, l'amélioration de la qualité et la diversification de la production. Durant la période 2010-2014, ce secteur était le deuxième secteur créateur net d'emplois dans les industries manufacturières avec près de 11,7 mille postes d'emploi (soit 9,7% des créations d'emplois durant la même période). Il présente également d'important potentiel d'exportation aussi bien avec les marchés traditionnels tels que ceux de l'Union Européenne qu'avec des nouveaux marchés tels que ceux de l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne, l'Asie et l'Océanie.

Toutefois, le manque de main-d'œuvre adéquate et suffisante constitue un obstacle majeur pour renforcer la compétitivité des entreprises tunisiennes. La mondialisation et les changements technologiques continuent d'accroître la demande en compétences et par conséquent la capacité d'adaptation des travailleurs aux nouveaux défis grâce à l'apprentissage tout au long de la vie.

En effet, le développement des compétences apparaît comme un facteur déterminant de la croissance et de la compétitivité des entreprises, voire de tout secteur économique d'un pays donné. La disponibilité de travailleurs qualifiés contribue à une croissance plus durable par l'accroissement et la diversification des exportations, l'attraction des investissements directs étrangers, par une meilleure implantation et adaptation des innovations et par la création d'emplois productifs et décents. Dans ce contexte, l'investissement dans les ressources humaines et le développement des compétences ainsi que l'élaboration de politiques et de stratégies de diversification économique par l'amélioration de l'environnement des affaires sont devenus un impératif pour favoriser la création d'emplois.

Bien qu'il soit évident qu'une analyse au niveau national pourrait fournir des indications utiles sur la croissance durable et la création d'emplois, il n'en reste pas moins qu'une analyse approfondie sectorielle est aussi nécessaire afin de pouvoir concevoir des

propositions politiques concrètes et appropriées qui tiennent en compte les spécificités et la réalité de chaque secteur économique.

Le projet de mise en œuvre de la méthodologie STED en Tunisie par l'OIT s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Aide pour le Commerce pour les États Arabes (AFTIAS), initiative multi-agences financée par un consortium de donateurs, y compris le groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Agence Suédoise de Développement International (SIDA); et les gouvernements de l'Arabie saoudite, le Koweït et l'Egypte. Il a concerné deux secteurs économiques prioritaires: le secteur de l'agroalimentaire et le secteur de la métallurgie et de la construction métallique.

Pour la mise en œuvre du projet, le BIT a accordé une attention particulière à ce que l'ensemble des parties prenantes sectorielles y soit impliqué dès son démarrage. Il est à noter que les deux secteurs mentionnés ont été choisis en consultation avec les mandants tripartites de l'OIT en Tunisie. Le processus STED a été entrepris en partenariat avec le Ministère tunisien de Commerce et en étroite collaboration avec le comité national de pilotage composé par les mandants tripartites et les structures sectorielles concernées du monde de l'entreprise et du monde de la formation.

Notons à la fin que pour les besoins de l'analyse sectorielle, l'application de la méthodologie STED en Tunisie a été combinée avec l'approche des ateliers «RapidForesight», une approche développée récente pour l'anticipation des compétences nécessaires en fonction des scénarios de développement futur d'un secteur. Cette démarche a permis d'éviter le recours à une enquête auprès des entreprises souvent longue et coûteuse.

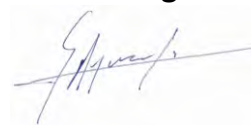
Mr. Peter Van Rooij



Directeur

ILO Equipe du travail décent
bureau pays pour l'Egypte et l'Erythree

Girma Agune



Chef a.i

Service des Compétences et de l'Employabilité
Département des Politiques de l'Emploi

Sommaire

Liste des Tableaux	7
Liste des Figures	8
Liste des Annexes	9
Résumé exécutif.....	10
Introduction	13
Chapitre 1: Vue d'ensemble des secteurs agricole et agroalimentaire.....	15
1.1 Principales caractéristiques du secteur agricole en Tunisie	15
1.2 Principales caractéristiques du secteur des industries alimentaires et de boissons.....	17
1.2.1 Définition et organisation du secteur agroalimentaire.....	17
1.2.2 Vue d'ensemble du secteur agroalimentaire (industries alimentaires et de fabrication de boissons).....	21
1.3 Principales caractéristiques des échanges extérieurs des produits agricoles et agroalimentaires de la Tunisie	23
1.3.1 Vision globale des échanges extérieurs de la Tunisie	23
1.3.2 Principales tendances au niveau des exportations agricoles et agroalimentaires: une structure articulée essentiellement autour des exportations d'huile d'olive	26
1.3.3 Principales tendances au niveau des importations agricoles et agroalimentaires: la problématique des céréales.....	29
1.3.4 Géographie des échanges	30
Chapitre 2: Caractéristiques du secteur agroalimentaire par filières d'activités	33
2.1 Principales caractéristiques de l'industrie des huiles et corps gras	33
2.1.1 La filière de production de l'huile d'olive.....	33
2.1.2 La filière de conditionnement des huiles	35
2.1.3 La filière d'extraction de l'huile de grignons.....	35
2.1.4 La filière de raffinage des huiles	36
2.1.5 La filière de production de margarine et de graisse végétale.....	36
2.1.6 Examen des performances extérieures de l'industrie des huiles et corps gras.....	37
2.2 Principales caractéristiques de l'industrie des céréales et dérivés	39
2.3 Principales caractéristiques de l'industrie de conserves alimentaires et de poissons.....	41
2.3.1 La filière de conserves de légumes et fruits.....	42
2.3.2 La filière de conserves de poissons	43
2.4 Principales caractéristiques de l'industrie du lait et dérivés	45
2.5 Principales caractéristiques de l'industrie des viandes	47
2.5.1 La filière des viandes rouges	47
2.5.2 La filière des viandes blanches.....	49
2.6 Principales stratégies de développement du secteur agroalimentaire.....	50

Chapitre 3: Caractéristiques du marché de l'emploi et du dispositif de formation en Tunisie	53
3.1 Evolution des principaux indicateurs de l'emploi et du chômage	53
3.2 Secteur informel	62
3.3 Dispositif national de formation professionnelle en Tunisie	63
3.3.1 Formation professionnelle initiale	64
3.3.2 Formation professionnelle continue	66
3.4 Financement de la formation professionnelle	66
3.4.1 Mécanismes de financement pour la formation initiale	67
3.4.2 Mécanismes de financement pour la formation continue	68
3.5 Principaux résultats de la formation professionnelle en Tunisie	68
3.6 Caractéristiques du système d'enseignement supérieur et de formations continue et professionnelle agricoles et agroalimentaires	71
3.6.1 Enseignement supérieur agricole et agroalimentaire	71
3.6.2 Formation continue agricole et agroalimentaire	72
3.6.3 Formation professionnelle agricole et agroalimentaire	73
3.7 Perception portée par les entreprises sur la qualité des ressources humaines, le marché de l'emploi et la formation technique et professionnelle des employés	76
Chapitre 4: Analyse SWOT et vision d'avenir pour le secteur agroalimentaire tunisien	79
4.1 Analyse SWOT	79
4.2 Tendances, défis et vision d'avenir pour le secteur agroalimentaire	79
4.3 Initiatives pour combler les insuffisances et gaps en compétences	84
Principales Références	88
Annexes	90

Liste des Tableaux

Tableau 1. Evolution de la valeur ajoutée brute du secteur agricole (prix courant en millions de dinars)	15
Tableau 2. Correspondance entre la structure du secteur agroalimentaire et l'ensemble des activités listées dans la NAT2009	19
Tableau 3. Evolution de la valeur ajoutée brute du secteur agroalimentaire (prix courant en millions de dinars)	21
Tableau 4. Evolution du nombre des Entreprises Privées et de l'Emploi Salarié Formel du secteur agroalimentaire	22
Tableau 5. Principales productions de l'industrie des huiles et corps gras	36
Tableau 6. Part des vingt premiers exportateurs d'huile d'olive vierge à échelle mondiale (produit 150910)	39
Tableau 7. Principales productions de l'industrie des céréales et dérivés (milliers de tonnes)	41
Tableau 8. Principales productions de l'industrie de conserves alimentaires	43
Tableau 9. Principales productions de l'industrie de conserves de poissons	44
Tableau 10. Principales productions de l'industrie du lait et dérivés	46
Tableau 11. Principales productions de l'industrie d'abattage des viandes	47
Tableau 12. Evolution de la production et de la consommation des viandes rouges (mille tonnes)	48
Tableau 13. Répartition régionale des abattoirs et de la production	48
Tableau 14. Evolution du nombre des occupés selon les secteurs d'activités (en milliers)	56
Tableau 15. Evolution du nombre des occupés selon le statut dans la profession (en milliers)	57
Tableau 16. Répartition des occupés selon le secteur d'activité et la situation dans la profession (en milliers)	58
Tableau 17. Répartition des occupés selon le secteur d'activité et le niveau d'instruction (en milliers)	58
Tableau 18. Répartition des occupés selon le secteur d'activité et le nombre de jours travaillés dans l'année précédente (en milliers)	59
Tableau 19. Répartition de l'emploi total dans les micro-entreprises du secteur informel par branche d'activité selon le genre	62
Tableau 20. Répartition de l'emploi dans les micro-entreprises des industries agricoles et alimentaires par qualification ...	63
Tableau 21. Répartition des diplômés de la formation professionnelle initiale	71
Tableau 22. Distribution géographique des établissements d'enseignement supérieur agricole et agroalimentaire	72
Tableau 23. Distribution géographique des établissements d'enseignement agricole et agroalimentaire	74
Tableau 24. Distribution des sortants dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire en 2013	75
Tableau 25. Perception des perspectives d'évolution de l'emploi des diplômés du supérieur à moyen et long terme (en %) par secteur d'activité industrielle	77
Tableau 26. Perception des entreprises du climat des affaires (en %)	78
Tableau 27. Perception des entreprises vis-à-vis de la formation continue dans le secteur agroalimentaire	78

Liste des Figures

Figure 1. Distribution des entreprises privées et de l'emploi salarié formel privé dans le secteur agroalimentaire selon la tranche de salariés.....	23
Figure 2. Evolution de la balance commerciale tunisienne (prix courants en millions de dinars).....	24
Figure 3. Principales tendances au niveau de la structure des exportations tunisiennes.....	25
Figure 4. Principales tendances au niveau de la structure des importations tunisiennes	26
Figure 5. Principales tendances au niveau des exportations agricoles et agroalimentaires de la Tunisie (milliers de dollars US)	27
Figure 6. Participation des principaux produits agricoles et agroalimentaires dans les exportations totales	28
Figure 7. Principales tendances au niveau des importations agricoles et agroalimentaires de la Tunisie (milliers de dollars US)	29
Figure 8. Evolution des exportations tunisiennes vers les pays arabes (milliers de dinars)	32
Figure 9. Evolution comparée des indices de production et des prix de vente industriels de l'industrie des huiles et corps gras	33
Figure 10. Evolution de la production de l'huile d'olive (1000 tonnes).....	34
Figure 11. Evolution comparée des indices de production et des prix de vente industriels pour l'industrie des céréales et dérivés	40
Figure 12. Evolution comparée des indices de production et des prix de vente industriels pour l'industrie de conserves alimentaires et de poissons	42
Figure 13. Evolution comparée des indices de production et des prix de vente industriels pour l'industrie du lait et dérivés.....	45
Figure 14. Evolution comparée des indices de production et des prix de vente industriels pour l'industrie des viandes	47
Figure 15. Evolution de la population en âge d'activité " 15 ans et plus "(en milliers)	54
Figure 16. Evolution de la population active (en milliers)	54
Figure 17. Evolution des occupés selon le genre (en milliers).....	55
Figure 18. Evolution du taux de chômage en Tunisie (en %).....	60
Figure 19. Caractérisation de la population active en chômage (en milliers)	60
Figure 20. Répartition des chômeurs de l'enseignement supérieur selon la nature de diplôme (en milliers).....	61
Figure 21. Evolution des effectifs en cours de formation professionnelle pour les dispositifs public et privé	69
Figure 22. Répartition des effectifs en cours de formation par niveau de formation dans le dispositif public	70
Figure 23. Répartition des stagiaires du secteur agroalimentaire par niveau de formation	74
Figure 24. Répartition des diplômés du dispositif public de la formation professionnelle initiale par spécialité	75

Liste des Annexes

Annexe 1. Concordance de la nomenclature tunisienne avec les nomenclatures européenne et internationale	90
Annexe 2. Balance commerciale et taux de croissance des échanges (unité: Millions de dinars)	91
Annexe 3. Evolution de la balance agroalimentaire tunisienne (en millions de dinars)	92
Annexe 4. Evolution du taux de couverture du système agroalimentaire tunisien (en %)	92
Annexe 5. Evolution des exportations agricoles et agroalimentaires de la Tunisie par chapitre douanier (prix en millions de dinars courants)	93
Annexe 6. Evolution des importations agricoles et agroalimentaires de la Tunisie par chapitre douanier (prix en millions de dinars courants)	94
Annexe 7. Evolution du taux de couverture des échanges agricoles et agroalimentaires par chapitre douanier (%)	95
Annexe 8. Indicateurs pour l'analyse de la compétitivité structurelle du commerce agricole et agroalimentaire	96
Annexe 9. Indice de l'avantage comparatif révélé du commerce agricole et agroalimentaire tunisien	97
Annexe 10. Indice du commerce intra branche des échanges agroalimentaires (en %)	98
Annexe 11. Evolution des exportations tunisiennes du chapitre 15 (Graisses huiles cires etc.) vers les pays arabes (milliers de dinars)	99
Annexe 12. Evolution des exportations tunisiennes du chapitre 08 (Fruits écorces, agrumes et melons) vers les pays arabes (milliers de dinars)	100
Annexe 13. Evolution des exportations tunisiennes des chapitres 16-19-20-21 (Préparations alimentaires) vers les pays arabes (milliers de dinars)	101
Annexe 14. Evolution des exportations tunisiennes du chapitre 03 (Poissons, crustacés et mollusques) vers les pays arabes (milliers de dinars)	102
Annexe 15. Evolution des exportations tunisiennes du chapitre 07 (Légumes et plantes potagères) vers les pays arabes (milliers de dinars)	103
Annexe 16. Evolution des exportations tunisiennes du chapitre 04 (Lait, beurre, fromage, œufs et miel) vers les pays arabes (milliers de dinars)	104
Annexe 17. Evolution des exportations tunisiennes du chapitre 18 (Cacao et ses préparations) vers les pays arabes (milliers de dinars)	105
Annexe 18. Structure des exportations tunisiennes d'huile d'olive vierge (produit 1509 10)	106
Annexe 19. Structure des exportations tunisiennes d'huile d'olive raffinée et d'huile d'olive (produit 150990)	107
Annexe 20. Structure des exportations tunisiennes d'huile de grignons (produit 150990)	108
Annexe 21. Trente premières destinations des exportations tunisiennes d'huile d'olive vierge (produit 1509 10)	109
Annexe 22. Trente premières destinations des exportations tunisiennes d'huile d'olive raffinée et d'huile d'olive (produit 150990)	110
Annexe 23. Trente premières destinations des exportations tunisiennes d'huile de grignons d'olive (produit 151000)	111
Annexe 24. Valeurs ajoutées par secteurs d'activité aux prix courants	112
Annexe 25. Evolution des indices des prix de vente industriels (IPVI)	113
Annexe 26. Evolution des indices de la production industrielle par branche (IPI)	114
Annexe 27. Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité	115
Annexe 28. Répartition de l'emploi salarié formel du secteur privé dans le secteur industriel tunisien selon l'activité principale	116
Annexe 29. Répartition des entreprises privées dans le secteur industriel tunisien selon l'activité principale	117
Annexe 30. Panorama de l'emploi salarié formel selon la tranche de salariés, la forme juridique et la nationalité de l'entreprise en 2013: Cas des industries alimentaires et de boissons.	118
Annexe 31. Enseignement supérieur agricole et cycles de formation en Tunisie	119
Annexe 32. Liste des spécialités de la formation initiale au niveau de l'AFVA	120

Résumé exécutif

Le présent rapport constitue la synthèse du travail mené dans le cadre de l'application de la méthodologie STED «Compétences pour le Commerce et la Diversification Économique» au secteur de l'agroalimentaire en Tunisie. Il marque la fin de la phase analytique de la méthodologie et donne le coup d'envoi pour la deuxième phase, celle relative à la mise en œuvre des initiatives proposées par l'ensemble des intervenants du secteur et qui sont décrites en détail dans ce rapport.

La première phase analytique avait pour objectif de dresser un portrait général du secteur agroalimentaire en Tunisie. Une attention particulière a été portée à l'analyse de la compétitivité des échanges extérieurs et l'examen des principales caractéristiques du secteur par filières d'activités, ainsi que les stratégies mises en œuvre pour son développement. Il a été question de la nécessité de revenir également sur la problématique des ressources humaines dans le secteur de l'agroalimentaire en présentant les principales caractéristiques du marché de l'emploi et du dispositif de formation en Tunisie et en considérant la perception portée par les entreprises sur la qualité des ressources humaines, le marché de l'emploi et la formation technique et professionnelle.

En Tunisie, le secteur de l'agroalimentaire est unanimement considéré parmi les secteurs les plus dynamiques de l'économie. En 2014, ce secteur a contribué à hauteur de 3% au Produit intérieur brut et 19% de la valeur ajoutée brute des industries manufacturières tunisiennes. Ce secteur était le deuxième secteur créateur net d'emplois dans les industries manufacturières avec près de 11700 emplois (soit 10% des créations d'emplois durant la période 2010-2014).

La Tunisie a mis en place plusieurs stratégies pour booster le développement de ses secteurs exportateurs, notamment le secteur de l'agroalimentaire, en capitalisant, entre autres, sur le potentiel de proximité des marchés européens et en signant plusieurs accords commerciaux préférentiels qui concernent plus de 50 pays et 800 millions de consommateurs.

Même si le secteur de l'agroalimentaire jouit d'un fort potentiel de développement en matière d'exportation, aussi bien vers les marchés traditionnels de l'Union Européenne que vers les nouveaux marchés des Pays Arabes, de l'Afrique Subsaharienne et l'Asie, il reste confronté à plusieurs défis majeurs qui pourraient entraver le développement de ses activités (intégration régionale, environnement des affaires, financement et pratiques sur le marché tunisien, qualité des ressources humaines, etc.).

En effet, le secteur de l'agroalimentaire est confronté à un cadre institutionnel assez complexe et une certaine superposition de compétences et de responsabilités qui se recoupent au sein des nombreux organismes et institutions impliqués. En outre, les efforts nationaux pour l'encadrement du secteur se concentrent surtout dans les domaines de soutien et de promotion des exportations, alors que certaines mesures pour stimuler la

montée en gamme et l'amélioration de la productivité au niveau de la structure et l'appareil productifs, méritent d'être développées.

L'exercice de cartographie du développement futur du secteur et l'anticipation des compétences requises ont permis de dégager un ensemble de tendances du développement futur du secteur de l'agroalimentaire (processus clés qui seront observés au niveau du secteur dans 5 à 10 ans; tendances au niveau de l'adoption des changements des technologies; principaux facteurs de compétitivité; principaux défis futurs; etc.).

Une première tendance à laquelle sera confronté le secteur des industries agroalimentaires tunisien concerne la problématique de l'intégration régionale et la libéralisation des échanges agroalimentaires. Cette tendance se traduit par la nécessité d'harmoniser la réglementation et la législation tunisiennes avec les normes internationales, afin de consolider à court terme, les marchés extérieurs traditionnels de la Tunisie.

La deuxième tendance est relative à la problématique de la qualité des matières premières agricoles et la dégradation des ressources naturelles qui constituent un handicap majeur pour une production agricole nationale de qualité. Les participants ont mis l'accent sur le risque de perdre des parts de marché à l'international face à une demande internationale exigeante en termes de qualité et de traçabilité des produits agroalimentaires.

La troisième tendance de fond est relative à la question de l'évolution des habitudes alimentaires des consommateurs et les adaptations de l'agroalimentaire tunisien à ces changements.

La dernière tendance mais pas des moindres, qui se dégage de cette phase analytique est celle relative à la problématique des ressources humaines, notamment les questions relatives au décalage en termes de compétences entre les formations offertes et les besoins réels des industriels, à la faible attractivité du secteur en termes d'emploi essentiellement pour les jeunes et à la baisse de motivation pour travailler dans le secteur.

Les structures participantes considèrent que le secteur agroalimentaire et l'industrie de transformation seront confrontés à des changements majeurs d'ici l'an 2025. Ils estiment que les «produits tunisiens à faible valeur ajoutée» verront leurs parts de marché diminuer au niveau de la production et l'exportation en faveur d'autres produits plus élaborés ou à plus haute valeur ajoutée (produits bio, aliments sains-healthy food-; produits halal, plats surgelés, plats cuisinés et viandes cuisinées).

Des efforts considérables devraient être consentis par les acteurs du secteur des industries agroalimentaires pour l'installation de nouvelles lignes de transformation et de conditionnement de fruits et légumes, de séchage, de stockage et de conservation afin d'accompagner la montée en gamme de la production nationale et faire face aux défis des tendances observés.

L'application de la méthodologie STED au secteur de l'agroalimentaire en Tunisie a permis de proposer une série d'initiatives afin de gérer la situation future du secteur de l'agroalimentaire. Ces initiatives se basent sur une vision partagée par l'ensemble des intervenants du positionnement futur des entreprises du secteur dans les chaînes de valeur nationale et internationale et en termes de compétences requises pour leur développement sur le long terme.

En conclusion, les domaines clés d'intervention ont pu être définis pour combler les insuffisances et les lacunes en compétences et anticiper le changement au niveau des entreprises tunisiennes. Les initiatives proposées concernent essentiellement le développement des compétences techniques et managériales et l'intégration de la qualité dans les programmes de formation professionnelle du secteur de l'agroalimentaire.

Introduction

Skills for Trade and Economic Diversification (STED) est un outil de travail développé par l'OIT, qui fournit une orientation stratégique à l'intégration du développement des compétences dans les politiques sectorielles. Il est conçu pour soutenir la croissance et la création d'emplois décents dans les secteurs qui peuvent potentiellement accroître les exportations et contribuer à la diversification économique. STED analyse les opportunités de croissance d'un secteur en fonction de sa position concurrentielle mondiale et l'évolution attendue des marchés. En plus d'offrir une analyse de l'offre et de la demande en compétences, STED fournit également une perspective actuelle et future des besoins et pénuries. Ainsi, STED soutient l'acquisition de compétences pour lesquelles il y a une demande sur le marché du travail et contribue à réduire l'inadéquation des compétences qui contribuent au chômage, en particulier chez les jeunes. STED fournit des recommandations concrètes au niveau politique, institutionnel et au niveau de l'entreprise. Ces recommandations contribuent notamment à améliorer sur le terrain la sensibilisation et la stimulation du dialogue entre les principaux intervenants au sein d'un secteur en ce qui concerne le développement des compétences.

Dans le cadre de l'implémentation du projet STED pour le cas tunisien, un premier atelier s'est tenu à Tunis le 02 octobre 2015. Les débats et les concertations qui ont suivi ont permis aux participants de sélectionner le «secteur agroalimentaire» comme l'un des deux secteurs à fort potentiel exportateur qui seront être examinés en profondeur.

Il faut souligner que l'importance économique et sociale du secteur agroalimentaire en Tunisie ne se manifeste pas seulement au niveau des exportations et de l'emploi, mais aussi en terme de sécurité alimentaire.

La Tunisie a mis en place plusieurs stratégies pour le développement de ses secteurs exportateurs, notamment le secteur agroalimentaire, en capitalisant, entre autres, sur le potentiel de proximité des marchés européens et en signant plusieurs accords commerciaux préférentiels qui concernent plus de 50 pays et 800 millions de consommateurs.

Cependant, le secteur est confronté à plusieurs enjeux et défis majeurs qui pourraient conditionner et affecter le développement de ses activités (contexte et environnement des affaires, le financement et les pratiques dans le marché, la qualité des ressources humaines, etc.).

En effet, le secteur agroalimentaire est toujours caractérisé par un cadre institutionnel complexe et par une superposition de compétences et de responsabilités qui se recoupent au sein des nombreux organismes et institutions impliqués. En outre, les politiques nationales encadrant le secteur agroalimentaire, se focalisent dans les domaines du soutien et de la promotion des exportations, alors que les mesures de soutien à l'amélioration de la productivité au niveau de la structure et l'appareil productifs, méritent encore d'être développées.

Le présent rapport se propose, en premier lieu, de présenter et analyser le secteur agroalimentaire en Tunisie et de fournir l'essentiel de l'information statistique qui servira à alimenter les réflexions sur la suite à donner en matière de développement des compétences nécessaires au développement du secteur. En deuxième lieu, ce rapport essaie de synthétiser les principales constatations et idées qui se dégagent du débat réalisé lors de la réalisation de l'exercice de cartographie du développement futur du secteur et l'anticipation des compétences requises en Tunisie.

Ce rapport s'organise autour de quatre chapitres:

- Le premier chapitre tente de dresser un portrait général du secteur agroalimentaire en Tunisie. Une attention particulière sera portée à l'analyse des principales caractéristiques et la compétitivité des échanges extérieurs des produits agricoles et agroalimentaires.
- Le deuxième chapitre présente une analyse des caractéristiques des principales filières d'activités du secteur agroalimentaire et les principales stratégies de développement du secteur.
- Le troisième chapitre rappelle les principales caractéristiques du marché de l'emploi et du dispositif de formation en Tunisie. Ce chapitre évalue également la perception portée par les entreprises sur la qualité des ressources humaines, le marché de l'emploi et la formation technique et professionnelle des employés.
- Le dernier chapitre synthétise les principales forces et faiblesses du secteur ainsi que les défis et tendances futures.

Chapitre 1: Vue d'ensemble des secteurs agricole et agroalimentaire

1.1 Principales caractéristiques du secteur agricole en Tunisie

La place de l'agriculture dans l'économie a beaucoup évolué depuis l'indépendance de la Tunisie, sans pour autant perdre de son importance. Le secteur agricole demeure d'une grande importance économique et sensibilité sociopolitique en raison de sa contribution à la réalisation des objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire, de création de revenus et d'équilibre régional.

Malgré les changements observés au niveau de la structure de l'économie nationale, notamment la croissance du secteur touristique, la contribution du secteur primaire à l'économie tunisienne demeure importante et occupe encore près de 15% de la population active (avec une moyenne de 8,8% du Produit Intérieur Brut pour la période 2000-2014; la contribution du secteur est passée sous la barre de 10% du PIB depuis 2000)⁽¹⁾.

Tableau 1. Evolution de la valeur ajoutée brute du secteur agricole (prix courant en millions de dinars)

	Agriculture et pêche		Produit Intérieur Brut	
		Taux de croissance	Part dans le PIB	
2000	2 945		10,0%	29433
2001	2 991	1,6%	9,4%	31747
2002	2 730	-8,7%	8,3%	32901
2003	3 287	20,4%	9,3%	35373
2004	3 846	17,0%	9,9%	38839
2005	3 839	-0,2%	9,2%	41871
2006	4 246	10,6%	9,3%	45758
2007	4 309	1,5%	8,6%	49857
2008	4 338	0,7%	7,8%	55268
2009	4 962	14,4%	8,5%	58677
2010	4 736	-4,6%	7,5%	63103
2011	5 453	15,1%	8,5%	64288
2012	6 120	12,2%	8,7%	70430
2013	6 194	1,2%	8,2%	75189
2014	6 719	8,5%	8,4%	80414

Note: Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Source: *Elaboration à partir des données de l'Institut National de la Statistique (INS)*

Traditionnellement, l'agriculture tunisienne a largement financé l'essor de larges secteurs de l'économie nationale, à travers des décennies de politique de prix administrés; mais l'objectif tant prononcé d'un accroissement significatif de l'offre nationale agricole, notamment en céréales, qui sont au centre des stratégies nationales d'autosuffisance alimentaire, n'a pas été atteint malgré certaines avancées au niveau des taux de couverture des besoins en produits de base. Il est à rappeler qu'en Tunisie, les habitudes alimentaires sont en pleine mutation et font face à une offre nationale

⁽¹⁾ Au début des années 60, le secteur de l'agriculture représentait plus de 20 % du Produit Intérieur Brut (PIB) et 40 % de l'emploi.

assez rigide et difficilement flexible. Cette conjoncture pourrait imposer l'amplification du concept classique de la sécurité alimentaire à de nouvelles notions de qualité et de sécurité sanitaire⁽²⁾.

En Tunisie, le système productif agricole se caractérise par une certaine spécialisation arboricole (1,6 million d'hectares d'oliviers et 0,4 million d'hectares de fruits – dattes, agrumes, fruits à noyaux, pommes, poires) et maraîchères.

L'agriculture en Tunisie est handicapée à la fois par des ressources naturelles limitées et surexploitées, des sécheresses récurrentes et un niveau de développement technique au-dessous du standard de référence des voisins de la rive nord de la méditerranée. En effet, les conditions de la production agricole sont relativement difficiles et n'offrent guère de grandes possibilités d'une agriculture intensive en sec sur de larges superficies. De plus les ressources hydrauliques sont limitées et leur mobilisation bien avancée n'a permis l'irrigation que de 8% de la superficie agricole utile (SAU).

La production agricole, malgré l'importance des périmètres irrigués (qui assurent jusqu' à 35% de la production agricole en valeur), reste largement dépendante des aléas climatiques. Les taux d'utilisation et d'intensification dans le secteur irrigué en Tunisie se situent aux alentours de 80% et 90%, respectivement, dévoilant un important manque à gagner au niveau de la production du secteur irrigué et une inefficience dans l'utilisation des infrastructures disponibles. Il est à souligner que les taux enregistrés restent au-dessous des taux projetés dans les programmes de développement agricole⁽³⁾.

L'évolution de l'agriculture tunisienne a été marquée aussi par l'augmentation du nombre d'exploitations et du vieillissement de la population des chefs d'exploitation. Cette situation traduit un blocage des structures suite à l'absence d'alternative d'emploi stable et rémunérateur en dehors de l'agriculture.

Par ailleurs, les performances de l'agriculture tunisienne ne peuvent plus être liées seulement à la contrainte imposée par le milieu naturel et la technicité des agriculteurs, mais aussi à d'autres facteurs de production de nature économique comme les politiques d'investissement et de crédit.

La part des investissements dans le secteur de l'agriculture et de la pêche en Tunisie a montré une certaine tendance à la baisse. L'investissement est "traditionnellement" dominé par l'investissement en hydraulique et irrigation qui est assuré en majeure partie par l'Administration. Les plans successifs de développement économique ont consacré d'importants efforts d'investissement pour achever l'infrastructure nécessaire pour maîtriser la totalité des eaux de ruissellement facilement mobilisables (construction de barrages, etc.), reflétant le même choix politique d'investissement et le même souci d'étendre les superficies irriguées et de réduire les effets des aléas climatiques sur la production agricole de la Tunisie. Cependant, le coût et l'efficacité des investissements consentis dans le domaine de la grande hydraulique ont suscité de profondes réflexions et de longs débats sur l'opportunité du choix en termes financier et environnemental.

⁽²⁾ Les dernières années ont été caractérisées par le désengagement progressif de l'État tunisien des activités de production, de transformation des produits agricoles et alimentaires et la privatisation de nombreuses prestations liées au système agricole, particulièrement, dans le domaine de commercialisation tant au niveau intérieur qu'extérieur.

⁽³⁾ Si la question de la sécurité alimentaire pose encore certains problèmes, l'irrigation qui revêt depuis les premiers plans de développement une importance capitale, a permis de gagner en sécurité alimentaire par la régularisation des niveaux de production des produits de base (céréales, viandes, lait, etc.) et la réduction du déficit de la balance alimentaire.

Sur le plan participatif, il faut remarquer une certaine lenteur au niveau des investissements réalisés par les privés qui sont consacrés, principalement, à l'acquisition de matériel agricole et à l'exécution de projets dans les branches de l'élevage et de l'arboriculture. Cette lenteur semble liée aux contraintes structurelles (la situation foncière des exploitations) et conjoncturelles (protection poussée de l'industrie locale et le coût élevé à l'importation), aux rigidités caractérisant le processus d'octroi des crédits bancaires, aux coûts élevés du capital et du travail et dans certains cas au phénomène de substitution entre l'investissement public et l'investissement privé.

Il faut rappeler également que malgré certaines dispositions du code unique d'incitations aux investissements, la grande majorité des petits agriculteurs tunisiens ne disposent pas, ou très faiblement, de capacité d'investissement propre à cause de la faiblesse des revenus que génèrent leurs exploitations et leurs activités extérieures éventuelles.

La politique du crédit agricole en Tunisie se base largement sur le rôle de l'Etat. L'Etat intervient sur le marché du crédit agricole au niveau de la mobilisation des fonds pour les crédits à court terme et les crédits à moyen et long termes (ou crédits d'investissement), la détermination des subventions attachées aux différents types de crédits, la fixation des taux d'intérêt et les procédures administratives pour l'octroi du crédit. Cette intervention poussée et à différents niveaux a rendu le système de crédit agricole complexe et peu efficace. Pour les agriculteurs, il reste difficile de distinguer entre crédits directs (crédits de gestion alloués directement aux agriculteurs et crédits d'exploitation), crédits complémentaires de cultures saisonnières pour le désherbage et la fertilisation d'appoint et crédits indirects accordés aux organismes de stockage et de commercialisation de produits agricoles.

Ainsi, le crédit bancaire agricole reste peu développé en Tunisie (les crédits bancaires à l'agriculture ne dépassent pas 10% du volume des crédits totaux) et 80% des agriculteurs sont confrontés à des problèmes d'accès au crédit et de remboursement d'annuités relatives aux crédits⁽⁴⁾.

1.2 Principales caractéristiques du secteur des industries alimentaires et de boissons

1.2.1 Définition et organisation du secteur agroalimentaire

Dans ce rapport on désignera par secteur agroalimentaire les secteurs des "industries alimentaires" et de "fabrication de boissons".

Le secteur des industries alimentaires désigne le secteur d'activités de production de produits alimentaires par conservations, conditionnements, transformations ou exploitations de denrées alimentaires d'origine végétale ou animale et ceci selon des procédés technologiques industriels ou artisanaux. Le secteur est classé parmi les industries manufacturières.

En Tunisie, les entreprises opérant dans le secteur agroalimentaire, secteurs des "industries alimentaires et de fabrication de boissons" sont représentées par la Fédération Nationale de l'Agro-Alimentaire de l'Union

⁽⁴⁾ L'encours consenti au secteur de l'agriculture reste encore peu développé en raison de : l'insuffisance de l'épargne publique pour en mettre une partie significative à la disposition du crédit agricole ; le refus de la collectivité nationale de partager équitablement le risque par des mécanismes appropriés ; le comportement de l'institution bancaire qui assume peu de risque dans la gestion des fonds budgétaires et l'incapacité des banques à drainer suffisamment d'épargne ; et la réticence des exploitants agricoles à présenter des garanties réelles et le refus d'accepter le risque de perdre des biens donnés en garantie et donc de perdre par conséquent leur source de revenu dans une économie qui offre peu d'emplois.

Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) qui regroupe 30 Chambres dans les différents sous-secteurs.

Ainsi, la délimitation du secteur suit la structuration patronale des professionnels et des ministères concernés qui est basée sur le type de produits finis ou parfois même sur la technique de conservation.

Le tableau 2 présente une tentative de correspondance entre la structure du secteur agroalimentaire en Tunisie et l'ensemble des activités listées dans la Nomenclature des Activités Tunisiennes (NAT2009)⁽⁵⁾.

⁽⁵⁾ Selon la Nomenclature des Activités Tunisiennes (NAT 2009) qui est organisée selon les niveaux hiérarchiques successifs suivants: sections (codifiées par des lettres), puis divisions, groupes, classes d'activités (codifiées par des chiffres). (voir annexes).

Tableau 2. Correspondance entre la structure du secteur agroalimentaire et l'ensemble des activités listées dans la NAT2009

Structuration du secteur selon la NAT (2009)		Structuration du secteur selon les ministères concernés		Structuration patronale Fédération Nationale Professionnelle de l'Agro-Alimentaire (UTICA)
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE			31 Chambres Syndicales nationales
10	Industries alimentaires			Grossistes d'alimentation générale
10.1	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	Industrie des viandes	Transformateurs de viandes Grossistes de viandes	Producteurs de produits de la mer Conservateurs de fruits et légumes Semi-conservateurs Exportateurs de fruits, légumes et dattes Concessionnaires de fruits et légumes Entrepôts frigorifiques des fruits et légumes
10.11	Transformation et conservation de la viande de boucherie			
10.12	Transformation et conservation de la viande de volaille			
10.13	Préparation de produits à base de viande			
10.2	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques			
10.20	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	Industrie de conserves alimentaires et de poissons		
10.3	Transformation et conservation de fruits et légumes			
10.31	Transformation et conservation de pommes de terre			
10.32	Préparation de jus de fruits et légumes			
10.33	Transformation et conservation de tomates			
10.34	Transformation et conservation d'autres légumes, sauf tomates	Industrie des huiles et corps gras		
10.39	Transformation et conservation de fruits			
10.4	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales			
10.41	Fabrication d'huiles d'olives			
10.42	Fabrication d'huiles et graisses brutes			
10.43	Fabrication d'huiles et graisses raffinées	Industrie du lait et dérivés	Collecteurs de laits Industriels du lait Fromagers	Olivéfacteurs Conditionneurs d'huiles Producteurs de margarines Exportateurs d'huiles d'olives
10.44	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires			
10.5	Fabrication de produits laitiers			
10.51	Exploitation de laiteries et fabrication de fromage			
10.52	Fabrication de glaces et sorbets			
10.6	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	Industrie des céréales et dérivés	Collecteurs de céréales Minotiers Boulangers Pâtisseries Boulangeries industrielles Fabricants de pâtes alimentaires et couscous	
10.61	Meunerie			
10.62	Fabrication de produits amylacés			
10.69	Autres activités de travail des grains			
10.7	Fabrication de produits de boulangerie pâtisserie et de pâtes alimentaires			
10.71	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie			
10.72	Pâtisserie (exclusive)			
10.73	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation			
10.74	Fabrication de pâtes alimentaires et couscous			

Structuration du secteur selon la MAT (2009)		Structuration du secteur selon les ministères concernés	Structuration patronale Fédération Nationale Professionnelle de l'Agro-Alimentaire (UTICA)
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE		31 Chambres Syndicales nationales
10.8	Fabrication d'autres produits alimentaires	Industrie du sucre et dérivés	Fabricants de Sucre, levure et dérivés Confiseurs Torréfacteurs Transformateur, conditionneurs de condiments
10.81	Fabrication de sucre		
10.82	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie		
10.83	Transformation du thé et du café		
10.84	Fabrication de condiments et assaisonnements	Autres Industries	
10.85	Fabrication de plats préparés		
10.86	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques		
10.89	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.		
10.9	Fabrication d'aliments pour animaux		Industriels de la nutrition animale
10.91	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme		
10.92	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie		
11	Fabrication de boissons		Grossistes de boissons
11.0	Fabrication de boissons	Industrie des boissons	Producteurs de boissons alcoolisées Producteurs de boissons non alcoolisées
11.01	Production de boissons alcooliques distillées		
11.02	Production de vin (de raisin)		
11.03	Fabrication de cidre et de vins de fruits		
11.04	Production d'autres boissons fermentées non distillées		
11.05	Fabrication de bière		
11.06	Fabrication de malt		
11.07	Industrie des eaux minérales et gazeuses		
11.08	Production de boissons rafraichissantes		
			Commerce de semences et plantes

1.2.2 Vue d'ensemble du secteur agroalimentaire (industries alimentaires et de fabrication de boissons)

La valeur de la production du secteur agroalimentaire, à prix courant, a atteint 2228 millions de dinars en 2014, soit 2,8% du PIB et 18,6% de la valeur ajoutée brute des industries manufacturières (Tableau 3, données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables). Le résultat du secteur est souvent caractérisé par des variations annuelles qui trouvent leur origine dans les fluctuations de la production agricole tributaire des conditions climatiques. Cependant, il faut noter que la valeur ajoutée des industries alimentaires et de boissons a enregistré, à partir des années 80 et par rapport à la croissance observée durant les trois précédentes décennies, une croissance plus accélérée.

Tableau 3. Evolution de la valeur ajoutée brute du secteur agroalimentaire (prix courant en millions de dinars)

	Industries manufacturières		Industries alimentaires et de fabrication de boissons				Produit Intérieur Brut
		Taux de croissance		Taux de croissance	Part dans les Industries manufacturières	Part dans le PIB	
2000	4 755		889		18,7%	3,0%	29433
2001	5 278	11,0%	876	-1,5%	16,6%	2,8%	31747
2002	5 439	3,1%	907	3,5%	16,7%	2,8%	32901
2003	5 582	2,6%	952	5,0%	17,1%	2,7%	35373
2004	6 093	9,2%	1134	19,1%	18,6%	2,9%	38839
2005	6 624	8,7%	1173	3,4%	17,7%	2,8%	41871
2006	7 174	8,3%	1281	9,2%	17,9%	2,8%	45758
2007	8 276	15,4%	1462	14,1%	17,7%	2,9%	49857
2008	10 026	21,1%	1616	10,5%	16,1%	2,9%	55268
2009	9 938	-0,9%	1741	7,7%	17,5%	3,0%	58677
2010	10 492	5,6%	1886	8,3%	18,0%	3,0%	63103
2011	10 287	-2,0%	1975	4,7%	19,2%	3,1%	64288
2012	11 374	10,6%	1995	1,0%	17,5%	2,8%	70430
2013	11 839	4,1%	2148	7,7%	18,1%	2,9%	75189
2014	11 996	1,3%	2228	3,7%	18,6%	2,8%	80414

Note: Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Source: *Elaboration à partir des données de l'Institut National de la Statistique (INS)*

La part de ce secteur dans l'investissement total s'est maintenue relativement stable durant les dernières années. En 2014, les investissements déclarés dans le secteur agroalimentaire ont atteint 435 millions de dinars, soit 4% du total des investissements (BCT, 2015).

En ce qui concerne les investissements directs étrangers (IDE), les chiffres de l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA, 2015) montrent que la part du secteur des industries agroalimentaires représente 13,2% du total des flux d'IDE industriels avec 59,30 millions de dinars (contre 31,4 millions de dinars en 2013 et 25,7 millions de dinars en 2012). La répartition du stock des IDE à la fin de 2014, montre que les principales nationalités présentes dans le secteur agroalimentaire tunisien sont la France avec 40,9%, l'Italie avec 8,9% et les Pays Bas avec 8,7% du total des IDE dans ce secteur.

Selon le RNE, le secteur des "industries alimentaires et de boissons" est le deuxième secteur pourvoyeur d'emplois en Tunisie, après le secteur des "industries de textiles et d'habillement", avec 61642 postes de salariés opérant dans 12085 entreprises privées (soit 12,5% de l'ensemble des emplois du secteur des industries manufacturières, moyenne de la période 2011-2013)⁽⁶⁾. Pour l'ensemble de la période 2000-2013, l'évolution favorable de l'emploi dans ce secteur qui a atteint une croissance globale de 41,98%, soit environ 18329 emplois créés, a été aussi accompagnée par un accroissement significatif (+47,7%) en termes de nombre net d'entreprises privées créées opérant dans le même secteur d'activité pour la même période 2000-2013 (Tableau 4). Ces entreprises sont réparties sur tout le territoire national et se caractérisent par une certaine concentration au niveau du littoral pour des raisons de proximité des grands centres de consommation.

Tableau 4. Evolution du nombre des Entreprises Privées et de l'Emploi Salarié Formel du secteur agroalimentaire

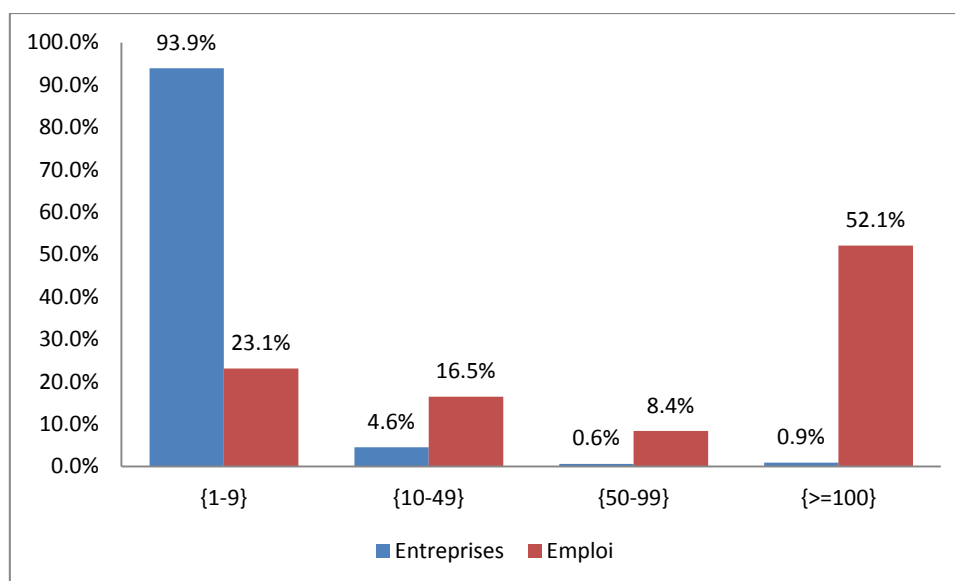
	Nombre des entreprises privées			Nombre de salariés		
	Industries alimentaires et de fabrication de boissons	Ensemble des secteurs industriels	Ensemble des secteurs d'activités	Industries alimentaires et de fabrication de boissons	Ensemble des secteurs industriels	Ensemble des secteurs d'activités
2000	8 477	49 413	377 386	43 658	360 131	757 628
2001	8 426	50 953	394 558	42 149	383 884	802 824
2002	8 505	52 338	415 112	42 684	393 117	826 696
2003	8 850	54 256	438 652	42 860	395 168	806 734
2004	9 147	56 212	458 402	45 389	399 913	828 521
2005	9 518	58 276	478 089	43 218	397 405	829 962
2006	9 976	60 952	504 284	43 835	409 567	855 144
2007	10 332	63 146	520 325	44 095	435 735	894 782
2008	10 692	65 256	542 405	47 301	456 022	943 677
2009	11 168	67 919	568 695	49 187	452 583	959 679
2010	11 716	71 540	597 597	50 039	458 380	991 942
2011	11 700	70 871	602 222	59 290	493 274	984 048
2012	12 038	72 961	626 102	63 648	507 188	997 761
2013	12 517	76 365	654 524	61 987	494 852	978 313
Moyenne 2011-13	12 085	73 399	627 616	61 642	498 438	986 707

Source: Elaboration à partir des statistiques issues du Répertoire National des Entreprises.

Par ailleurs, les entreprises du secteur des industries alimentaires et de boissons sont constituées, en grande majorité, de petites et moyennes entreprises (Figure 1). En effet, seulement 763 entreprises industrielles employant 10 personnes et plus évoluent dans le secteur (soit 6,1% des entreprises du secteur en 2013). Cependant, la répartition de l'emploi salarié selon la tranche de salariés montre que les entreprises du secteur des industries alimentaires et de fabrication de boissons dont l'effectif est supérieur ou égal à 10, emploient 47675 personnes.

⁽⁶⁾ La codification de la NAT 2009 s'effectue sur quatre chiffres. C'est sous cette forme qu'apparaît le code APE (Activité Principale Exercée par l'entreprise) attribué par l'INS aux entreprises dans le répertoire national des entreprises. La NSH présente le même schéma d'emboîtement que pour les nomenclatures d'activités (voir annexes).

Figure 1. Distribution des entreprises privées et de l'emploi salarié formel privé dans le secteur agroalimentaire selon la tranche de salariés



Source: Elaboration à partir des statistiques issues du Répertoire National des Entreprises (2013).

Pour ce qui est de la répartition des effectifs salariés selon la nationalité de l'entreprise, on note que les entreprises étrangères contribuent seulement à hauteur de 2% de l'emploi dans ce secteur (en 2013, seulement 1127 salariés sont occupés dans des entreprises étrangères contre 60860 salariés occupés dans des entreprises nationales).

Par ailleurs, selon les données collectées auprès du FIPA (2015), la répartition sectorielle du stock des entreprises à participation étrangère à la fin de 2014 laisse apparaître que le nombre des entreprises a atteint 166 en Tunisie (75 entreprises à participation étrangère opérant sur le marché local et 91 entreprises à participation étrangère totalement exportatrices). Les IDE dans le secteur agroindustriel ont permis la création de 110 postes d'emploi, en 2014 (FIPA, 2015).

En outre, le nombre d'entreprises du secteur des industries alimentaires et de fabrication de boissons disposant d'une ou plusieurs certifications est de 122 (ISO9001, ISO 22000, ISO 14001, HACCP, BRC et IFS).

1.3 Principales caractéristiques des échanges extérieurs des produits agricoles et agroalimentaires de la Tunisie

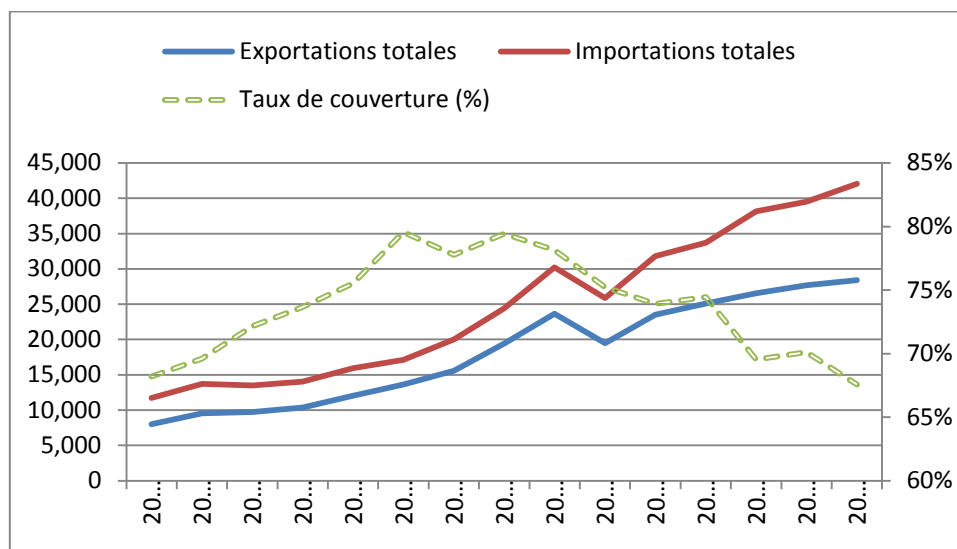
1.3.1 Vision globale des échanges extérieurs de la Tunisie

Au cours de la période 2000-2014, les exportations tunisiennes exprimées en dinars courants ont connu une augmentation en moyenne annuelle de l'ordre de 10% (égale au rythme de la croissance des importations totales). Les exportations tunisiennes portent sur une valeur moyenne de 25715 millions de dinars sur la période 2010-2013.

Cependant, il faut noter que le rythme de croissance des exportations tunisiennes totales a baissé drastiquement passant de 12,1% annuellement pour la période 2000-2010 à seulement 4,8% pour la période 2011-2014, ainsi le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à moins de 70% en 2014.

L'examen de l'évolution des exportations totales par zone montre que l'amélioration enregistrée sur la période 2000-2014 est, dans une large mesure, attribuable à celle des exportations sur l'UE qui constitue le principal partenaire de la Tunisie (75% du total des exportations) et, à un degré moindre, à la hausse des ventes sur les autres zones en l'occurrence l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne, l'Asie et l'Océanie. Ces zones ont connu une consolidation de leur part dans le total des exportations tunisiennes au détriment de l'Union Européenne⁷.

Figure 2. Evolution de la balance commerciale tunisienne (prix courants en millions de dinars)



Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

L'examen de la structure des exportations de la Tunisie sur la période 2000-2013 montre que celles-ci s'articulent essentiellement autour de vingt chapitres douaniers qui représentent près de 90% du total des exportations tunisiennes sur toute la période 2000-2013 (Figure 3).

En outre, l'évolution de la structure des exportations sur la période 2000-2013 montre un changement qui s'est opéré essentiellement au profit des exportations du chapitre n°85, Machines et appareils électriques (23,52% des exportations totales en 2013) et du chapitre n°39, Matières plastiques et ouvrages (2,55% des exportations totales). D'autres chapitres ont vu leur participation progresser au niveau des exportations tunisiennes: chapitre n°87, Autos cycles tracteurs (2,39% des exportations totales); chapitre n°90, Optique et appareils scientifiques (2,12% des exportations totales en 2013) et chapitre n°88, Navigation aérienne ou spatiale (1,91% des exportations totales).

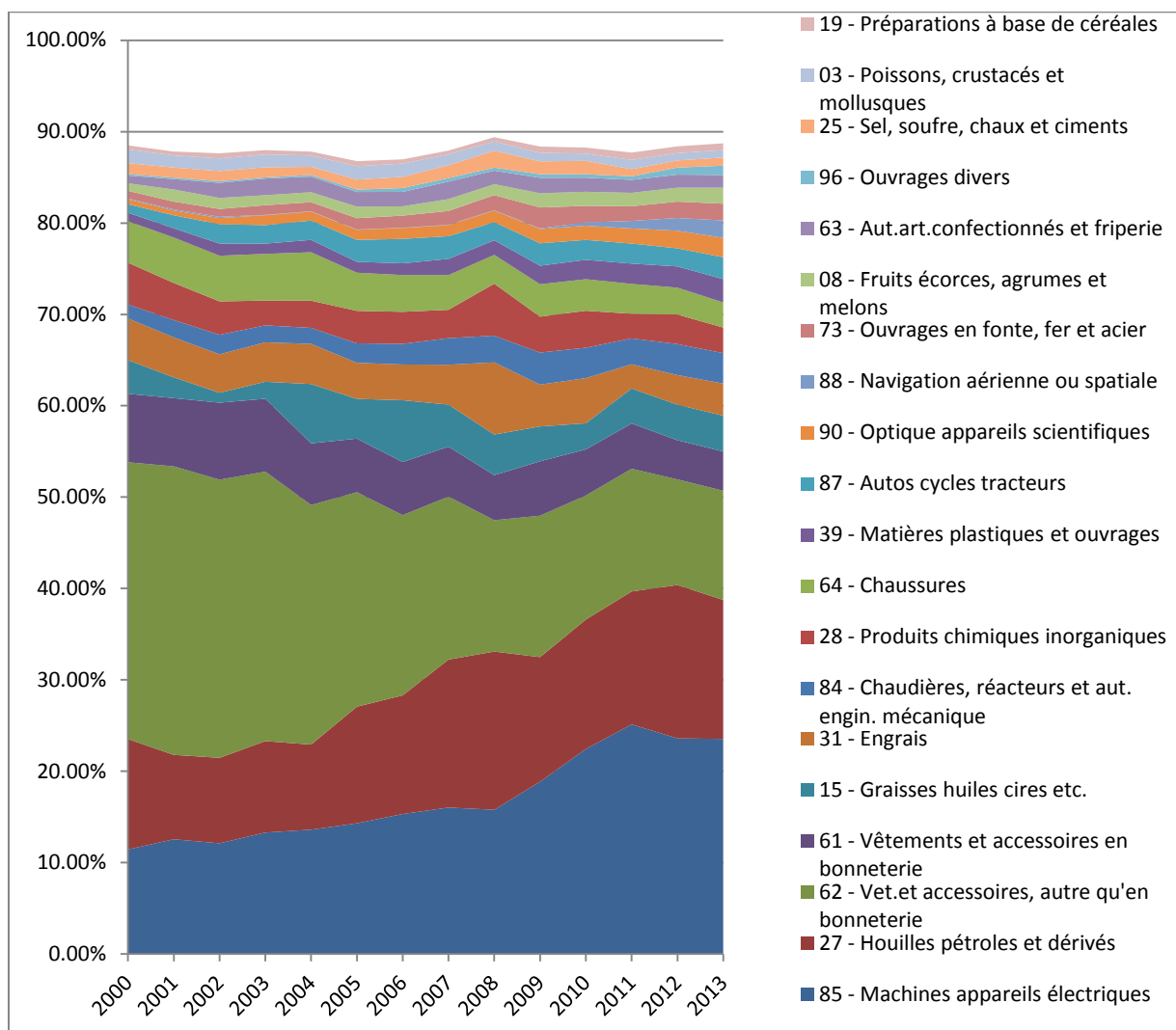
D'autres chapitres douaniers ont vu leur participation dans les exportations totales baisser drastiquement notamment le chapitre n°61, Vêtements et accessoires en bonneterie (4,30%) et le chapitre n°62, Vêtements et accessoires autre qu'en bonneterie (seulement 11,94% des exportations totales en 2013).

Pour ce qui est des importations, elles portent sur une valeur moyenne de 35785 millions de dinars sur la période 2010-2013. Les importations tunisiennes sont dominées par les chapitres 27 (Houilles pétroles et dérivés), 85 (Machines appareils électriques), 84 (Chaudières, réacteurs et autres engins mécaniques).

Malgré la régression de leur part dans le total des importations, les pays de l'UE restent les premiers fournisseurs de la Tunisie. Ceci étant, on assiste au cours des dernières années à la consolidation de la part de l'Asie avec l'émergence de la Chine comme premier fournisseur (après l'UE).

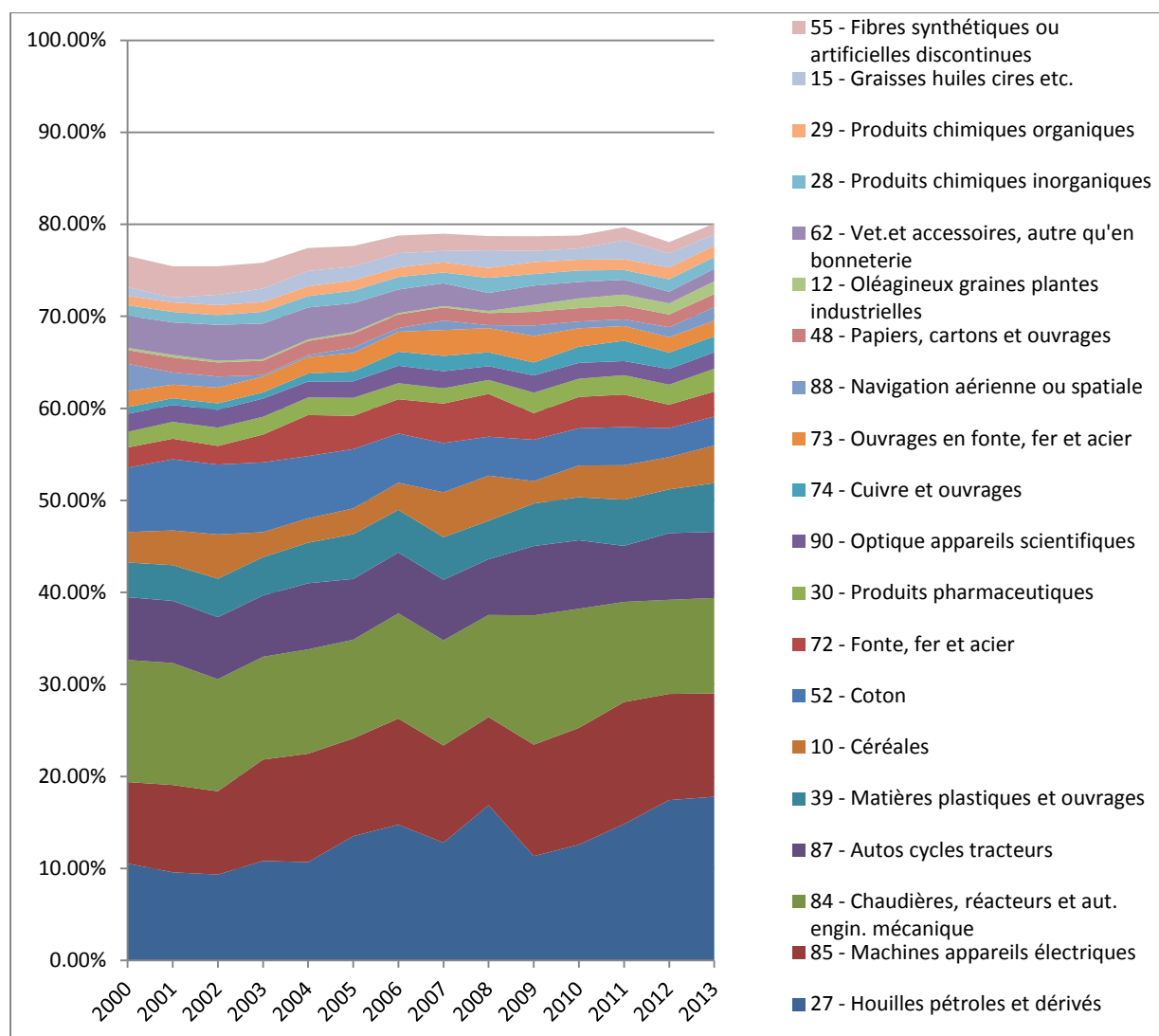
Les pays arabes représentent les principaux fournisseurs en hydrocarbures de la Tunisie (essentiellement, l'Algérie pour le gaz naturel et historiquement, la Libye pour le pétrole brut). Pour les matières premières agricoles et certains produits alimentaires de base, la Russie reste l'un des premiers principaux fournisseurs de la Tunisie.

Figure 3. Principales tendances au niveau de la structure des exportations tunisiennes



Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Figure 4. Principales tendances au niveau de la structure des importations tunisiennes



Source: *Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)*

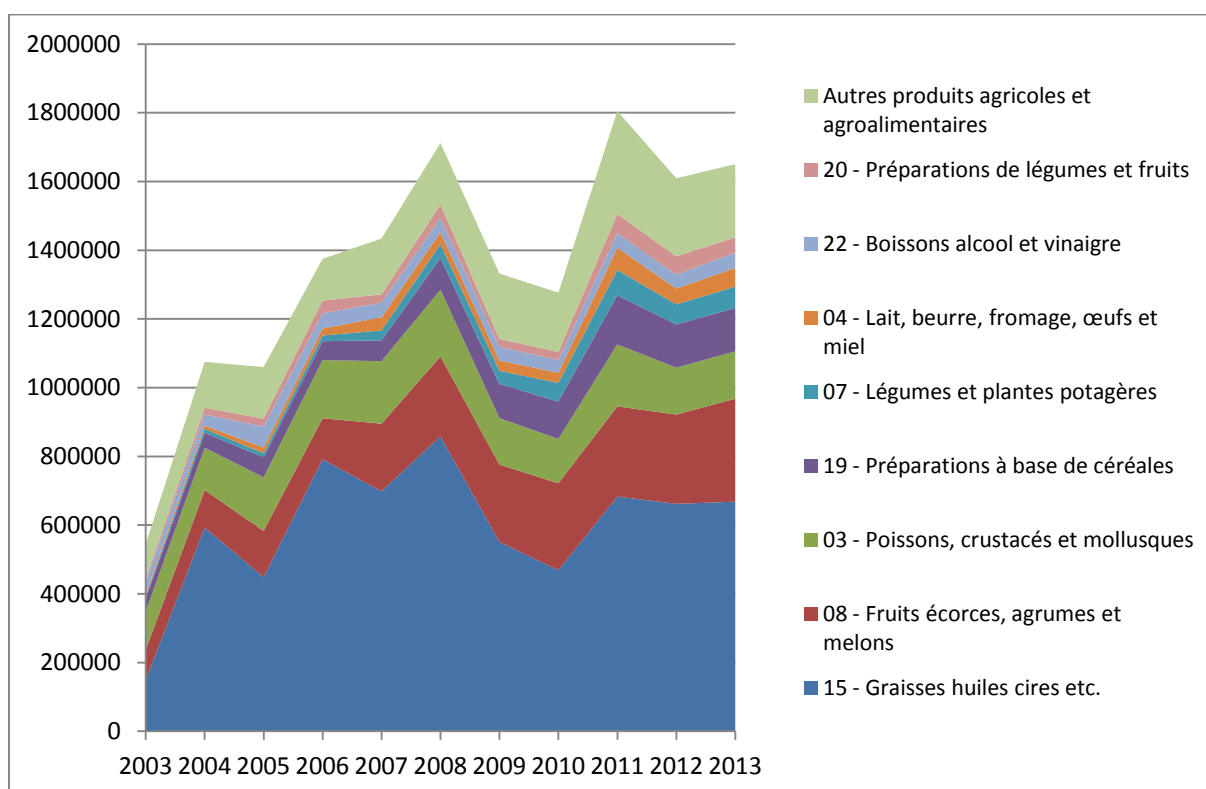
1.3.2 Principales tendances au niveau des exportations agricoles et agroalimentaires: une structure articulée essentiellement autour des exportations d'huile d'olive

Actuellement, la participation des exportations agricoles et alimentaires (chapitres NSH 01-23), représente près de 10% du total des exportations tunisiennes. Il en ressort en particulier que cette participation dépend, en grande mesure, des conditions climatiques et des résultats des différents secteurs des industries alimentaires, liés à l'agriculture. Selon les statistiques du commerce extérieur, les exportations agricoles et agroalimentaires du secteur sont passées de 669,156 millions de dinars en 2000 à 2241,060 millions de dinars en 2014 (voir annexes 5 et 6 pour les détails des échanges agricoles et agroalimentaires) et ont concerné 140 destinations.

La composition et la structure des exportations agricoles et agroalimentaires demeurent invariables depuis quelques années et s'articule sur quelques produits (voir les annexes pour les détails des échanges agricoles et agroalimentaires).

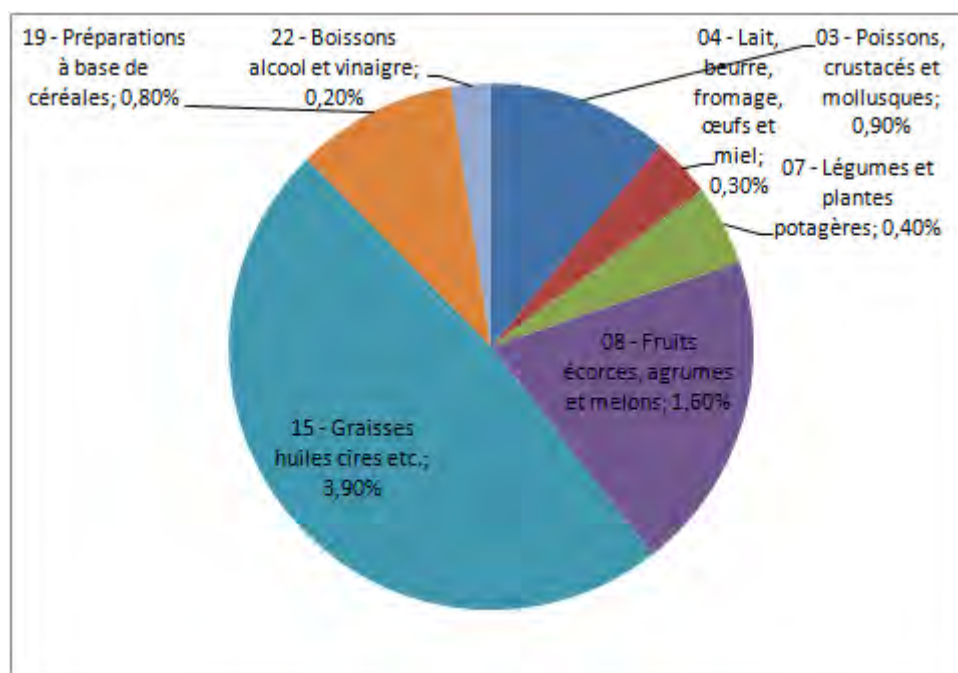
Les chapitres 03 (Poissons, crustacés et mollusques), 04 (Lait, beurre, fromage, œufs et miel); 07 (Légumes et plantes potagères); 08 (Fruits écorces, agrumes et melons); 15 (Graisses, huiles, cires etc.); 19 (Préparations à base de céréales) et 22 (Boissons alcool et vinaigre) ont représenté près de 8% des exportations totales de la Tunisie.

Figure 5. Principales tendances au niveau des exportations agricoles et agroalimentaires de la Tunisie (milliers de dollars US)



Source: Elaboration à partir des données du Centre du Commerce International (ITC).

**Figure 6. Participation des principaux produits agricoles et agroalimentaires dans les exportations totales
(Chapitres douaniers et moyenne de la période 2011-2013)**



Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Les ventes du chapitre 15 (Graisses, huiles, cires etc.) occupent la première place des exportations agricoles et agroalimentaires nationales avec une participation moyenne de 3,9% dans les exportations totales sur la période 2011-2013. Ces exportations sont dominées par celles de l'huile d'olive avec des recettes de l'ordre de 490,2 millions de dinars en 2014 (soit, en valeur, une moyenne de 30% des exportations totales alimentaires de la période 2011-2013).

Les exportations de fruits qui viennent au deuxième rang sont constituées essentiellement de dattes et d'agrumes. Avec des recettes de 509,8 millions de dinars en 2014, le chapitre 08 (fruits écorces, agrumes et melons) a représenté près de 22,8% des exportations agricoles. Actuellement, la Tunisie est considérée comme le premier exportateur mondial de dattes en valeur. Ces exportations constituées principalement de la variété "Deglet Nour", ont enregistré une croissance soutenue pendant les dernières années et ont atteint 388,4 millions de dinars en 2014 (soit 19% des exportations alimentaires totales et plus de 80% du total des fruits).

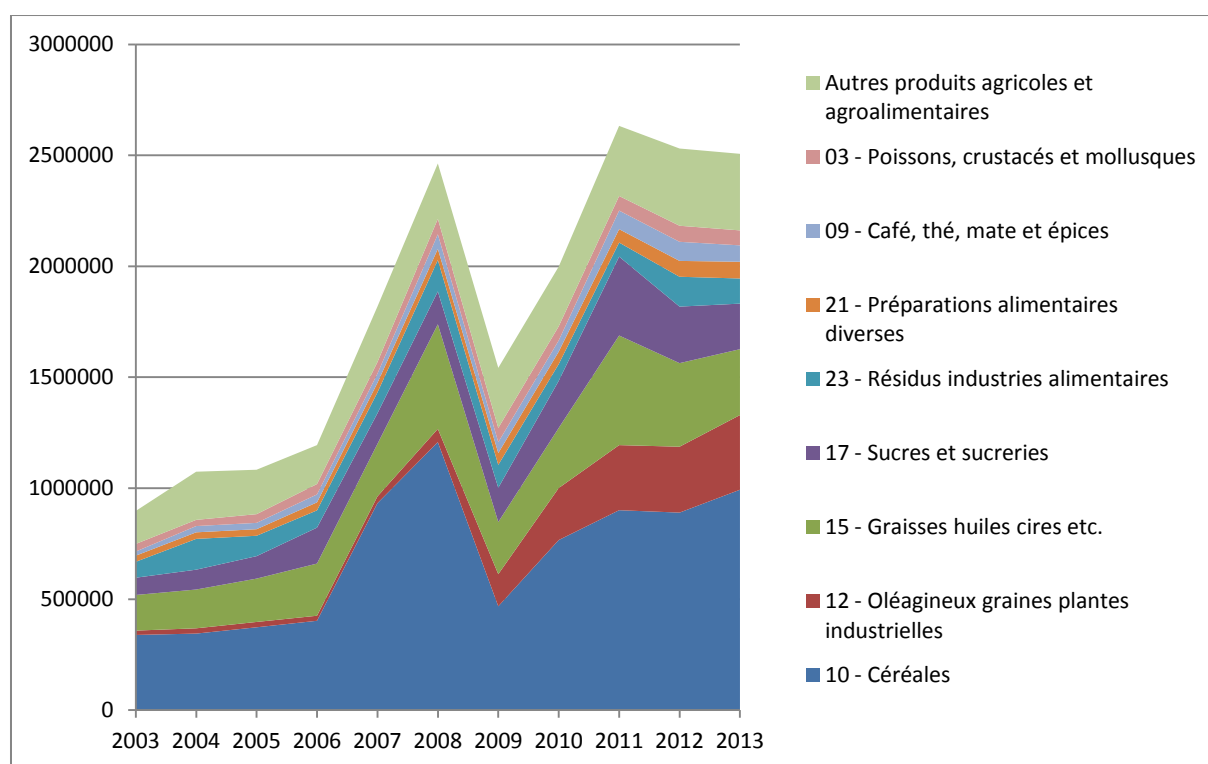
Les produits de la mer représentent le troisième groupe par ordre d'importance. Leur part par rapport aux exportations alimentaires totales a été de 10,3% en 2014 (avec 231,458 millions de dinars).

1.3.3 Principales tendances au niveau des importations agricoles et agroalimentaires: la problématique des céréales

D'autre part, les importations agricoles et alimentaires représentent près de 10% de la valeur des importations totales de la Tunisie (moyenne de la période 2000-2014). La structure des importations confirme la dépendance chronique à l'égard des produits de base. Les huiles de graines, le sucre et dérivés et les céréales représentent près de 70% des importations du pays. Il faut rappeler que le déficit céréalier de la Tunisie est structurel et les importations céréalières ont coûté près de 1532,1 million de dinars et ont représenté 44,7% des importations alimentaires du pays en 2014 (voir annexes 5 et 6 pour les détails des échanges agricoles et agroalimentaires).

La balance des échanges en produits agricoles et alimentaires présente un déficit chronique qui s'est accentué à partir de 2007 (voir annexe 7). Même si le redressement de la balance commerciale était un des objectifs principaux des plans d'ajustement structurel en Tunisie, les recettes des exportations ne permettent pas d'équilibrer le coût de la facture alimentaire du pays.

Figure 7. Principales tendances au niveau des importations agricoles et agroalimentaires de la Tunisie (milliers de dollars US)



Source: *Elaboration à partir des données du Centre du Commerce International (ITC).*

1.3.4 Géographie des échanges

1.3.4.1 La grande dépendance du marché de l'Union Européenne

En ce qui concerne les flux des exportations agroalimentaires de la Tunisie, l'examen par destination traduit une dépendance des exportations tunisiennes à l'égard du marché de l'UE, qui fait l'objet d'une forte concurrence intra méditerranéenne. Cette situation résulte des préférences historiques dont bénéficiait la Tunisie et des prix élevés pratiqués sur le marché européen qui n'encourageaient pas les exportateurs tunisiens à développer de nouvelles stratégies de diversification des débouchés de la production agricole et agroalimentaire tunisienne⁽⁷⁾.

Actuellement, et en relation avec l'accès au marché de l'UE, les quotas et les variations saisonnières que subissent les exportations agricoles et agroalimentaires à destination de ce marché et leurs conséquences sur les prix et les quantités constituent un ensemble de facteurs essentiels sur les performances du commerce agricole et agroalimentaire (le cas des agrumes par exemple). Et même pour les dattes tunisiennes, produits considérés à accès relativement libre sur le marché de l'UE, ils commencent à supporter une concurrence accrue entre les pays maghrébins (de la part de l'Algérie, surtout) et même d'autres fournisseurs comme Israël.

Au niveau des importations agroalimentaires, on assiste à une certaine diversification des sources d'approvisionnement (surtout pour les achats des céréales) et l'UE ne fournit que la moitié des besoins de la Tunisie.

1.3.4.2 Evolution des principales exportations vers les marchés des pays arabes

Cas du chapitre 15 (Graisses huiles cires etc.)

Les exportations du chapitre 15 à destination des pays arabes ont atteint 141 millions de dinars en 2014 (soit 21,07% du total des exportations du chapitre et 6,29% du total des exportations agricoles et agroalimentaires tunisiennes).

Malgré la crise libyenne, le marché de ce pays reste la principale destination arabe des exportations tunisiennes de graisses et huiles. Les recettes tunisiennes ont baissé à 58,619 millions de dinars en 2014 après les chiffres de record de 2011 (332 millions de dinars). L'Arabie saoudite est le deuxième marché arabe de la Tunisie et les exportations tunisiennes ont enregistré une croissance soutenue durant les dernières années pour atteindre 19,5 millions de dinars en 2014.

Cas du chapitre 08 (Fruits, écorces, agrumes et melons)

Près de 37,66% des exportations du chapitre 08 de fruits ont été expédiées vers les marchés des pays arabes en 2014 et ont généré des recettes de l'ordre de 192 millions de dinars pour la Tunisie (soit 6,57% des recettes totales des exportations agricoles et agroalimentaires tunisiennes).

Historiquement, le Maroc est la première destination tunisienne des exportations des fruits, écorces, agrumes et melons et les recettes tunisiennes ont atteint 88,860 millions de dinars en 2014. La Libye reste le deuxième marché arabe de la Tunisie pour le chapitre 08 (72,675 millions de dinars de

⁽⁷⁾ Les exportations de fruit se concentrent de plus en plus sur le marché de l'Union Européenne, qui absorbe plus de 80% des expéditions tunisiennes.

recettes en 2014). Le marché des Émirats arabes unis est la troisième destination arabe pour le chapitre des fruits, écorces, agrumes et melons et les expéditions vers ce marché ont augmenté pour atteindre 17,349 millions de dinars en 2014.

Cas des chapitres 16-19-20-21 (Préparations alimentaires)

La part des exportations de préparations alimentaires (ensemble des chapitres 16-19-20-21) à destinations des pays arabes a enregistré une tendance à la baisse passant de 62,17% en 2005 à 37,03% en 2014 du total des exportations tunisiennes de ces chapitres. En 2014, la valeur des exportations de préparations alimentaires vers les marchés arabes ont baissé à 113,200 millions de dinars (soit 5,05% des exportations agricoles et alimentaires totales de la Tunisie).

Le marché libyen est de loin la principale destination arabe des exportations tunisiennes avec des recettes de l'ordre de 62,161 millions de dinars en 2014. L'Algérie est le deuxième marché arabe de la Tunisie avec des recettes de l'ordre de 30,932 millions de dinars en 2014.

Cas du chapitre 03 (Poissons, crustacés et mollusques)

Il y a lieu de noter que les exportations de poissons, crustacés et mollusques vers les pays arabes restent très limitées en termes de destinations et n'ont pas dépassé 0,34% des recettes totales des exportations agricoles et agroalimentaires de la Tunisie, en 2014. Les exportations du chapitre 03 à destinations des pays arabes ont atteint seulement 7,547 millions de dinars en 2014, soit seulement 3,26% du total des exportations de ce même chapitre. Malgré la crise libyenne, le marché de ce pays reste la principale destination arabe des exportations tunisiennes pour ce chapitre. Les exportations vers les autres pays arabes restent ponctuelles.

Cas du chapitre 07 (Légumes et plantes potagères)

Les exportations de légumes et plantes potagères à destinations des pays arabes ont représenté 29,27% du total des exportations de ce chapitre avec un volume de 31,836 millions de dinars en 2014 (soit 1,42% de la valeur totale des exportations agricoles et agroalimentaires tunisiennes).

Le marché libyen est la principale destination arabe des exportations tunisiennes de légumes et plantes potagères avec des recettes en nette progression et qui ont atteint 20,645 millions de dinars en 2014. Les Émirats arabes unis est le deuxième marché arabe de la Tunisie et les exportations tunisiennes ont enregistré une croissance soutenue durant les dernières années pour atteindre 8,747 millions de dinars en 2014. Les exportations vers les autres pays arabes restent très limitées par rapport à ces deux premiers marchés libyens et émiratis.

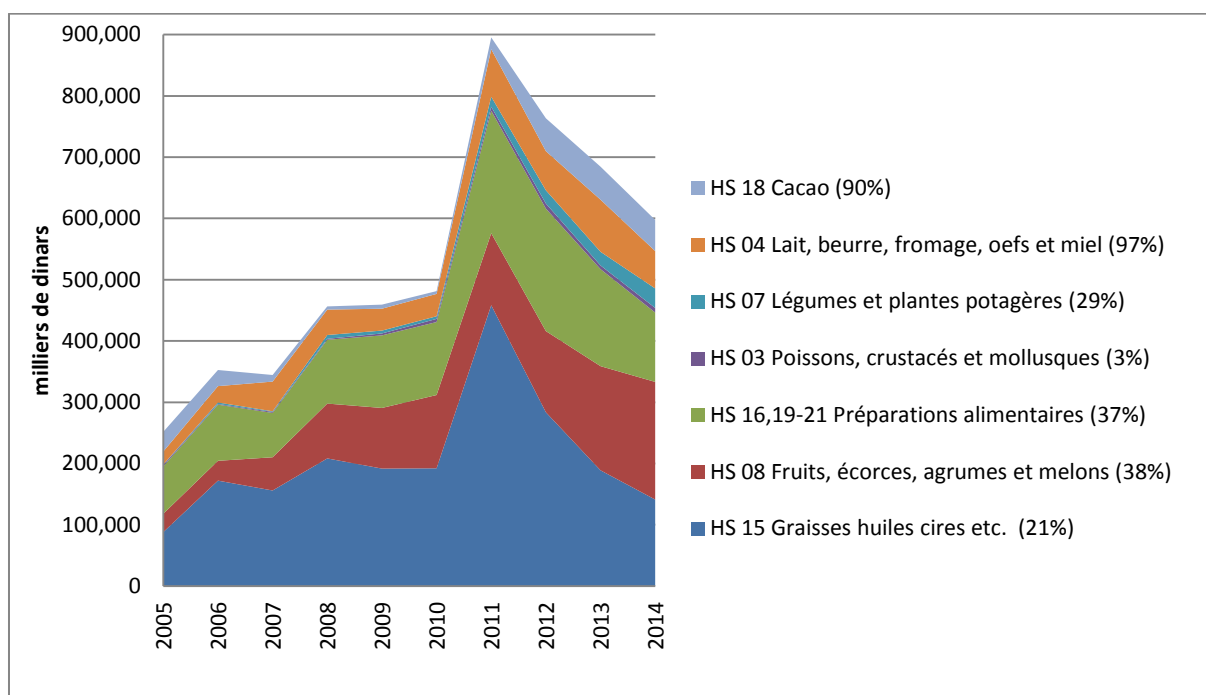
Cas du chapitre 04 (Lait, beurre, fromage, œufs et miel)

Les exportations de ce chapitre ont rapporté 60,998 millions de dinars en 2014 (soit 2,72% du total des exportations agricoles et agroalimentaires tunisiennes). Même si l'essentiel des exportations tunisiennes du chapitre 04 (Lait, beurre, fromage, œufs et miel) sont réalisées avec les pays arabes (96,53% du total des exportations du chapitre 2014), ces exportations sont destinées essentiellement au marché libyen (53,193 millions de dinars en 2014) et les exportations tunisiennes vers les autres destinations arabes restent insignifiantes.

Cas du chapitre 18 (Cacao et ses préparations)

Les exportations de ce chapitre ont rapporté 50,828 millions de dinars en 2014 (seulement 2,27% du total des exportations totales agricoles et agroalimentaires de la Tunisie). Même les exportations tunisiennes de cacao et ses préparations, pour l'essentiel, sont réalisées avec les pays arabes (90,04% du total des exportations du chapitre 18 en 2014), les ventes tunisiennes concernent surtout le marché libyen (47,143 millions de dinars en 2014). Les expéditions tunisiennes vers les autres destinations arabes sont très limitées.

Figure 8. Evolution des exportations tunisiennes vers les pays arabes (milliers de dinars)



NB: les % entre parenthèses sont relatifs aux parts des exportations tunisiennes vers les pays arabes pour l'année 2014.
Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

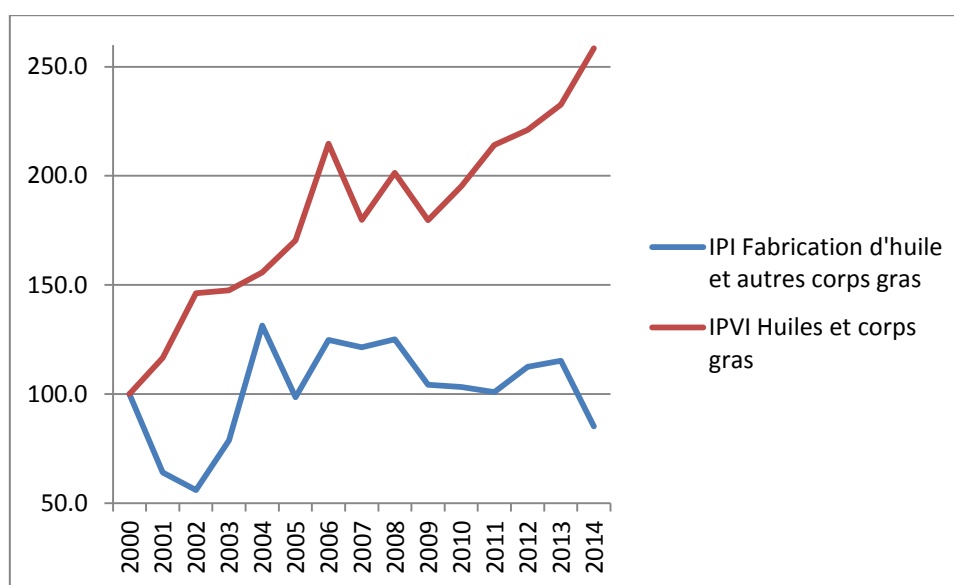
Chapitre 2: Caractéristiques du secteur agroalimentaire par filières d'activités

2.1 Principales caractéristiques de l'industrie des huiles et corps gras

L'oléiculture constitue pour la Tunisie la principale activité agricole, et son rôle socio-économique revêt une importance capitale. Près d'un million de personnes tirent une partie de leurs revenus de l'oléiculture; ce qui confère à cette activité une portée stratégique dans la conduite de la politique agricole. La production d'olive à huile en Tunisie est l'œuvre de près de 309 mille oléiculteurs (60% de l'ensemble des exploitants agricoles) sur une superficie de 1,6 million d'hectares représentant le tiers des terres labourables du pays (11,5% au Nord, 70% au Centre et 18,5% au Sud) plantées de plus de 56 millions de pieds d'oliviers (27% au Nord, 61 % au Centre et 12 % au Sud).

La filière oléicole en Tunisie regroupe les activités **d'extraction de l'huile d'olive** et de **l'huile de grignons**, de **raffinage** et de **conditionnement** des huiles. Dans son ensemble, la capacité productive du secteur n'a pas évolué de manière significative et le niveau de production industrielle (IPI Fabrication d'huile et autres corps gras) n'a pas progressé au même rythme que celui des prix à la production (IPVI Huiles et corps gras) qui ont accusé une hausse très importante de près de 160% depuis l'année 2000 (Figure 9).

Figure 9. Evolution comparée des indices de production et des prix de vente industriels de l'industrie des huiles et corps gras



Note: Indice de la Production Industrielle (IPI) et Indices des Prix de Vente Industriels (IPVI)

Source: *Elaboration à partir des données de l'Institut National de la Statistique (INS)*

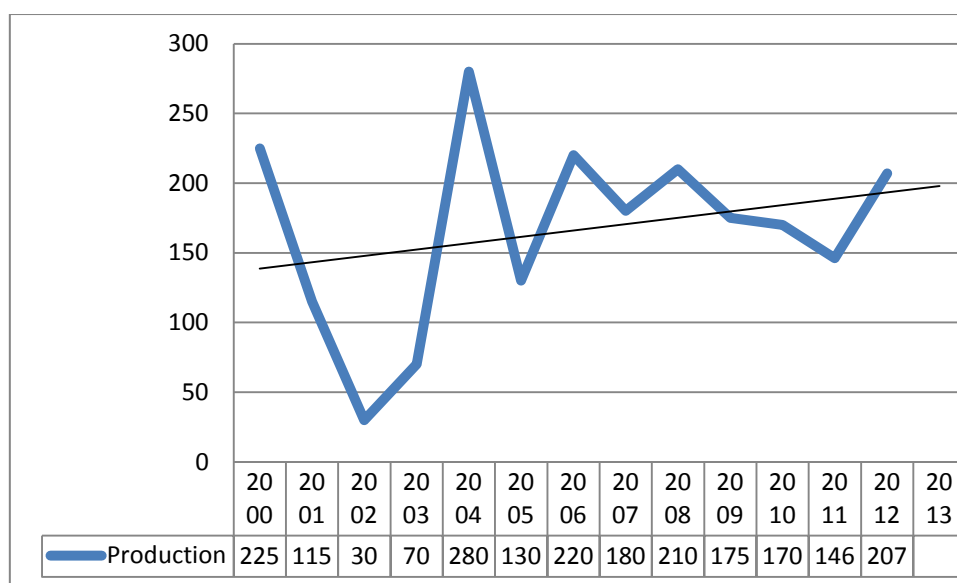
2.1.1 La filière de production de l'huile d'olive

Cette filière concerne essentiellement la production des huiles d'olive vierges qui sont des huiles obtenues du fruit de l'olivier uniquement par des procédés mécaniques ou d'autres procédés physiques dans des conditions, notamment thermiques, qui n'entraînent pas d'altération de l'huile, et n'ayant subi aucun traitement autre que le lavage, la décantation, la centrifugation et la filtration.

En Tunisie, la production d'huile d'olive est caractérisée par une forte variation annuelle inhérente à la nature de la culture des olives principalement en sec. Cependant, la tendance à long terme, montre une légère augmentation de la production. Pour la période 2000-2012, la production moyenne d'huile d'olive s'élève à 166 milles tonnes; ce qui la place au deuxième rang mondial après l'Union Européenne (quatrième rang par pays au niveau de la production après l'Espagne, l'Italie et la Grèce). L'augmentation de la capacité nominale qui a pu réduire la durée d'attente pour les olives avant la trituration et la modernisation des équipements ont permis un gain potentiel pour l'exportation et une amélioration notable de la qualité des huiles d'olive.

Selon les derniers chiffres de l'Office National de l'Huile (ONH), la trituration des olives est assurée par 1750 huileries (contre 1441 unités en 1998) dont environ la moitié est équipée d'un système continu par centrifugation constituant ainsi une avancée dans la rénovation du parc qui ne comptait pas plus de 15% unités dotées d'un système continu en 1998. La capacité théorique de trituration (tous systèmes confondus) a augmenté en Tunisie passant de 22620 tonnes par jour en 1998 à 34000 tonnes par jour en 2014. Par ailleurs, l'activité huilerie se distingue par une saisonnalité ayant trait à la disponibilité des olives destinées à la trituration. Ceci se traduit par des emplois occasionnels importants dont la part dans les effectifs dépasse les 80% (ONH, 2014).

Figure 10. Evolution de la production de l'huile d'olive (1000 tonnes)



Source: Elaboration à partir des Annuaire Statistiques de la Tunisie de l'Institut National de la Statistique (INS)

Il est à rappeler que le fonctionnement du marché de l'huile d'olive en Tunisie a été caractérisé par le monopole de l'ONH pour les activités d'exportation de l'huile d'olive jusqu'en 1994. Sur la dernière décennie de son monopole (1985-1994), l'ONH a pu mobiliser en moyenne 65% de l'ensemble de la production nationale pour l'exportation (le reste était écoulé sur le marché local). L'ONH garantissait aux producteurs des prix minimums garantis à la production (deux prix qui concernent l'huile d'olive de qualité extra et la lampante) pour écouler leur production.

Progressivement et à partir de 1994 (23 mai 1994), l'Etat a commencé à mettre fin à la situation de monopole tout en accordant à l'ONH l'exclusivité de l'exportation dans le cadre du contingent de l'Union Européenne. Durant toute cette période, l'ONH a continué à offrir aux producteurs un prix fixé au début de chaque campagne pour le rachat de la production nationale.

Conscient de l'importance de promouvoir l'exportation de l'huile d'olive, l'Etat a permis à partir de 2001 (25 juin 2001) aux exportateurs privés d'exporter de l'huile d'olive conditionnée et biologique dans le cadre du contingent à raison de 4000 tonnes par an. Ultérieurement en 2003, les exportateurs ont été autorisés à exporter de l'huile d'olive biologique et conditionnée dans le cadre du contingent et sans limite de quantité. Cette décision a été complétée en 2005 (9 août) par l'autorisation des opérateurs non-résidents à exporter de l'huile d'olive conditionnée. L'Office National de l'Huile a adopté à partir de cette date, une nouvelle politique de prix pour l'achat de la production nationale très proche de celle pratiquée par les opérateurs privés⁸. Actuellement, plus de deux cent négociants privés à côté de l'ONH assurent l'exportation.

2.1.2 La filière de conditionnement des huiles

Le conditionnement de l'huile d'olive pour la consommation locale et l'exportation, et de l'huile de graines pour la consommation locale, est réalisé dans environ 35 unités de conditionnement, d'une capacité globale de 115000 tonnes par an environ. Les unités spécialisées dans le conditionnement d'huile d'olive sont au nombre de 24 (APII, 2014).

Les huiles conditionnées pour le marché intérieur représentent actuellement près de 50% des huiles consommées. Pour l'ensemble des huiles alimentaires (huile de graines et huile d'olive), les quantités conditionnées sont passées de 280000 tonnes en 2008 à 317000 tonnes en 2012, soit une croissance de 12%. Le conditionnement de l'huile d'olive a concerné des quantités passant de 10000 à 27000 tonnes pour la même période. Pour l'ensemble des huiles alimentaires, l'utilisation moyenne de la capacité installée est de l'ordre de 50%.

2.1.3 La filière d'extraction de l'huile de grignons

L'extraction des huiles d'olive produit des grignons d'olive qui contiennent une huile résiduelle qui n'a pas été extraite par les processus physiques et mécaniques. L'huile de grignons d'olive brute est l'huile obtenue par traitement aux solvants des grignons d'olive (les mêmes que ceux utilisés dans l'extraction des huiles de graines oléagineuses) ou d'autres procédés physiques. Cette huile est raffinée pour être comestible donnant lieu à l'huile de grignons d'olive raffinée.

En Tunisie, le tissu industriel d'extraction de l'huile de grignons d'olive comporte une dizaine d'unités d'extraction avec une capacité installée de l'ordre de 2000 tonnes par jour. La Valeur de la production de l'huile de grignons d'olive est estimée à 5,00 millions de dinars en 2012 (contre une production estimée à 10,50 millions de dinars en 2008). Cette filière industrielle a été marquée par la disparition de plusieurs unités d'extraction des 22 unités d'extraction que comptait la filière durant les années 70. Les unités d'extraction implantées pour la plupart au Sahel (Sousse, Monastir et Mahdia) et à Sfax, travaillent essentiellement avec les huileries traditionnelles qui produisent encore des grignons moins épuisés qui peuvent donner jusqu'à 2% d'huile de grignons.

Les produits dérivés issus de l'extraction sont les grignons épuisés et l'huile de grignons destinés, soit à d'autres industries (savonnerie par exemple), soit, après raffinage, au mélange à l'huile d'olive vierge ou à l'huile de graines.

2.1.4 La filière de raffinage des huiles

La Tunisie dispose de 15 unités de raffinage d'huile, ayant une capacité globale de 270000 tonnes par an (soit 900 tonnes par jour). Le taux moyen d'utilisation de cette capacité est de 60% environ. Ces raffineries se spécialisent essentiellement dans le raffinage des huiles de grignons d'olive et des huiles de graines oléagineuses (locales ou importées à l'état brut) en raison de la faible demande du consommateur tunisien en huile d'olive raffinée (de qualité lampante).

Les produits obtenus par raffinage (les huiles d'olive raffinées, les huiles de grignons raffinées et les huiles de graines oléagineuses raffinées) sont conditionnés, soit en bouteilles en verre ou en plastique, soit en bidons métalliques. Les huiles raffinées destinées aux mélanges sont conditionnées et vendues en fûts métalliques (APII, 2014).

2.1.5 La filière de production de margarine et de graisse végétale

La production nationale de margarines et de graisses végétales a atteint 77300 tonnes en 2012, (contre 71300 tonnes en 2008). Cette croissance est due en partie à certains changements observés dans les habitudes de consommation des tunisiens et l'utilisation de nouveaux produits alimentaires à base de margarine et de graisse végétale qui ont remplacé, en partie, le beurre dans la consommation des ménages et les industries de pâtisserie et viennoiserie.

Tableau 5. Principales productions de l'industrie des huiles et corps gras

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne de la période
PRODUCTION DE L'HUILE DE GRIGNONS D'OLIVE									
Valeur de la production (millions de dinars)				10,50	8,00	5,00	4,80	5,00	7
CONDITIONNEMENT DES HUILES									
Valeur de la production de l'huile d'olive conditionnée (millions de dinars)				10,00				27,00	19
Valeur de la production des huiles alimentaires conditionnées (millions de dinars)				280,00				317,00	299
PRODUCTION DE MARGARINE ET DE GRAISSE VEGETALE									
Volume de la production (milliers de tonnes)				71,30	73,50	73,50	75,00	77,30	74

Source: Elaboration à partir des données de l'Annuaire Statistique de la Tunisie (plusieurs numéros). Institut National de la Statistique (INS).

2.1.6 Examen des performances extérieures de l'industrie des huiles et corps gras

Cas de l'huile d'olive vierge (produit 1509 10)

Sur le plan international, la Tunisie a contribué pour 9% aux exportations mondiales d'huile d'olive vierge en 2013 et s'est placée au quatrième rang après l'Espagne, l'Italie et la Grèce (Tableau 6).

Les recettes tunisiennes d'exportation d'huile d'olive vierge ont atteint 782,460 millions de dinars en 2013 (pour 144,288 mille tonnes écoulées sur le marché international). L'Union Européenne est la principale destination avec 108,875 mille tonnes, ce qui correspond à 73,5% des exportations totales tunisiennes. L'Italie et l'Espagne ont été les principaux clients avec respectivement 40,35% et 23,46% des recettes en 2013.

Les Etats Unis est la deuxième destination après le marché de l'UE-28. En 2013, les exportations vers ce pays ont représenté 16,47% de la valeur des exportations et 15,55% des quantités exportées d'huile d'olive vierge. Pour les autres destinations dont notamment le Maroc, le Canada, l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis, les exportations d'huile d'olive vierge ont été nettement plus faibles.

L'examen de la structure (en quantités) des exportations d'huile d'olive vierge selon ses qualités permet de constater que les exportations des trois qualités d'huiles d'olive vierges propres à la consommation en l'état, sont effectuées en grande proportion en vrac et les exportations d'huile conditionnée n'a pas enregistré une augmentation notable malgré les efforts de promotion des exportations d'huile d'olive conditionnées; déployés et financés en grande partie par le *Fonds de Promotion de l'Huile d'Olive Conditionnée*⁽⁸⁾.

En effet, pour les exportations de l'huile d'olive vierge extra⁹ qui représentent près de 79,9% des exportations tunisiennes d'huile d'olive vierge, 88,4% des exportations est vendue en vrac (Produit 1509 10 9081).

De même, l'essentiel de l'huile d'olive vierge¹⁰ est également exporté en vrac, même si ces quantités ne dépassent pas les 2,5% du volume exporté toutes destinations confondues en 2013.

Les quantités exportées d'huile d'olive vierge courante¹¹, troisième qualité d'huile d'olive vierge, restent minimales par rapport au volume total et ne dépassent pas 1%.

⁽⁸⁾ Il faut rappeler que la Tunisie a créé en 2006 un *Fonds de Promotion de l'Huile d'Olive Conditionnée*, géré par le Conseil Tunisien de l'Huile d'Olive Conditionnée. Ce fond intervient pour soutenir des actions d'intérêt général visant à promouvoir la commercialisation de l'huile d'olive tunisienne. Ce fond prévoit des aides aux entreprises et aux associations professionnelles opérant dans le domaine de la production de l'huile d'olive conditionnée ou de son exportation, exception faite pour les sociétés de commerce international. L'aide de ce fonds est accordée sous forme de primes non cumulables aux primes et aides accordées par les autres fonds.

⁽⁹⁾ L'huile d'olive vierge extra est l'huile d'olive vierge dont l'acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 0,8 gramme pour 100 grammes et dont les autres caractéristiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la norme COI/T.15/NC n° 3/Rév. 8 février 2015.

⁽¹⁰⁾ L'huile d'olive vierge est l'huile d'olive vierge dont l'acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 2 grammes pour 100 grammes et dont les autres caractéristiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la norme COI/T.15/NC n° 3/Rév. 8 février 2015.

⁽¹¹⁾ L'huile d'olive vierge courante est l'huile d'olive vierge dont l'acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 3,3 grammes pour 100 grammes et dont les autres caractéristiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la norme COI/T.15/NC n° 3/Rév. 8 février 2015. Ce produit peut être vendu directement aux consommateurs seulement si le pays de vente au détail l'autorise. Dans le cas de non autorisation, la dénomination de ce produit répondra aux dispositions légales de ce pays.

Ceci étant dit, il est intéressant de remarquer aussi que la part des exportations des huiles lampantes⁽¹²⁾ reste relativement élevée. En 2013, l'exportation d'huile d'olive vierge non propre à la consommation a représenté 17% du volume total des exportations d'huile d'olive vierge tunisienne.

Cas de l'huile d'olive raffinée et de l'huile d'olive (produit 150990)

Les recettes tunisiennes d'exportation d'huile d'olive raffinée⁽¹³⁾ et d'huile d'olive⁽¹⁴⁾ (produit 150990) ont atteint 36,743 millions de dinars en 2013 (pour 6723 tonnes écoulées sur le marché international).

Les Etats Unis est la première destination pour ces deux catégories d'huile. En 2013, les exportations vers ce marché ont représenté 39,8% de la valeur des exportations et 38,4% des quantités exportées. L'Italie est le deuxième marché pour ce produit avec 11,1% des recettes en 2013 (soit 12,2% des quantités exportées). Pour les autres destinations, les volumes exportés par la Tunisie restent faibles.

L'examen de la structure (en quantités) des exportations d'huile d'olive raffinée et d'huile d'olive (produit 150990) selon ses qualités, permet de constater également que ces exportations sont effectuées en grande proportion en vrac. Les exportations d'huile d'olive et ses fractions en vrac (produit 1509 90 0089) représentent l'essentiel de cette gamme de produit avec 66,6% des expéditions en 2013 face à une tendance à la baisse de la part des exportations d'huile d'olive raffinée.

Cas de l'huile de grignons d'olive (produit 151000)

Les recettes tunisiennes d'exportation d'huile de grignons d'olive (voir annexes pour les détails sur les échanges de ce chapitre) restent faibles (moins de 3% des recettes générées par les exportations d'huile d'olive vierge) et ont atteint seulement 22,418 millions de dinars en 2013 pour 5794 tonnes écoulées⁽¹⁵⁾. Le marché des Etats Unis est la première destination avec 52,44% de la valeur des exportations et 53,37% des quantités exportées en 2013. Les exportations vers les autres pays, notamment l'Arabie Saoudite, l'Espagne, l'Italie et la Libye, restent irrégulières en quantité et en valeur.

⁽¹²⁾ L'huile d'olive vierge non propre à la consommation en l'état dénommée huile d'olive vierge lampante est l'huile d'olive vierge dont l'acidité libre exprimée en acide oléique est supérieure à 3,3 grammes pour 100 grammes et/ou dont les caractéristiques organoleptiques et les autres caractéristiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la norme COI/T.15/NC n° 3/Rév. 8 février 2015. Elle est destinée aux industries du raffinage ou à des usages techniques.

⁽¹³⁾ L'huile d'olive raffinée est obtenue des huiles d'olive vierges par des techniques de raffinage qui n'entraînent pas de modifications de la structure glycéridique initiale. Son acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 0,3 gramme pour 100 grammes et ses autres caractéristiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la norme COI/T.15/NC n° 3/Rév. 8 février 2015. Ce produit peut être vendu directement aux consommateurs seulement si le pays de vente au détail l'autorise.

⁽¹⁴⁾ L'huile d'olive est l'huile constituée par le coupage d'huile d'olive raffinée et d'huiles d'olive vierges propres à la consommation en l'état. Son acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 1 gramme pour 100 grammes et ses autres caractéristiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par la norme COI/T.15/NC n° 3/Rév. 8 février 2015. Le pays de vente au détail peut exiger une dénomination plus précise.

⁽¹⁵⁾ Selon la norme COI/T.15/NC n° 3/Rév. 8 février 2015, l'huile de grignons d'olive brute est l'huile obtenue par traitement aux solvants ou d'autres procédés physiques, des grignons d'olive, à l'exclusion des huiles obtenues par des procédés de réestérification et de tout mélange avec des huiles d'autre nature. Elle est destinée au raffinage en vue de son utilisation pour la consommation humaine ou destinée à des usages techniques. L'huile de grignons d'olive raffinée est l'huile obtenue à partir de l'huile de grignons d'olive brute par des techniques de raffinage n'entraînant pas de modifications de la structure glycéridique initiale. Son acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 0,3 gramme pour 100 grammes et ses autres caractéristiques. Ce produit peut être vendu directement aux consommateurs seulement si le pays de vente au détail l'autorise. L'huile de grignons d'olive est l'huile constituée par le coupage d'huile de grignons d'olive raffinée et d'huiles d'olive vierges propres à la consommation en l'état. Son acidité libre exprimée en acide oléique est au maximum de 1 gramme pour 100 grammes et ses autres caractéristiques correspondent à celles fixées pour cette catégorie par norme. Ce coupage ne peut, en aucun cas, être dénommé « huile d'olive ». Le pays de vente au détail peut exiger une dénomination plus précise.

De plus, il faut souligner que la Tunisie bénéficie d'un fort potentiel de développement des exportations d'huile d'olive biologique. En 2012, ces exportations ont atteint un volume de 160000 tonnes pour une valeur de 593 millions de dinars (soit une croissance de plus de 40% en termes de quantités et 30% en termes de valeurs, par rapport à 2011). Sur la période 2007-2009, les Etats Unies et la France ont absorbé respectivement 75% et 17% des exportations tunisiennes d'huile d'olive biologique.

Tableau 6. Part des vingt premiers exportateurs d'huile d'olive vierge à échelle mondiale (produit 150910)

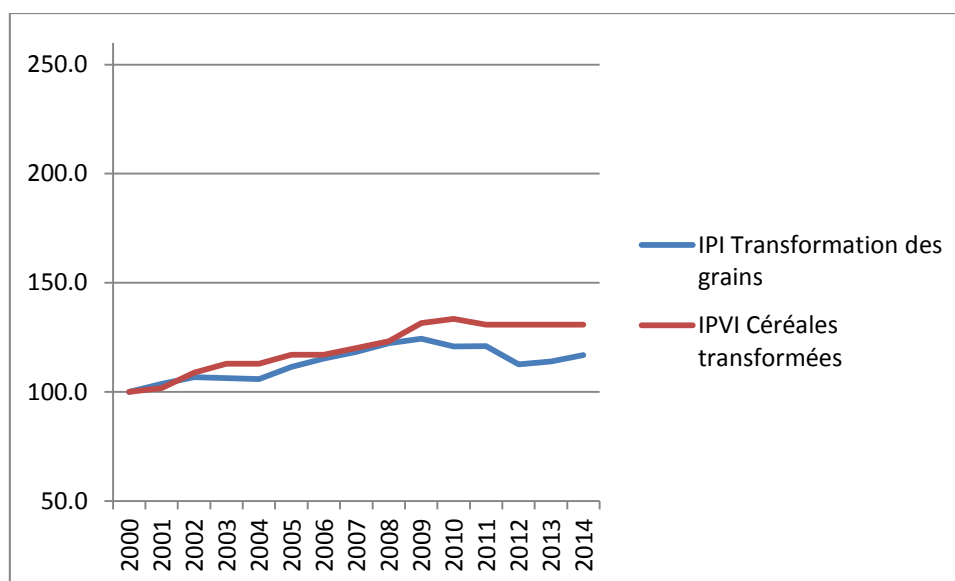
Part en valeur dans les exportations du monde (%)				
Exportateurs	2010	2011	2012	2013
Espagne	46,7	44,2	41,7	37,7
Italie	27,9	29,1	28,7	26,4
Grèce	7,2	8	8,7	11,2
Tunisie	6,7	5,7	7,5	9
Portugal	3,3	4,7	5,5	6,5
Turquie	0,8	0,7	1,1	2,6
Argentine	1	1,5	1	1,3
Chili	0,3	0,5	0,7	0,8
République arabe syrienne	1,5	0,9	0,6	0,7
France	0,6	0,6	0,6	0,6
Belgique	0,3	0,3	0,3	0,4
Etats-Unis d'Amérique	0,3	0,3	0,4	0,4
Allemagne	0,5	0,5	0,4	0,3
Maroc	0,9	0,9	0,6	0,3
Liban	0,1	0,1	0,2	0,2
Palestine, Etat de	0,3	0,4	0,5	0,2
Pays-Bas	0,1	0,1	0,1	0,1
Australie	0,5	0,5	0,3	0,1
Autriche	0,1	0,1	0,1	0,1
Royaume-Uni	0,1	0,1	0,1	0,1

Source: *Elaboration à partir des données du Centre du Commerce International (ITC).*

2.2 Principales caractéristiques de l'industrie des céréales et dérivés

La transformation des céréales est une activité de première importance, dans la mesure où elle traite des céréales considérées comme un produit de première nécessité. La Tunisie reste un pays structurellement importateur de blé tendre et le « pain tunisien est fabriqué à hauteur de 80% par le blé d'importation ». L'approvisionnement du marché tunisien en blé est assuré par l'Office de Céréales avec un volume moyen de un million de tonnes par an de blé tendre importé et exploité dans la production de la farine destinée à la fabrication du pain subventionné. Pour les autres produits alimentaires à base de blé dur (couscous et pâtes alimentaires), la part de la production nationale ne couvre que 60% des besoins du pays.

Figure 11. Evolution comparée des indices de production et des prix de vente industriels pour l'industrie des céréales et dérivés



Note: Indice de la Production Industrielle (IPI) et Indices des Prix de Vente Industriels (IPVI)

Source: *Elaboration à partir des données de l'Annuaire Statistique de la Tunisie. Institut National de la Statistique (INS).*

L'industrie de première transformation dans cette industrie concerne 28 minoteries-semouleries (contre 21 unités en 1994) d'une capacité de transformation de 33 millions de quintaux par an (contre 18 millions de quintaux en 1994). Les minoteries emploient environ 2500 personnes, avec un taux d'encadrement de 6%. Les taux d'exploitation moyens de ces minoteries-semouleries sont inférieurs à 60% de la capacité actuelle de production face à une consommation nationale qui tend à se stabiliser au niveau de 20 millions de quintaux par an.

L'industrie de deuxième transformation dans cette filière concerne les boulangeries, les unités de fabrication de pâtes alimentaires et couscous et la fabrication d'aliments concentrés.

Cette première filière des boulangeries demeure très atomisée et occupe la première position en termes de nombre d'unités pour l'ensemble du secteur des industries alimentaires, puisqu'elle compte plus de 2400 boulangeries sur l'ensemble du territoire tunisien. En 2012, la production du pain a atteint 847000 tonnes (contre 817000 tonnes en 2008). La capacité nationale de production du pain est de l'ordre de 1,5 million de tonnes/an, ce qui correspond au double de la consommation nationale de ce produit.

La deuxième filière de fabrication de pâtes alimentaires et couscous compte 16 unités (9 unités pour les pâtes, 3 pour le couscous et 4 unités mixtes). En 2012, la production de pâtes alimentaires et de couscous a atteint 321000 tonnes. Cinq unités, intégrées à des semouleries, fournissent 80% de la production de pâtes et 50% de la production nationale du couscous. Cette branche procure environ 1000 emplois permanents (700 pour la production de pâtes alimentaires et 300 pour la fabrication de couscous).

Tableau 7. Principales productions de l'industrie des céréales et dérivés (milliers de tonnes)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne de la période
MINOTERIES ET SEMOULERIES									
Volume de la production totale de farine	875,10	747,40	774,20	846,80	814,40	822,00	860,00	886,00	828
Volume de la production de la farine panifiée	690,20	716,80	733,30	684,00	606,00	602,00	620,00	639,00	661
Volume de la production de la farine pâtissière				165,00	236,00	207,00	240,00	247,00	219
Volume de la production de la semoule	560,90	585,90	602,50	672,00	636,00	678,00	675,00	695,00	638
Volume total la production				1521,00	1478,00	1487,00	1535,00	1581,00	1 520
BOULANGERIES									
Volume de la production pain				817,00	825,00	833,00	839,00	847,00	832
PATES ALIMENTAIRES ET COUSCOUS									
Volume de la production de pâtes alimentaires	182,70			223,00	234,00	240,00	250,00	255,00	231
Volume de la production de couscous	60,70			67,00	61,00	64,00	65,00	66,00	64
ALIMENTS CONCENTRES									
Volume de la production		1415,00		1590,00	1600,00	1750,00	1765,00	1780,00	1 650
BISCUITERIE									
Volume de la production				71,20	73,00	74,50	75,40	76,50	74

Source: *Elaboration à partir des données de l'Annuaire Statistique de la Tunisie (plusieurs numéros). Institut National de la Statistique (INS).*

La troisième filière des aliments concentrés a connu, au cours des dernières années, un développement important (APII, 2014). La capacité de production est estimée à environ 2,6 millions de tonnes par an, répartie à raison de 49% au Nord, 40% au Centre et 11 % au Sud. Cette filière compte environ 200 unités de production dont 53 unités sont étatiques. Le taux d'utilisation de la capacité dans cette filière est de seulement 35%.

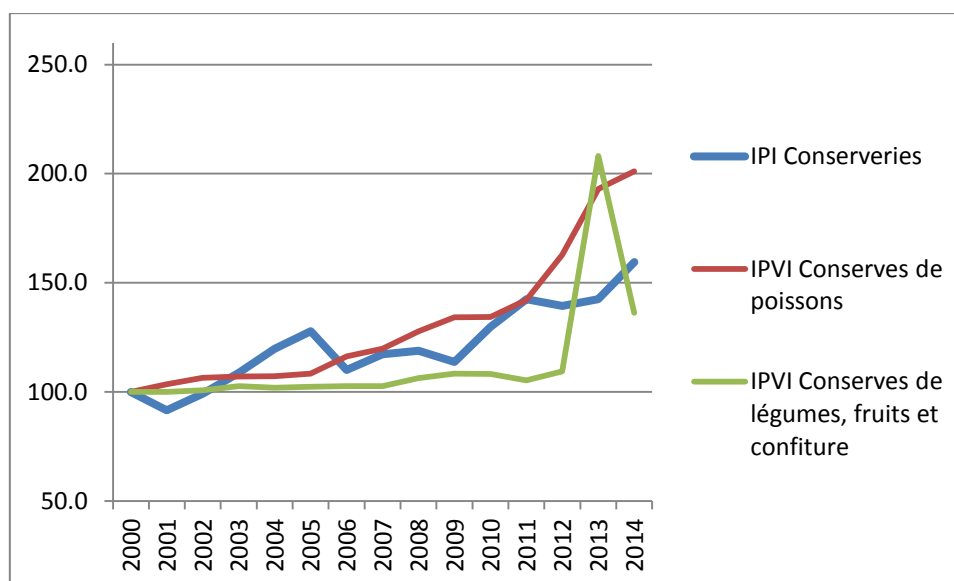
Les productions des pâtes alimentaires et de couscous ont évolué durant les cinq dernières années, passant respectivement de 223.400 et 67.000 tonnes en 2008 à 255.000 et 66.000 tonnes en 2012.

L'industrie de la biscuiterie en Tunisie compte une douzaine d'unités. La production de biscuits en Tunisie est en constante progression et elle a atteint 76,5 milles de tonnes pour l'année 2012.

2.3 Principales caractéristiques de l'industrie de conserves alimentaires et de poissons

Cette industrie est composée essentiellement de deux filières: la filière de conserves de légumes et fruits et la filière de conserves de poissons. Dans son ensemble, le rythme d'évolution de la capacité productive était assez lent alors que les prix à la production (IPVI) ont accusé une hausse très importante à partir de l'année 2011.

Figure 12. Evolution comparée des indices de production et des prix de vente industriel pour l'industrie de conserves alimentaires et de poissons



Note: Indice de la Production Industrielle (IPI) et Indices des Prix de Vente Industriels (IPVI)

Source: *Elaboration à partir des données de l'Annuaire Statistique de la Tunisie. Institut National de la Statistique (INS).*

2.3.1 La filière de conserves de légumes et fruits

L'industrie de transformation de tomate représente environ 90% de l'activité de conserves de légumes et de fruits en Tunisie, avec une moyenne annuelle de transformation, de l'ordre de 600 mille tonnes de tomates fraîches. Cependant, la production reste peu diversifiée et concerne essentiellement la production du Double Concentré de Tomate (DCT), une spécialisation de la Tunisie premier producteur mondial. La consommation tunisienne est estimée à 50 kg par an par habitant (à titre d'exemple, la consommation moyenne est de 35 kg aux Etats Unis et seulement 24 kg en Italie).

La Tunisie est parmi les dix premiers pays transformateurs de tomates dans le monde avec une capacité de transformation de 34 tonnes par jour (moyenne de la période 2005-2012). Selon le Groupement Industries Conserves Alimentaires (GICA), 27 unités ont assuré la transformation de près de 804000 tonnes de tomates fraîches avec une production globale de DCT de 134000 tonnes en 2012.

En ce qui concerne la production de l'harissa (transformation du piment rouge à l'état frais), elle s'élève à 33000 tonnes en 2012 (contre 25000 en 2008). La transformation est assurée par 25 unités ayant une capacité de transformation totale de l'ordre de près de mille tonnes par jour.

En ce qui concerne la production des autres conserves de légumes, principalement le petit pois et le haricot, elle a atteint 1700 tonnes en 2012 (contre 1300 tonnes en 2008). Cette filière d'activité est confrontée à une forte concurrence de la part des produits importés malgré des droits de douane élevés de l'ordre de 73% (APII, 2014).

L'industrie des semi-conserves de légumes est axée principalement sur l'activité de transformation d'olives de table qui représente environ 40% de la production des semi-conserves en Tunisie¹⁶. Les autres industries de semi-conserves concernent la production de macédoine de légumes, les

⁽¹⁶⁾ L'activité de transformation d'olive de table reste une activité artisanale en Tunisie avec plus de 10.000 tonnes d'olives traitées par le secteur artisanal.

artichauts, les piments, les cornichons, les câpres et les citrons. La transformation est assurée par 27 unités industrielles avec une capacité de production de 14500 tonnes par an.

Pour les conserves de fruits, seulement trois unités sont en production avec une capacité théorique de l'ordre de 21000 tonnes par an (près de 29 autres unités traitent les fruits en tant qu'activité secondaire). Les principaux fruits concernés par la transformation sont le coing (30%), la fraise (25%), l'abricot (20%) et la figue (12%). Le reste est constitué de la pomme, de la pêche, de l'orange.

2.3.2 La filière de conserves de poissons

Avec une production moyenne de l'ordre de 5 milliers de tonnes sur la période 2008-2012, la production de conserves de sardines est marquée par l'irrégularité au niveau des quantités de sardines pêchées annuellement en Tunisie. Selon les chiffres du ministère tunisien de l'industrie, 14 unités ont fonctionné en 2011, avec une capacité de transformation de 113 tonnes de sardines par jour.

Pour la transformation de thons, la capacité installée avoisine les 181 tonnes par jour. Actuellement, le thon importé représente près de 95% des quantités transformées. Une grande partie du thon rouge tunisien est exportée en frais vers des pays comme le Japon.

La filière de produits de la mer congelés (crustacés et céphalopodes) regroupe 45 unités (selon les estimations)⁽¹⁷⁾.

Tableau 8. Principales productions de l'industrie de conserves alimentaires

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne de la période
TRANSFORMATION DE LA TOMATE									
Volume transformé (milliers de tonnes)				828,00	708,00	840,00	865,00	804,00	809
Volume de la production du DCT (milliers de tonnes)	130,00	90,00	110,00	138,00	118,00	140,80	141,40	134,00	125
Valeur de la production de conserves de fruits (millions de dinars)	20,00	19,00	21,00	23,00	26,00	32,00	30,00	33,00	26
PRODUCTION DE CONSERVES DE FRUITS									
Volume de la production de conserves de fruits (milliers de tonnes)				7,20	7,50	7,60	7,80	8,10	8
Valeur de la production de conserves de fruits (millions de dinars)				1,22	1,34	1,42	1,54	1,65	1
PRODUCTION SEMI-CONSERVES DE LÉGUMES									
Volume de la production d'olives de table et câpres (milliers de tonnes)						6,50	8,00		7
Volume de la production d'artichauts (milliers de tonnes)						0,90	0,64		<1

Source: Elaboration à partir des données de l'Annuaire Statistique de la Tunisie (plusieurs numéros). Institut National de la Statistique (INS).

⁽¹⁷⁾ En absence de statiques actualisées, certains opérateurs estiment que le nombre des unités opérant dans cette branche d'activité est supérieur à 70.

Tableau 9.Principales productions de l'industrie de conserves de poissons

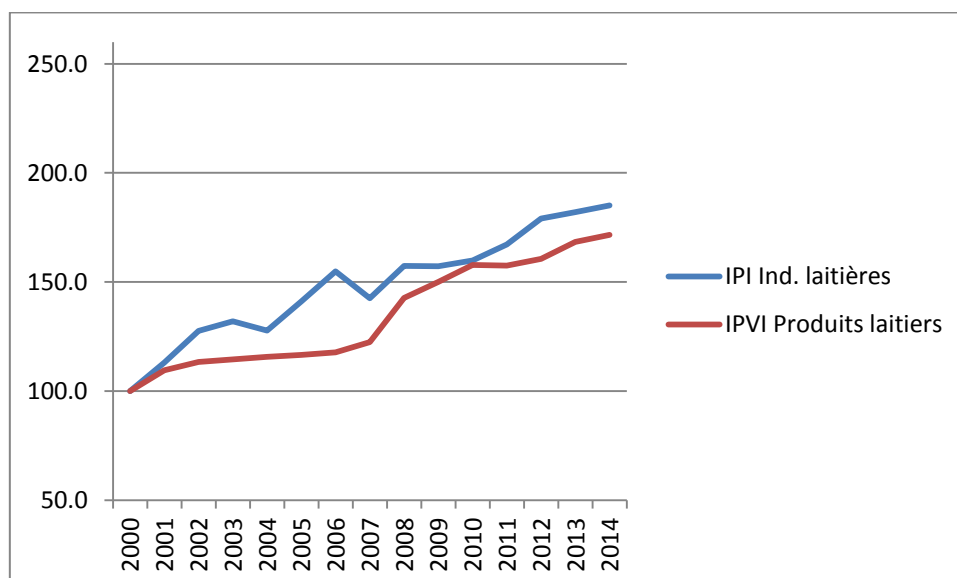
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne de la période
Volume de la production de conserves de sardines (milliers de tonnes)				5,00	6,60	3,30	5,00	5,30	5
Valeur de la production de conserves de sardines (millions de dinars)				17,20	23,70	12,40	19,80	21,60	19
Volume de la production de conserves de thon (milliers de tonnes)				6,40	6,80	10,00	10,00	10,50	9
Valeur de la production de conserves de thon (millions de dinars)				49,10	54,40	84,00	88,20	96,30	74
Volume de la production de conserves de poissons (milliers de tonnes)	11,40	12,00	12,20	11,40	13,40	13,30	15,00	15,80	13
Volume de la production des principaux produits de la mer congelés (milliers de tonnes)				20,00	16,30	16,90	21,60	17,00	18
Valeur de la production des principaux produits de la mer congelés (millions de dinars)				238,00	182,00	184,60	253,50	213,00	214

Source: Elaboration à partir des données de l'Annuaire Statistique de la Tunisie (plusieurs numéros). Institut National de la Statistique (INS).

2.4 Principales caractéristiques de l'industrie du lait et dérivés

La filière laitière occupe une position stratégique au sein du secteur des industries alimentaires tunisiennes. Elle touche à la sécurité alimentaire du pays; en plus, elle constitue un créneau économique important (élevage, collecte, transformation, autosuffisance, etc.). Les dernières années ont connu un accroissement rapide de la transformation du lait frais produit localement en lait de boisson et cela grâce aux mesures prises relatives à la taxation de la poudre de lait importée, à la subvention accordée pour la transformation du lait frais et, surtout, au renforcement du réseau de collecte du lait frais⁽¹⁸⁾. Ces mesures ont incité les éleveurs à fournir de grands efforts pour augmenter la production. Ainsi, le volume de lait frais transformé en lait de boisson a atteint 465 millions de litres en 2012. Cette branche des industries du lait de boisson détient environ 75% de la capacité de l'industrie laitière du pays. La Figure 13 traduit la progression observée au niveau de la production de l'industrie laitière en Tunisie. Sur la période 2000-2014, l'indice de la production industrielle a augmenté de 85 points un rythme supérieur à celui des prix à la production, traduisant le progrès accompli au niveau de ce secteur pour satisfaire de la demande nationale et maîtriser les prix.

Figure 13. Evolution comparée des indices de production et des prix de vente industriels pour l'industrie du lait et dérivés



Note: Indice de la Production Industrielle (IPI) et Indices des Prix de Vente Industriels (IPVI)

Source: *Elaboration à partir des données de l'Annuaire Statistique de la Tunisie. Institut National de la Statistique (INS).*

Actuellement, la Tunisie a atteint l'autosuffisance en matière de lait de consommation. La poudre de lait, utilisée comme complément dans la fabrication du yaourt (4000 tonnes) et dans d'autres fabrications (5000 tonnes), est produite en Tunisie par une unité industrielle (APII, 2014).

De son côté, la production de yaourt a atteint 1201 millions de pots en 2012 (contre 1020 millions de pots en 2008), avec une capacité de production d'environ 5 millions de pots par jour répartie sur 10

⁽¹⁸⁾ Jusqu'en 1992, l'industrie du lait de boisson se basait en grande partie (plus de 80%) sur la régénération de la poudre de lait importée. La stratégie nationale relative à la filière, mise en place en 1989, révisée en 1994 et revue en 1998, a permis d'atteindre en 1999 l'autosuffisance en lait grâce à une série de mesures incitatives.

centrales laitières et 7 unités spécialisées dans la production de yaourt. Aussi, la production de yaourt a connu un développement important depuis les années 1990 suite à l'installation de plusieurs investisseurs privés dans cette industrie, ce qui a permis un accroissement significatif au niveau de la consommation nationale⁽¹⁹⁾.

La production fromagère est encore timide et a atteint seulement 36800 tonnes en 2012 contre 31300 tonnes en 2008. Plusieurs mesures d'encouragement ont été prises à tous les niveaux pour développer davantage cette activité qui fait face à plusieurs défis quantitatifs et qualitatifs. La capacité installée pour la production de fromage est de 110 millions de litres par an répartie sur 25 fromageries alors que la capacité en exploitation est de 84 millions de litres par an.

La valeur de production de beurre a atteint 26,6 millions de dinars en 2012. La capacité de production de beurre à partir du lait frais local est estimée à 9000 tonnes par an, alors que la capacité de production de beurre à partir de la matière grasse laitière anhydre importée est de l'ordre de 2400 tonnes/an. Ces capacités sont installées, principalement, dans les centrales laitières.

Tableau 10. Principales productions de l'industrie du lait et dérivés

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne de la période
Volume de la production de laits frais (millions de litres)	379,700	421,200		421,00	400,00	456,00	447,00	465,00	427
Volume de la production de yaourt (millions de pots)				1020,00	1108,00	952,00	1144,00	1201,00	1 085
Volume de la production de fromage (milliers de tonnes)	17,00	18,50		31,30	38,300	40,00	35,00	36,80	31
Valeur de la production de beurre (millions de dinars)				25,60	25,80	26,10	26,30	26,60	26

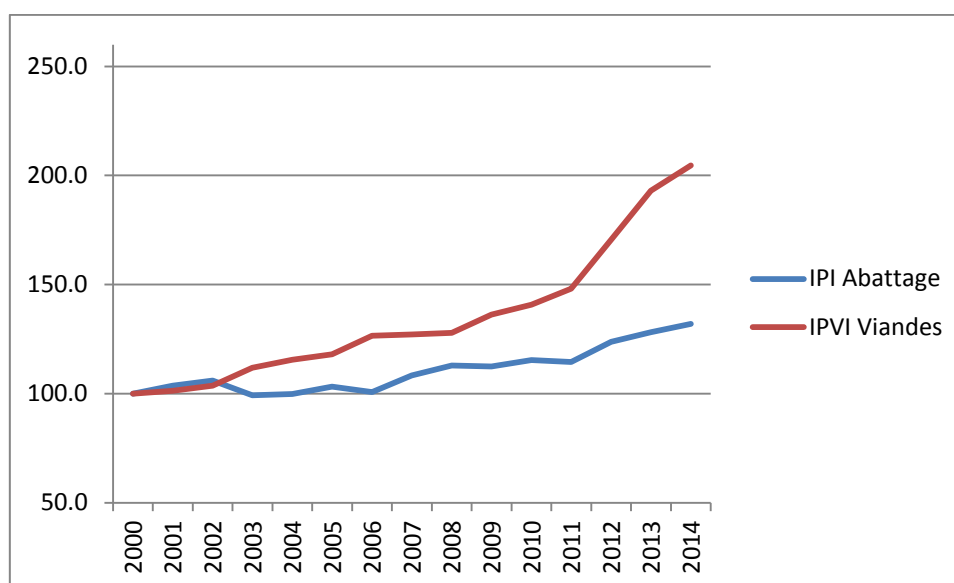
Source: Elaboration à partir des données de l'Annuaire Statistique de la Tunisie (plusieurs numéros). Institut National de la Statistique (INS).

⁽¹⁹⁾ La production de yaourt et des produits frais n'est pas subventionnée par l'Etat et le prix obéit aux règles du marché.

2.5 Principales caractéristiques de l'industrie des viandes

En Tunisie, l'industrie des viandes et d'abattage concerne principalement la filière de viande rouge et la filière de viande blanche. L'évolution comparée des niveaux de production industrielle et des prix à la production (Figure 14) montre que les prix de vente industriels (IPVI Viandes) ont augmenté à un rythme plus important que celui de la production totale du secteur (IPI Abattage), avec une hausse des prix de vente industriels de supérieur à 50 points depuis 2010.

Figure 14. Evolution comparée des indices de production et des prix de vente industriels pour l'industrie des viandes



Note: Indice de la Production Industrielle (IPI) et Indices des Prix de Vente Industriels (IPVI)

Source: *Elaboration à partir des données de l'Annuaire Statistique de la Tunisie. Institut National de la Statistique (INS).*

Tableau 11. Principales productions de l'industrie d'abattage des viandes

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenn e de la période
Valeur de la production (millions de dinars)				1584,00	1566,00	1760,00	1838,00	2170,00	1 784

Source: *Elaboration à partir des données de l'Annuaire Statistique de la Tunisie (plusieurs numéros). Institut National de la Statistique (INS).*

2.5.1 La filière des viandes rouges

La filière des viandes rouges en Tunisie constitue une filière d'activités très diversifiées. Elle couvre un ensemble de maillons allant de la production à la consommation. La filière des viandes rouges englobe les viandes des espèces bovines, ovines, caprines et accessoirement caméline et équine.

La production de viandes rouges provient principalement des viandes bovines, ovines et caprines et d'une façon secondaire des viandes camélines et équines.

Le Tableau 12 illustre l'évolution de la production des différentes catégories des viandes rouges (GIVLait). En 2012, sur les 121 mille tonnes produites, plus de 50% proviennent de taurillons élevés et engrainés et 35% de vaches de réformes. Le secteur assure plus de 95% de la viande consommée (le reste est assuré par les importations).

Tableau 12. Evolution de la production et de la consommation des viandes rouges (mille tonnes)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenn e de la période
Viande Bovine	47,8	49,0	52,4	53,7	51,6	55,8	54,0	56,0	53
Viande Ovine	45,7	48,4	49,4	51,5	49,0	50,0	50,0	48,5	49
Viande Caprine	8,5	9,2	9,6	9,7	9,8	9,4	9,0	9,5	9
Autre viandes	8,0	7,6	8,8	8,6	6,8	7,5	8,0	7,2	8
Total de la production	110,0	114,2	120,2	123,5	117,2	122,7	121,0	121,2	119
Importation	7,6	5,1	3,3	3,0	5,0	3,1	1,0	5,3	4
Consommation	117,6	119,3	123,5	126,5	122,2	125,8	122,0	126,5	123
Taux de couverture	93,5%	95,7%	97,3%	97,7%	95,9%	97,6%	99,2%	95,8%	97%

Source: Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges et du Lait (GIVLait), 2015.

En Tunisie, plus de 100 mille éleveurs de bovins travaillent sans aucune organisation syndicale et font face à un très grand nombre d'intervenants qui opèrent dans 184 marchés aux bestiaux répartis sur toutes les régions du pays (GIVLait, 2015). Ces marchés sont concédés par appel d'offre annuel pour des opérateurs privés ou par gestion directe des communes et se trouvent généralement installés à côté des 201 abattoirs que compte le pays (DGSV, 2013).

Il est intéressant de remarquer que les transactions commerciales entre éleveurs ou entre éleveurs et bouchers, et ceci par l'intermédiaire des maquignons, ne se font pas au poids mais plutôt à la tête sur une simple appréciation de l'état général de la bête.

Tableau 13. Répartition régionale des abattoirs et de la production

Région d'implantation	Nombre d'abattoirs	Part dans la production nationale
Nord	79	53%
Centre	88	32%
Sud	34	15%

Source: Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges et du Lait (GIVLait), 2015.

Selon l'INS, la consommation moyenne de viande par habitant et par an est passée de 11,9 Kg en 2000 à 12,3 par habitant et par an en 2010 (soit 2,9 Kg/habitant/an pour la viande bovine 9,4 Kg/habitant/an pour la viande ovine).

La commercialisation est caractérisée par différents types de circuits mais le secteur reste largement traditionnel⁽²⁰⁾. Les bouchers constituent le circuit principal de la viande rouge en Tunisie avec 8500 bouchers qui fournissent 95% de la viande aux consommateurs. Ces bouchers achètent sur les marchés à bestiaux et font abattre (ou abattent eux-mêmes) dans certaines petites localités pour leur propre compte.

⁽²⁰⁾ A titre d'exemple, en France le rapport de la distribution de viande est inverse : 80% de la viande est distribuée en Grandes Surfaces alors que la boucherie traditionnelle (de terroir et spécialisée) ne représente que 15% de l'activité, le reste (5%) est réservé à la viande halal et casher.

Les grossistes ou unités de découpe ont pour activités l'achat de carcasses, l'entreposage frigorifique, la découpe des quartiers et la vente en gros (8 des unités de découpe et 2 unités d'entreposage frigorifique et le commerce du gros). Les grossistes et unités de découpe approvisionnent particulièrement l'hôtellerie et le secteur touristique principalement en viande importée.

La part de la grande distribution dans la commercialisation de la viande rouge reste faible en Tunisie (moins de 5% de la viande rouge est distribuée par près de 140 grandes et moyennes surfaces et 2 hypermarchés).

En résumé, la filière des viandes rouges a besoin d'organisation au niveau de tous les maillons et donne encore l'image d'un secteur peu organisé qui ne maîtrise pas correctement toutes les chaînes qui relient plus de 3000 intervenants entre eux (maquillions, chevillards, bouchers grossistes, grossistes industriels, bouchers détaillants). Certes, beaucoup de progrès a été réalisé au niveau de la filière de production de viande mais des efforts devraient encore être consentis pour l'organisation des éleveurs, le développement des races bovines à viandes, l'amélioration de la traçabilité, l'identification des animaux, la recherche de compétences en qualité de travail sur les viandes et en qualité sanitaire dans les abattoirs.

2.5.2 La filière des viandes blanches

La filière des viandes blanches ou le secteur avicole industriel assure l'approvisionnement en viandes à hauteur de 50% du total des viandes ainsi que la totalité des besoins en œufs de consommation. Ce secteur contribue à hauteur de 25 % de la valeur de l'élevage et 8 % des productions agricoles. La consommation moyenne est estimée à plus de 15,1 par habitant et par an en 2010 (FAO, 2011).

Selon le recensement global de la Direction Générale des Services Vétérinaires de 2004, le nombre d'éleveurs recensés était de 4060 éleveurs pour le poulet de chair, 300 éleveurs pour la dinde de chair, 320 éleveurs pour les poules pondeuses, 12 éleveurs pour les cailles et 8 éleveurs pour les autruches.

En Tunisie, 600 usines d'aliment assurent la production d'intrants pour la production avicole (dont 140 unités à caractère commercial et le reste étant constitué d'unités propres aux éleveurs pour le mélange à la ferme). Le nombre de couvoir est de 38 dont 31 pour le poulet de chair, 4 couvoirs totalement spécialisés dans les dindonneaux et 3 spécialisés dans la poulette d'un jour.

Le secteur avicole industriel compte 28 abattoirs organisés avec 6 ateliers de découpe et 6 ateliers de transformation. La production de viandes de volaille est très concentrée sur le littoral du pays, et l'Est beaucoup moins au Nord et dans les régions de l'Ouest du pays.

Selon le Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles (GIPAC), le secteur est articulé autour de trois activités principales: la branche du poulet de chair; branche de la dinde de chair et la branche autres viandes blanches.

La branche du poulet de chair regroupe des éleveurs qui sont en majorité des petits éleveurs avec des capacités inférieures ou égales à 5 mille sujets par rotation. Quelques sociétés sont intégrées à des degrés variables (reproducteurs, couvoirs, élevages, usine d'aliment, abattoirs, points de vente).

La production de viande de poulet de chair (standard, certifié et label rouge) a atteint en 2013 près de 131552 tonnes, soit environ 63% des viandes avicoles (contre 113622 tonnes en 2012).

Les circuits de commercialisation sont en pleine mutation puisque depuis 2006, l'abattage et la vente de poulet vivant sur les marchés sont en voie d'être totalement interdits (GIPAC, 2015). Cependant, il est intéressant de reporter que selon des estimations de l'UTICA, la production provenant des abattoirs non contrôlés pèse 45% de la production annuelle de poulet de chair et 10% de la production annuelle de dinde en 2013.

La production de la branche de la dinde de chair a atteint en 2014 environ 70661 tonnes (contre 60566 tonnes en 2012). L'élevage de la dinde a connu un essor considérable au cours des vingt dernières années. La grande majorité de la production est organisée autour de sociétés ayant des installations modernes (abattoirs, ateliers de découpe et de charcuterie). Au fil des années, un certain nombre d'aviculteurs se sont lancés dans la production de Dinde notamment dans les régions du Sahel, de Sfax et du Cap Bon et vendent leur production essentiellement à ces sociétés. Certains éleveurs travaillent en intégration auprès des abattoirs.

Les circuits de distribution sont généralement bien élaborés puisque ces sociétés ont leur propre chaîne de points de vente et de dépôts en gros, en plus des contrats qu'ils établissent avec des collectivités. La diversité des produits de découpe et de charcuterie leur permet de bien valoriser la carcasse et d'offrir une large gamme de produits standardisés à la portée de toutes les catégories de consommateurs (GIPAC, 2015).

La branche des autres viandes blanches fournit près de 11900 tonnes soit 7,6 % des viandes avicoles qui proviennent des élevages de poules pondeuses ou de reproductrices de réforme (chair, ponte et dinde) et des élevages de poules de basse-cour (volailles traditionnelles élevées en liberté mais dans des conditions généralement rudimentaires)⁽²¹⁾.

2.6 Principales stratégies de développement du secteur agroalimentaire

Le secteur de l'agroalimentaire est considéré comme secteur porteur et la Tunisie a entamé de multiples et importantes mesures pour sa promotion. La plus récente de ces mesures concerne la mise en place d'une stratégie à l'horizon 2016. Le Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Petites et Moyennes Entreprises, a proposé un plan d'action pour le développement du secteur²². Ce plan d'action permettrait de:

- monter en valeur ajoutée pour les produits destinés au marché local mais surtout pour les produits orientés à l'export: créneaux porteurs classiques ou à développer;
- renforcer la sécurité sanitaire et instaurer la labellisation qualité et la mise en place d'un système de formation adéquat et de transfert des compétences;

⁽²¹⁾ En absence de statistiques officielles, les viandes issues des autres espèces de volailles de basse-cour (dindes, pintades, canards, oies), les caillies les autruches ne sont pas incluses dans les productions nationales.

⁽²²⁾ Compte tenu des potentialités que présente l'Industrie Agroalimentaire en matière de production, d'exportation, de compétitivité et de valeur ajoutée, une stratégie de promotion du secteur a été arrêtée depuis 2006 et a visé quatre axes : • Le renforcement de la qualité et de la sécurité des aliments ; • La maîtrise de l'organisation des campagnes de transformation ; • L'encouragement de la production et de l'exportation ; • La promotion du partenariat, du développement technologique et de la mise en réseau

Sept produits ont été concernés par des mesures spécifiques : l'huile d'olive, les produits de la mer, les dattes, les vins, les sardines, les conserves de tomate, les semi-conserves, le lait et ses dérivés.

- se repositionner sur les créneaux porteurs nécessitera le développement d'une labellisation qualité ainsi qu'une valorisation via le renforcement du marketing des produits destinés à l'export;
- promouvoir l'innovation et le réseautage autour du pôle de compétitivité de Bizerte. en effet, une analyse des tendances au niveau mondial montre, entre autres, une orientation marquée, de plus en plus, vers une "clusterisation" du savoir dans des technoparcs dédiés à ce secteur ainsi qu'une application croissante de la recherche en biotechnologie;
- consolider le développement sur les marchés limitrophes (Algérie et Libye), en encourageant la mise en place des consortiums d'exportation.
- assurer une croissance performante du secteur pour répondre efficacement à la fois aux besoins nationaux de consommation et à l'export;
- accroître le niveau d'intégration des filières (circuits de collecte, transport, transport frigorifique...);

Il faut rappeler que depuis le lancement du programme de mise à niveau des entreprises en 1995 pour soutenir l'entreprise appelée à agir dans un milieu de plus en plus concurrentiel, 506 unités du secteur agroalimentaire parmi les 615 qui ont adhéré au programme (chiffres cumulés depuis le lancement du programme et jusqu'à fin mai 2013). Les investissements correspondants ont été de l'ordre de 1380 millions de dinars (soit près de 19% du total des investissements approuvés pour le total des entreprises du secteur des industries manufacturières), dont 130 millions comme investissements immatériels.

Dans le cadre de la Stratégie Industrielle Nationale à l'Horizon 2016, le Ministère tunisien de l'industrie a pu identifier un ensemble de créneaux porteurs dans le secteur des industries alimentaires et de boissons qui sont:

- Conditionnement de l'huile d'olive;
- Semi-conserves;
- Conserves (tomates, sardines, harissa);
- Produits de la mer;
- Produits surgelés;
- Le séchage et le traitement des légumes;
- Produits Bio;
- Vins;
- Entreposage frigorifique des fruits et légumes;
- Plats cuisinés et semi cuisinés.

Le repositionnement de ces créneaux porteurs nécessitera, selon le ministère tunisien de l'industrie, de développer une labellisation qualité ainsi qu'une valorisation via un marketing des produits destinés à l'export.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de développement du secteur des industries alimentaires, à moyen terme, qui est axée sur la promotion et la réalisation d'activités capables d'accélérer la croissance du secteur, et ce, en incitant les entreprises à être plus compétitives sur le marché local et international, à élaborer des produits de qualité comportant plus de valeur ajoutée, à

offrir des produits spécifiques avec des labels tunisiens et à développer l'exportation. Cette stratégie repose sur les axes suivants:

- La libéralisation progressive du commerce des intrants et des produits finis.
- L'augmentation et la diversification de la production du secteur agroalimentaire, afin d'accroître l'utilisation de la capacité industrielle installée, d'augmenter la valeur ajoutée du secteur et de satisfaire les besoins du marché, aussi bien local qu'international.
- La modernisation et la restructuration du secteur par la mise à niveau des entreprises du secteur agroalimentaire, l'introduction de nouvelles technologies, la promotion de la qualité, la traçabilité, la certification et l'adaptation de la démarche HACCP (*Hasard AnalysisCritical Point*).

Dans ce cadre, il est à signaler qu'un fonds de restructuration du secteur a été créé, en vue d'aider les industriels à moderniser et mieux gérer leurs entreprises. Ce fonds est intégré dans le Fonds de Développement de la Compétitivité (FODEC).

- Le développement du partenariat technique et commercial.
- Le développement des moyens de stockage adéquats de la matière première agricole pour la préserver contre toute détérioration et contre tout effondrement de prix.

Sur un autre plan, plusieurs études pilotées par le Ministère tunisien du commerce pour la réalisation de cartes régionales des produits exportables ont pu mettre l'accent sur les activités économiques à fort potentiel de production, d'exportation et de création d'emplois. Il s'agit d'activités du secteur agroalimentaire et de première transformation des ressources agricoles et forestières. Concrètement, Il s'agit essentiellement des tomates séchées dans le gouvernorat de Siliana, d'huile d'olives conditionnée dans les gouvernorats de Siliana et Zaghuan, d'huile d'olives biologique conditionnée dans les gouvernorats de Kairouan et Kasserine, des plantes médicinales et aromatiques dans le gouvernorat de Kairouan et les fruits frais et transformés bio dans le gouvernorat de Kasserine⁽²³⁾. Le développement du secteur des industries alimentaires pourrait être considéré comme un objectif prioritaire de la stratégie de développement de ces régions.

⁽²³⁾ Action carte régionale et valorisation à l'export des produits et des régions pour les Gouvernorats de Zaghuan et Siliana. Ministère du Commerce et de l'Artisanat. 2012.

Action carte régionale et valorisation à l'export des produits et des régions pour les Gouvernorats de Kairouan et Kasserine. Ministère du Commerce et de l'Artisanat. 2013.

Chapitre 3: Caractéristiques du marché de l'emploi et du dispositif de formation en Tunisie

La première partie de cette section est dédiée à la présentation de l'évolution des principaux indicateurs de l'emploi et du chômage en Tunisie à partir de l'information statistique nationale extraite des enquêtes annuelles et trimestrielles sur la population et l'emploi auprès des ménages. Selon l'INS, le chiffrage de la profession et de l'activité économique est basé sur la nomenclature nationale des professions et la nomenclature des activités tunisiennes (NAT2009)⁽²⁴⁾.

La deuxième partie de cette section est consacrée à la description du dispositif national de formation professionnelle en Tunisie.

3.1 Evolution des principaux indicateurs de l'emploi et du chômage

La population tunisienne croît à un rythme assez faible (le taux de croissance démographique a été en moyenne de 1,07% par an sur la période 2000-2013). Selon les chiffres de 2013, plus de la moitié de la population tunisienne est âgée de moins de 29 ans (soit 5444,8 mille sur les 10 886 500 habitants que compte la Tunisie). La population en âge d'activité a atteint 8315700 habitants et représente 76,4% de la population tunisienne (Figure 15)⁽²⁵⁾. Ce chiffre soulève manifestement beaucoup de préoccupations qui touchent l'enseignement, la formation professionnelle et l'emploi.

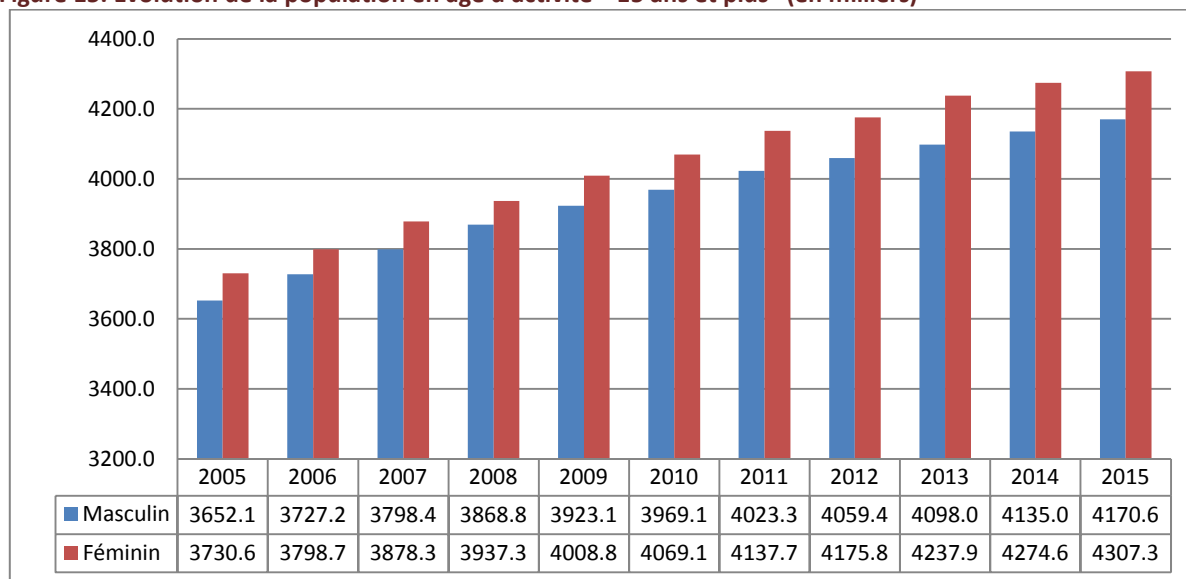
En 2014, la population active totale a atteint 4004,8 mille contre 3414,9 mille en 2005 (soit une hausse annuelle de 1,8%)⁽²⁶⁾. La distribution de la population active selon le genre est restée stable (73% pour les hommes et 23% pour les femmes). Cependant, la hausse a touché les deux sexes mais à des rythmes différents. En effet, le nombre de femmes actives a augmenté de 2,4% en moyenne par an en passant de 908,5 mille en 2005 à 1122,6 mille en 2014. Quant au nombre d'hommes actifs, il a augmenté seulement de 1,6% en moyenne par an en passant de 2506,4 mille en 2005 à 2882,3 mille en 2014.

⁽²⁴⁾ La Nomenclature Nationale des Professions (NNP) est élaborée par le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi. C'est une norme calée sur la CIP. La Nomenclature d'Activités Tunisienne (NAT-2009) est une norme qui répertorie les activités économiques selon une arborescence explicitement détaillée afin que l'on puisse attribuer (et par conséquent classer) un code aux activités exercées. Cet instrument de classification statistique des activités économiques est harmonisé avec les nomenclatures internationales (CITI et NACE) et organisé selon les niveaux hiérarchiques suivants : section, sous-section, division, groupe, classe et sous-classe.

⁽²⁵⁾ Population en âge d'activité " 15 ans et plus " : La population d'âge actif est constituée des personnes âgées de 15 ans et plus.

⁽²⁶⁾ Population active totale: Elle est obtenue par sommation de la population occupée d'une part et la population non occupée d'autre part.

Figure 15. Evolution de la population en âge d'activité " 15 ans et plus "(en milliers)

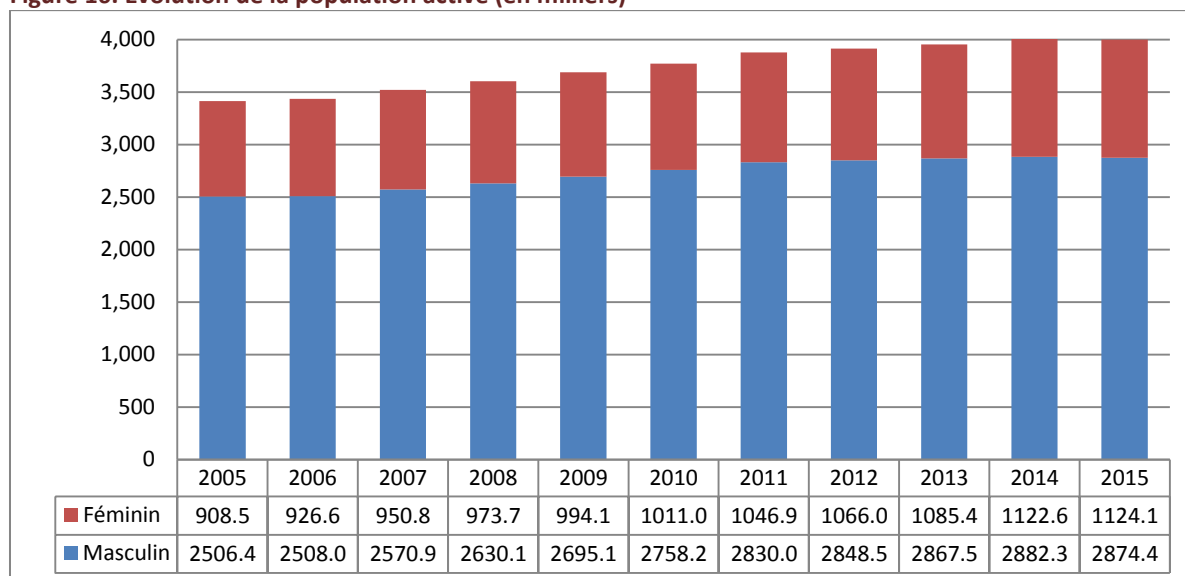


Note: Pour la période 2005-2010, les chiffres correspondent aux résultats de l'enquête annuelle. A partir de 2011, les chiffres correspondent à des moyennes annuelles calculées à partir des résultats trimestriels de l'enquête.

Source: *Elaboration à partir des résultats annuels et trimestriels de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi. Institut National de la Statistique.*

Sur un autre plan et selon l'Institut National de la Statistique, l'examen de la structure de la population active selon le niveau d'éducation montre que la part des actifs analphabètes a diminué de 12,7% (en 2005) à 7,4% (en 2013). A contrario, la part des actifs ayant un niveau d'éducation supérieur a augmenté de 13,3% à 19,4% pendant la même période de référence.

Figure 16. Evolution de la population active (en milliers)

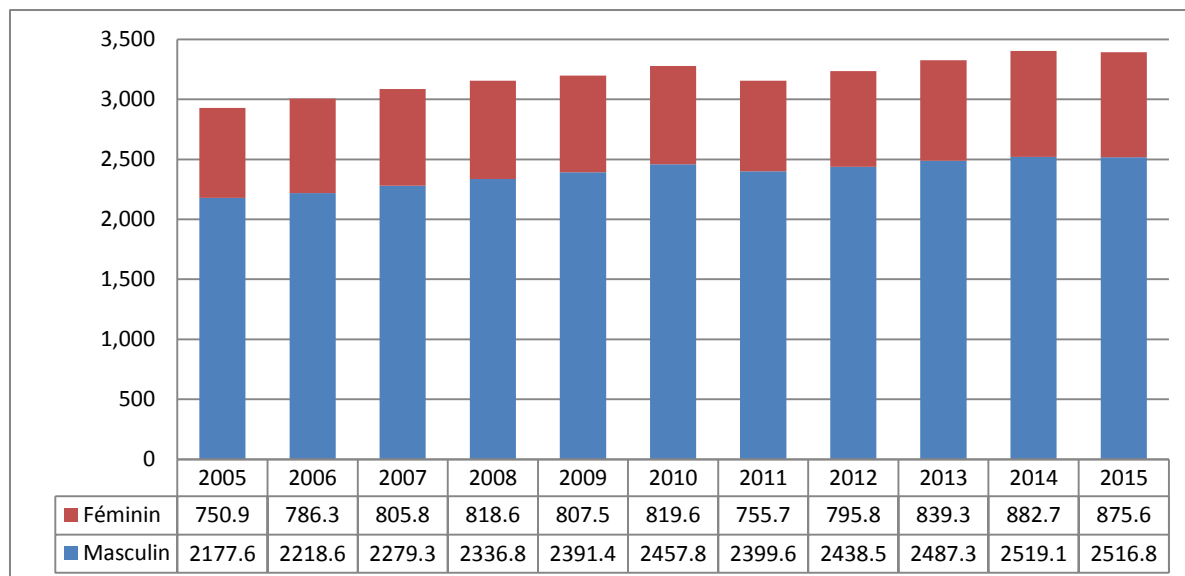


Note: Pour la période 2005-2010, les chiffres correspondent aux résultats de l'enquête annuelle. A partir de 2011, les chiffres correspondent à des moyennes annuelles calculées à partir des résultats trimestriels de l'enquête.

Source: *Elaboration à partir des résultats annuels et trimestriels de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi. Institut National de la Statistique.*

La structure des occupés selon le genre montre que la part des femmes est estimée à seulement 25,9% avec 882,7 mille postes contre 74,1% pour les hommes avec 2519,1 mille postes en 2014 (Figure 17)⁽²⁷⁾. En Tunisie, le pourcentage de femmes actives n'a pas progressé significativement durant la dernière décennie.

Figure 17. Evolution des occupés selon le genre (en milliers)



Note: Pour la période 2005-2010, les chiffres correspondent aux résultats de l'enquête annuelle. A partir de 2011, les chiffres correspondent à des moyennes annuelles calculées à partir des résultats trimestriels de l'enquête.

Source: *Elaboration à partir des résultats annuels et trimestriels de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi. Institut National de la Statistique.*

Le Tableau 14 présente l'évolution de la répartition des occupés selon les secteurs d'activités durant la dernière décennie. Sur la période 2005-2014, la population occupée par le secteur des services a enregistré une croissance annuelle moyenne de 2,6% en passant de 1418,2 mille en 2005 à 1751,1 mille en 2014).

Pour la population occupée dans le secteur des industries manufacturières, elle est passée de 552,3 mille en 2005 à 644,5 mille en 2014 (soit une croissance moyenne de 1,9%). Pour l'année 2014, les industries agroalimentaires est le troisième sous-secteur pourvoyeur d'emploi avec 12,8% des occupés dans les industries manufacturières (contre 11,9% des occupés en 2010). Durant la période 2010-2014, ce secteur était le deuxième secteur créateur net d'emplois dans les industries manufacturières en Tunisie avec près de 11,7 mille postes d'emploi (soit 9,7% des créations d'emplois durant la même période).

Quant aux industries non manufacturières du bâtiment et des travaux publics, la population occupée a atteint 494,3 mille en 2014 contre 384,4 mille en 2005, soit une augmentation annuelle moyenne de 3,2%. Finalement, pour le secteur de l'agriculture, de la pêche et des forêts, le nombre des occupés a chuté drastiquement en passant de 543 mille en 2005 à 504,7 mille en 2014 (soit une baisse annuelle de 0,8%).

⁽²⁷⁾ La population active occupée est constituée des individus des deux sexes âgés de 15 ans et plus et qui ont travaillé au moins un jour (ne serait-ce qu'une heure) durant les sept jours qui précèdent la date de l'enquête, des militaires du contingent (sous les drapeaux) et des personnes qui n'ont pas travaillé au cours de la semaine pour des raisons de congé de repos ou de maladie ou d'intempéries notamment pour les personnes s'adonnant à des activités agricoles ou pour des raisons d'arrêt momentané du travail.

Tableau 14. Evolution du nombre des occupés selon les secteurs d'activités (en milliers)

Secteurs d'activités	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Agriculture et pêche	543,0		565,9	557,8	578,9	575,8	522,3	532,1	514,2	504,7	509,5
Industries manufacturières	552,3		581,1	602,6	564,7	598,2	575,4	601,4	624,2	644,5	626,0
Industries agroalimentaires			66,4	70,2	67,1	71,1	70,3	80,4	82,2	82,8	81,5
Matériaux de constructions, céramiques et verre			37,3	40,6	36,4	39,0	36,1	39,3	39,9	40,1	43,3
Industries mécaniques et électriques			98,5	110,1	103,2	117,5	121,6	122,9	135,0	151,4	147,2
Industries chimiques			26,8	29,7	24,9	29,1	28,0	28,9	30,1	30,0	29,3
Textile, l'habillement et des chaussures			264,1	262,0	243,5	249,7	232,2	242,2	248,5	258,6	239,9
Autres industries manufacturières			88,0	90,0	89,6	91,8	87,3	87,8	88,6	81,4	84,9
Industries non manufacturières			412,8	435,1	448,4	474,0	465,5	461,1	483,3	494,3	485,6
Mines et énergie	32,5		34,4	36,6	35,2	33,5	31,8	37,8	41,7	41,3	35,7
Construction et travaux publics	351,9		378,4	398,5	413,2	440,5	433,7	423,3	441,7	453,0	450,0
Services	1418,2		1496,1	1531,5	1578,0	1599,4	1575,8	1626,8	1692,7	1751,1	1768,8
Commerce			353,4	362,6	379,5	386,9	387,8	398,1	406,1	444,6	469,1
Transport et télécommunication			177,1	181,2	189,1	194,2	179,1	194,0	197,7	197,7	196,0
Hôtel et restauration			121,7	125,2	129,6	125,0	110,4	114,5	120,2	124,4	114,9
Banques et assurances			26,5	26,4	27,2	27,2	26,4	27,8	26,3	28,1	30,0
Services de réparation et de l'immobilier et autres services aux institutions			111,0	119,1	127,8	131,9	136,8	147,1	151,9	153,5	163,5
Services sociaux et culturels			137,5	139,9	140,0	142,7	135,7	128,5	142,8	136,0	137,0
Services de l'éducation, la santé et administratives			568,6	577,1	584,8	591,5	599,8	616,9	647,7	666,9	658,2
Activités non déclarées	30,6		29,2	28,4	28,9	30,0	16,4	13,0	12,2	7,2	2,4
Total	2928,5	3004,9	3085,1	3155,4	3198,9	3277,4	3155,3	3234,4	3326,6	3401,8	3392,3

Note: Pour la période 2005-2010, les chiffres correspondent aux résultats de l'enquête annuelle. A partir de 2011, les chiffres correspondent à des moyennes annuelles calculées à partir des résultats trimestriels de l'enquête.

Source: Elaboration à partir des résultats annuels et trimestriels de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi. Institut National de la Statistique.

Sur un autre plan, l'examen des statistiques de la population active occupée selon la situation dans la profession (Tableau 15) montre qu'elle est constituée à près de 69,5% par des salariés (2365,9 mille en 2014). La population active occupée indépendante ne représente que 26,4% des effectifs (898,8 mille en 2014) et les 129,4 mille aides familiaux (souvent considérés comme emplois non rémunérés) représentent 3,8% de la population active occupée en 2014. Cependant, il est intéressant de signaler que sur la période 2005-2014, on a enregistré une croissance plus importante du nombre de travailleurs pour leurs propres comptes (patrons et indépendants) par rapport à celle des salariés (une augmentation annuelle moyenne de 2,7% pour les occupés indépendants contre seulement 1,9% pour les salariés).

Tableau 15. Evolution du nombre des occupés selon le statut dans la profession (en milliers)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Indépendant											
	721,4	745,7	757,0	796,2	802,6	839,8	776,5	790,6	818,8	898,8	831,8
Salarié											
	2013,3	2048,7	2144,0	2186,6	2209,2	2245,0	2232,2	2295,3	2371,4	2365,9	2417,3
Aide familial											
	186,8	207,7	178,6	145,1	158,6	191,4	145,1	147,4	131,2	129,4	106,8
Non déclaré											
	7,0	2,8	5,5	27,5	28,5	1,2	1,6	1,0	5,3	7,7	36,5
Total											
	2928,5	3004,9	3085,1	3155,4	3198,9	3277,4	3155,3	3234,4	3326,6	3401,8	3392,3

Note: Pour la période 2005-2010, les chiffres correspondent aux résultats de l'enquête annuelle. A partir de 2011, les chiffres correspondent à des moyennes annuelles calculées à partir des résultats trimestriels de l'enquête.

Source: *Elaboration à partir des résultats annuels et trimestriels de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi. Institut National de la Statistique.*

Les chiffres disponibles pour l'année 2012 montrent que 83,5% des occupés dans le secteur des industries agroalimentaires sont des salariés (65,3 mille salariés). Les travailleurs pour leurs propres comptes représentent 6,7% et 7,9% des occupés respectivement pour les indépendants et les patrons (Tableau 16).

Les femmes représentent 23% des emplois dans les industries agroalimentaires. Elles représentent 13% des patrons, au-delà de la moyenne de 10% observée pour l'ensemble des industries manufacturières.

Il est intéressant aussi de remarquer que le nombre des apprentis ne dépasse pas 0,2% du nombre total des occupés en Tunisie. Pour le secteur des industries agroalimentaires, les apprentis étaient exclusivement des hommes.

Tableau 16. Répartition des occupés selon le secteur d'activité et la situation dans la profession (en milliers)

	Aide familial		Apprenti		Salarié		Indépendant		Patron		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Agriculture et pêche	18,9%		0,0%		35,7%		36,5%		8,6%		550	
	56,0	47,7	0,1	0,0	151,4	45,2	172,5	28,1	45,9	1,4	429,0	121,0
Industries manufacturières	1,0%		0,4%		84,7%		7,7%		6,1%		597,8	
	4,5	1,5	1,2	1,4	273,6	233,0	29,2	17,1	32,7	3,6	340,7	257,1
Industries agroalimentaires	1,8%		0,1%		83,5%		6,6%		7,9%		78,2	
	0,9	0,5	0,1	0,0	51,6	13,7	2,6	2,6	5,4	0,8	60,2	18,0
Industries non manufacturières	0,4%		0,1%		92,9%		3,4%		3,2%		469,6	
	1,8	0,0	0,6	0,0	427,6	8,7	15,6	0,2	14,9	0,2	460,2	9,4
Services	1,8%		0,2%		72,0%		18,3%		7,8%		1603,9	
	22,6	5,6	2,1	1,0	808,1	346,3	258,3	35,2	109,5	14,9	1202,9	401,0
Total	4,3%		0,2%		71,2%		17,3%		6,9%		3231,6	
	85,3	54,6	4,0	2,4	1656,6	644,2	474,6	83,7	203,3	20,1	2423,7	807,9

Source: *Elaboration à partir de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi (second trimestre, 2012). Institut National de la Statistique.*

Un examen détaillé de la répartition des occupés selon le niveau d'instruction et le secteur d'activité pour l'année 2012 montrent que les occupés analphabètes sont majoritairement des femmes dans le secteur des industries manufacturières. Pour les industries agroalimentaires, la part des occupés ayant un niveau d'étude supérieur ne dépasse pas 10,5% du nombre total des occupés dans le secteur (soit seulement 8,2 mille occupés en 2012). Les femmes ne représentent que 22% des diplômés du supérieur qui travaillent dans le secteur.

Tableau 17. Répartition des occupés selon le secteur d'activité et le niveau d'instruction (en milliers)

	Supérieur		Secondaire		Primaire		Analphabète		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Agriculture et pêche	3,0%		22,0%		47,0%		28,0%		550,0	
	12,0	3,0	104,0	14,0	218,0	42,0	90,0	65,0	429,0	121,0
Industries manufacturières	10,0%		46,0%		41,0%		3,0%		597,9	
	40,0	17,0	154,0	121,0	140,0	105,0	8,0	12,0	341,0	257,0
Industries agroalimentaires	10,0%		42,0%		43,0%		5,0%		78,2	
	6,0	2,0	26,0	6,0	26,0	8,0	2,0	2,0	60,0	18,0
Industries non manufacturières	5,0%		31,0%		55,0%		10,0%		469,5	
	18,0	3,0	142,0	3,0	253,0	3,0	47,0	0,0	460,0	9,0
Services	27,0%		41,0%		27,0%		4,0%		1603,9	
	266,0	170,0	519,0	146,0	369,0	65,0	43,0	25,0	1203,0	401,0
Total	16,0%		37,0%		37,0%		9,0%		3231,6	
	335,0	197,0	917,0	290,0	983,0	216,0	190,0	102,0	2424,0	808,0

Source: *Elaboration à partir de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi (second trimestre, 2012). Institut National de la Statistique.*

Sur un autre plan, une lecture de la répartition des occupés selon le nombre de jours travaillés par secteur d'activité, révèle une certaine précarité de la situation de la femme. En effet, seulement 26% des femmes ont pu travailler plus que 9 mois en Tunisie (contre 74% des hommes en 2011).

Si l'on se limite au seul secteur des industries agroalimentaires, cette tendance est encore plus marquée: seulement 21 % des femmes salariées de ce secteur travaillent de 271 à 365 jours par an. De plus, 75% des postes offerts dans ce secteur pour une durée de moins d'un mois concerne les femmes, des chiffres très en deçà de la moyenne du secteur manufacturier tunisien (Tableau 18).

Il est à rappeler que les résultats d'une étude du CRES (2012) indiquent également que le nombre moyen de journées de travail effectif était de l'ordre de 24,2 dans le cas du secteur des industries agroalimentaires au-dessus de la moyenne dans le secteur privé estimée à 23,97 jours. Selon cette même étude la durée moyenne est très peu différenciée entre les hommes et les femmes, ou selon le niveau de qualification (exprimé par le niveau de diplôme). Cependant, pour les qualifications moyennes et supérieures, les hommes semblent avoir travaillé au moins une journée de plus que les femmes⁽²⁸⁾.

Tableau 18. Répartition des occupés selon le secteur d'activité et le nombre de jours travaillés dans l'année précédente (en milliers)

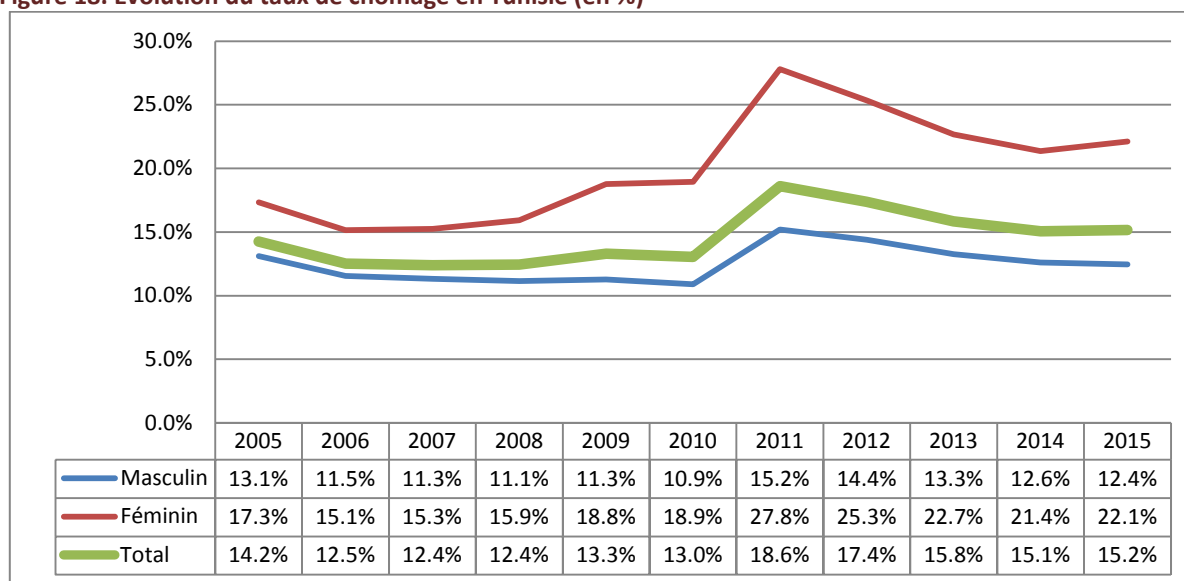
	De 271 à 365 jours		De 181 à 270 jours		De 91 à 180 jours		De 61 à 90 jours		De 31 à 60 jours		De 1 à 30 jours		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Agriculture et pêche	75,5%		12,9%		8,7%		1,4%		0,7%		0,4%		550,1	
	328,3	87,3	59,0	12,1	32,0	15,8	3,5	4,0	1,7	2,4	0,8	1,4	429,1	121,0
Industries manufacturières	93,2%		2,6%		2,2%		0,5%		0,7%		0,7%		597,9	
	323,1	233,9	7,9	7,9	5,9	7,0	1,1	1,8	1,6	2,3	2,0	2,4	340,8	257,1
Industries agroalimentaires	93,1%		2,9%		2,4%		0,5%		0,4%		0,5%		78,2	
	57,5	15,3	1,2	1,1	1,1	0,8	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,3	60,2	18,0
Industries non manufacturières	46,5%		32,0%		18,6%		1,7%		0,8%		0,3%		469,5	
	211,7	6,5	148,6	1,5	86,6	0,9	8,1	0,1	3,8	0,0	1,4	0,1	460,1	9,4
Services	93,4%		3,2%		2,1%		0,4%		0,4%		0,4%		1604	
	1123,7	374,6	40,0	10,6	23,4	9,5	4,1	2,9	3,9	2,7	3,2	2,7	1203,0	401,0
Total	83,5%		8,9%		5,6%		0,8%		0,6%		0,4%		3231,5	
	1996,3	701,4	256,4	31,7	148,7	32,7	16,9	8,7	11,0	7,4	7,6	6,4	2423,6	807,9

Source: Elaboration à partir de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi (second trimestre, 2012). Institut National de la Statistique.

Une lecture rapide des chiffres du chômage montre que les taux de chômage en Tunisie restent élevés depuis les événements de 2011 (malgré une légère baisse enregistrée sur les dernières années 2012-2014). D'après les résultats de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi, en 2014, le nombre de chômeurs a atteint 603 mille pour un taux de chômage de 15,1% (avec un taux de chômage estimé à 12,6% chez les hommes et 21,4% chez les femmes).

⁽²⁸⁾ Cette durée moyenne apparaît la plus longue pour les industries diverses (25,4 jours) suivies par « l'hôtellerie-restauration » (25,2 jours) et les industries extractives (25,1 jours) et la plus faible pour les « finances et assurances » avec 22,4 jours.

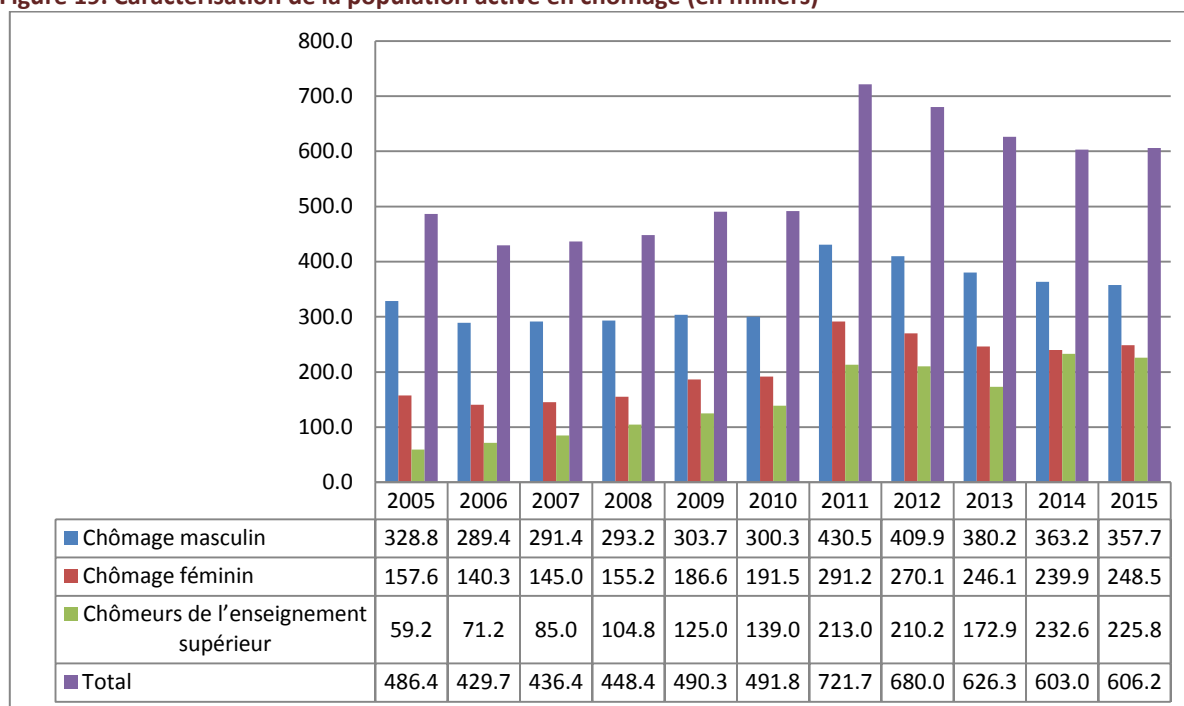
Figure 18. Evolution du taux de chômage en Tunisie (en %)



Note: Pour la période 2005-2010, les chiffres correspondent aux résultats de l'enquête annuelle. A partir de 2011, les chiffres correspondent à des moyennes annuelles calculées à partir des résultats trimestriels de l'enquête.

Source: *Elaboration à partir des résultats annuels et trimestriels de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi. Institut National de la Statistique.*

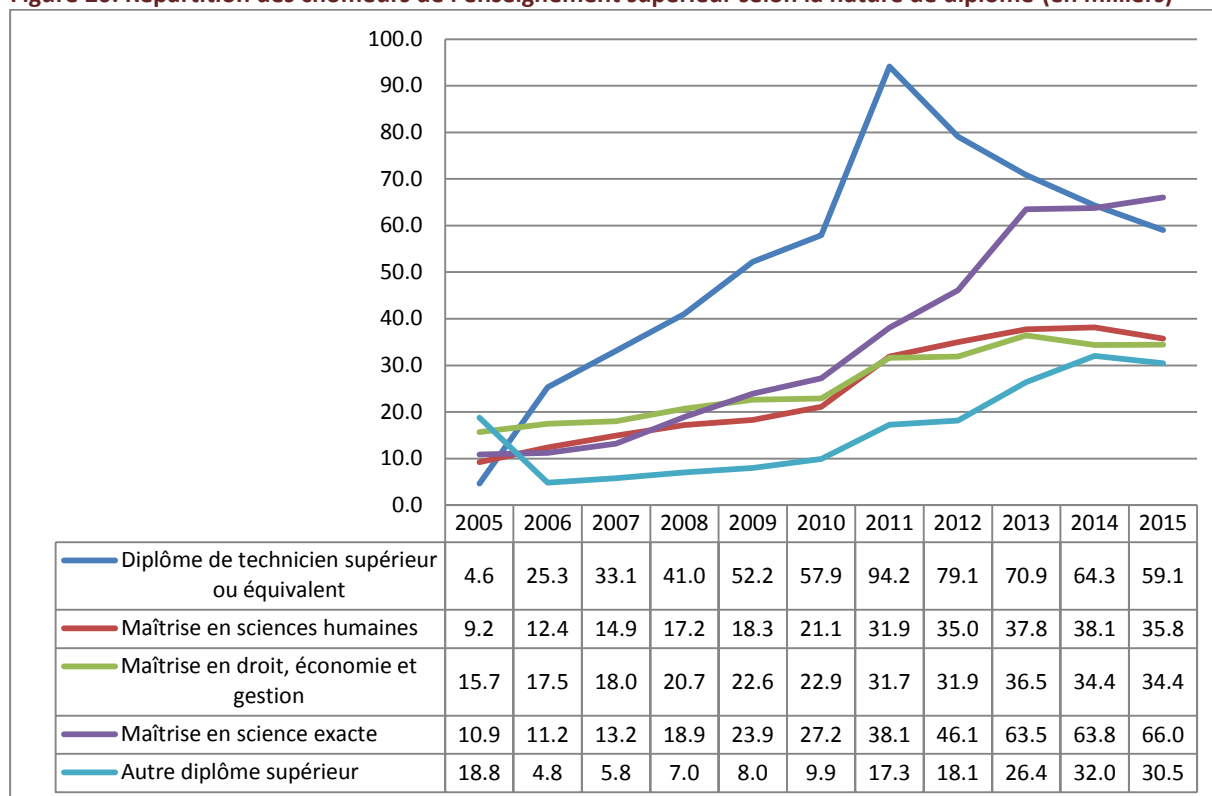
Figure 19. Caractérisation de la population active en chômage (en milliers)



Note: Pour la période 2005-2010, les chiffres correspondent aux résultats de l'enquête annuelle. A partir de 2011, les chiffres correspondent à des moyennes annuelles calculées à partir des résultats trimestriels de l'enquête.

Source: *Elaboration à partir des résultats annuels et trimestriels de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi. Institut National de la Statistique.*

Figure 20. Répartition des chômeurs de l'enseignement supérieur selon la nature de diplôme (en milliers)



Note: Pour la période 2005-2010, les chiffres correspondent aux résultats de l'enquête annuelle. A partir de 2011, les chiffres correspondent à des moyennes annuelles calculées à partir des résultats trimestriels de l'enquête.

Source: *Elaboration à partir des résultats annuels et trimestriels de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi. Institut National de la Statistique.*

Le nombre de diplômés chômeurs de l'enseignement supérieur s'établit à 232,6 milles en 2014, ce qui correspond à un taux de chômage de 38,6%. Ce taux atteint son maximum chez les femmes avec 44% contre seulement 23% pour les hommes, selon les chiffres de l'INS de 2011.

L'examen des chiffres du chômage des diplômés du supérieur montre également que les techniciens supérieurs sont les plus touchés en Tunisie. D'ailleurs la tendance ne semble pas s'inverser puisque selon une note d'analyse de l'enquête auprès des diplômés de l'enseignement supérieur de 2004 (ONEQ, 2006), les techniciens supérieurs avec un taux de 50% sont légèrement plus touchés par le chômage que les maîtres (49%) et nettement plus touchés que les ingénieurs (18%)⁽²⁹⁾. Cette même note d'analyse fait ressortir que les techniciens supérieurs en «agriculture et industries agroalimentaires» sont les plus vulnérables au chômage avec un taux qui s'élève à 71% des diplômés de la même filière (au terme de 18 mois de l'obtention du diplôme)⁽³⁰⁾.

⁽²⁹⁾ Selon l'ONEQ (2006), l'écart de chômage observé entre les techniciens supérieurs et les maîtres ne s'explique pas par une meilleure insertion des maîtres dans le marché du travail, car les résultats de l'enquête montrent que ces derniers avaient un taux d'emploi(38,3%) plus faible que celui des techniciens supérieurs (43,1%). L'écart s'explique par la poursuite des études et la formation qui retenaient bon nombre de maîtres (23,2%) et freinaient par conséquent leur entrée dans la vie active. Au contraire, la majorité (86,2%) de techniciens supérieurs fait face à un accès limité à la poursuite de leurs études et formations.

⁽³⁰⁾ Le même constat est observé pour les ingénieurs ayant poursuivi leurs études dans le domaine de l'agriculture ou de l'agroalimentaire, qui avec un taux de chômage de 31,6% enregistré au moment de l'enquête de 2004, sont nettement plus touchés par le chômage que les ingénieurs en «informatique et télécommunication» (11,8%), les ingénieurs en «électricité et électronique» (13,5%) et les ingénieurs en «techniques apparentées» (15,2%) (ONEQ, 2006).

3.2 Secteur informel

Pour les micro-entreprises du secteur informel, les données tunisiennes les plus actualisées sont issues de l'enquête réalisée par l'INS en 2012 et publiée en 2014 auprès d'un échantillon de 7076 micro- entreprises employant moins de 6 salariés. Selon l'approche de l'INS, le secteur informel couvre les entreprises employant moins de 6 salariés, n'ayant pas de comptabilité et dont le statut juridique correspond aux personnes physiques.

Tableau 19. Répartition de l'emploi total dans les micro-entreprises du secteur informel par branche d'activité selon le genre

	Hommes	Femmes	Ensemble	% dans le Total
Industries	61818	9876	71694	11%
Industries agricoles et alimentaires	11587	2383	13970	2%
Construction	23123	499	23622	4%
Commerce, réparations automobile et articles domestiques	212627	62207	274834	41%
Services	221671	74461	296132	44%
Total	519241	147043	666284	

Source: Elaboration à partir des résultats de l'Enquête sur Les Micro Entreprises en 2012. Institut National de la Statistique (2014).

Les résultats de cette enquête ont permis d'estimer les effectifs des employés par les micro-entreprises en Tunisie à 666284 emplois avec une forte composante masculine (77,9%). Ce chiffre correspond à 24,4% de l'emploi non agricole (environ 2725400 occupées selon l'enquête nationale sur l'emploi de 2012).

11% des emplois couverts appartiennent aux entreprises des secteurs de l'industrie et le secteur des industries agricoles et alimentaires occupe seulement 2% de l'ensemble des effectifs employés (soit 13970 postes). Le nombre de micro-entreprises du secteur des industries agricoles et alimentaires est estimé à 5343 unités sur un total de 39501 unités pour l'ensemble du secteur industriel.

La répartition de l'emploi dans les micro-entreprises du secteur des industries agricoles et alimentaires par qualification montre que près de 38,3% des emplois sont occupés par des personnes qui gèrent leurs propres unités. Les Ouvriers qualifiés et les ouvriers spécialisés représentent respectivement 6,8% et 37,3% des effectifs employés alors que les apprentis représentent moins de 1% des effectifs.

Tableau 20. Répartition de l'emploi dans les micro-entreprises des industries agricoles et alimentaires par qualification

	Qualification	%
Gérant	5344	38,3%
Cadres	132	0,9%
Agents de maîtrise et techniciens		0,0%
Agents de bureaux	24	0,2%
Ouvriers qualifiés et artisans	945	6,8%
Ouvriers et ouvriers spécialisés	5214	37,3%
Manœuvres	1833	13,1%
Apprentis	83	0,6%
Autres	266	1,9%
Non déclaré	129	0,9%
Total	13970 Hommes: 11587 Femmes: 2383	

Source: *Elaboration à partir des résultats de l'Enquête sur Les Micro Entreprises en 2012. Institut National de la Statistique (2014).*

Il y a lieu de noter que le salaire mensuel moyen dans les micro-entreprises du secteur des industries agricoles et alimentaires s'élève à 371 (contre 343 dinars par mois pour l'ensemble des micro-entreprises). Cependant, cette moyenne de salaires cache de fortes disparités entre les hommes et les femmes. Pour les hommes, le salaire moyen se situe à 400 dinars et seulement 257 dinars pour les femmes, soit respectivement 1,32 et 0,85 fois le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG en fin de 2012). Le salaire moyen féminin ne représente ainsi que 64,25% du salaire moyen masculin.

3.3 Dispositif national de formation professionnelle en Tunisie

La formation professionnelle est l'une des principales composantes du dispositif national de préparation des ressources humaines et l'un des leviers du développement. Selon les dispositions de la loi n°10 de l'année 2008, on entend par formation professionnelle: la formation initiale et la formation continue.

Le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi assure la tutelle pédagogique du dispositif national de la formation professionnelle composé par différents intervenants:

- L'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle (ATFP), sous la tutelle du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, qui gère 136 établissements de formation professionnelle couvrant 13 secteurs;
- L'Office National de Tourisme Tunisien (ONTT), sous la tutelle du Ministère du Tourisme, qui gère 8 établissements de formation professionnelle opérants dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie;
- L'Agence de Vulgarisation et de Formation Agricole (AVFA), sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, qui gère 39 établissements de formation professionnelle opérants dans le secteur de la pêche et de l'agriculture;

- Le Ministère de la Défense Nationale qui gère 12 établissements de formation professionnelle couvrant dans différents secteurs économiques dont l'industrie, le bâtiment et les travaux publics;
- Le Ministère de la Santé qui gère 18 établissements de formation professionnelle opérant dans le domaine de la santé et du paramédical;
- Le Secteur Privé de formation professionnelle initiale comporte environ 930 établissements de formation opérants principalement dans le secteur des services;
- Le Secteur Privé de formation professionnelle continue comporte environ 2700 structures de formation assurant des sessions de formation continue pour les entreprises dans divers secteurs économiques.

En outre, le dispositif national de la formation professionnelle comporte les structures spécialisées suivantes:

- Le Centre National de Formation de Formateurs et d'Ingénierie de Formation (CENAFFIF), sous la tutelle du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, assure la réalisation des études d'identification des besoins en compétences du secteur productif, l'élaboration des programmes de formation et leur actualisation périodique, la formation pédagogique et technique des formateurs et veille au développement de l'ingénierie de formation.
- Le Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle (CNFCPP), sous la tutelle du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi. La promotion professionnelle est l'une des principales activités du CNFCPP. Elle s'adresse à une large population de travailleurs (ayant des niveaux scolaires allant de la 3ème année secondaire jusqu'aux titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur) désirant améliorer leurs qualifications et obtenir un diplôme reconnu. Le dispositif de Promotion Professionnelle est constitué de six Instituts de Promotion Supérieur du Travail (IPST), ainsi qu'un dispositif de formation à distance appelé «Ecole Ouverte des Travailleurs».
- L'Institut National Pédagogique et de Formation Continue Agricole de Sidi Thabet (INPFCA), sous tutelle de l'Agence de Vulgarisation et de Formation Agricole, assure le développement de l'ingénierie de formation et la formation des formateurs dans le secteur de l'agriculture et de la pêche en collaboration avec le CENAFFIF.

3.3.1 Formation professionnelle initiale

La formation initiale consiste à faire acquérir les savoirs, les compétences et les habiletés nécessaires pour exercer une activité dans un secteur professionnel ou artisanal, et intégrer la vie active. Le cursus de la formation professionnelle initiale post enseignement de base est constitué en Tunisie de trois cycles⁽³¹⁾:

1. Un premier cycle sanctionné par le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), ouvert aux candidats ayant poursuivi leurs études jusqu'à la fin de la neuvième année de l'enseignement de base (préparatoire, technique et général); (Niveau II sur la classification nationale des qualifications)⁽³²⁾.

⁽³¹⁾ En référence à la loi tunisienne n°10 de l'année 2008.

⁽³²⁾ Ce certificat donne une qualification d'ouvrier ou d'employé qualifié dans un métier déterminé. En Tunisie, Il existe selon la Nomenclature Nationale des Secteurs et des Spécialités de Formation (NNSF) plus de 450 spécialités de formation professionnelle réparties sur 13 secteurs.

2. Un deuxième cycle comprenant deux filières:
 - a. Une première filière sanctionnée par le Brevet de Technicien Professionnel (BTP). Cette filière est ouverte aux candidats titulaires du CAP et aux candidats qui ont poursuivi leurs études jusqu'à la fin de la deuxième année de l'enseignement secondaire.
 - b. Une deuxième filière (prévue par la loi de 2008) sanctionnée par le baccalauréat professionnel, ouverte aux candidats lauréats titulaires du CAP et aux candidats qui ont réussi la deuxième année de l'enseignement secondaire. En outre, les lauréats titulaires du BTP peuvent être autorisés à se présenter à l'examen du baccalauréat professionnel, projet n'est pas encore mis en œuvre (Niveau III sur la CNQ).
3. Un cycle supérieur ouvert aux titulaires du baccalauréat professionnel (prévu par la loi de 2008) ou du baccalauréat de l'enseignement secondaire, sanctionné par le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ou un diplôme équivalent (Niveau IV sur la CNQ).

Par ailleurs, la loi de 2008 a introduit une nouvelle filière, le Certificat de Compétence (CC): il s'agit d'une formation minimale de six mois avec une période de stage, ouverte aux jeunes qui ne remplissent pas les conditions de niveau scolaire exigées pour l'accès au CAP.

Le CC est aussi offert par mode d'apprentissage en suivant les durées de l'apprentissage. En plus, les candidats qui ne remplissent pas les conditions de niveau scolaire exigées pour l'accès au CAP peuvent s'inscrire aux programmes de Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) ou de Certificat de Formation Professionnelle (CFP). Le CFA existe actuellement en forme F4, avec 4 heures de formation complémentaire au centre de formation, et en forme F0, sans formation complémentaire. Ces derniers apprentis suivent l'apprentissage régi par un contrat d'apprentissage purement sur le tas.

Le Certificat de Compétence est le seul certificat reconnu sur la classification des qualifications (Niveau I) parmi les certificats adressés aux jeunes n'ayant pas terminé le deuxième cycle de l'enseignement de base.

Les formations professionnelles présentées peuvent être organisées selon trois modes:

1. La formation en alternance qui est organisée dans un cadre contractuel entre les structures du dispositif de la formation professionnelle d'une part et les entreprises économiques ou les organismes professionnels d'autre part, selon une périodicité fixée compte tenu des objectifs de la formation et des spécificités des métiers visés. Ce mode de formation peut être suivi par toute personne ayant atteint l'âge de quinze ans au moins.
2. L'apprentissage est organisé dans un cadre contractuel entre les apprenants et les entreprises économiques. Cet apprentissage se déroule essentiellement dans les espaces de production, sous réserve d'un complément de formation théorique assuré par les établissements de formation. L'âge d'inscription à l'apprentissage varie entre quinze et vingt ans.
3. Le mode résidentiel: les séances de formation sont organisées au centre de formation avec des stages dans les entreprises pendant les vacances scolaires.

3.3.2 Formation professionnelle continue

La formation continue a pour objectif le développement des connaissances et des compétences professionnelles des travailleurs dans les différents secteurs économiques, en vue de suivre l'évolution des techniques et des modes de production, d'améliorer la productivité et de renforcer la compétitivité des entreprises, d'assurer aux travailleurs les conditions de promotion professionnelle, de leur permettre de progresser dans l'échelle des qualifications, et de leur faire acquérir, le cas échéant, les compétences nécessaires à l'exercice d'une nouvelle activité professionnelle. La formation continue vise également la requalification des travailleurs en vue de la réinsertion des licenciés ou de la préservation de l'emploi de ceux qui sont menacés de le perdre.

La formation continue comprend deux types:

- la formation continue organisée par les entreprises économiques en vue de la mise à niveau de leur personnel conformément à leurs priorités et leurs exigences;
- la formation continue organisée par les établissements de formation publics et privés orientée pour la promotion professionnelle des travailleurs.

Les bénéficiaires de la formation continue inscrits au sein d'établissements de formation ou d'enseignement en vue de la promotion professionnelle obtiennent, en cas de réussite, les mêmes diplômes attribués aux diplômés de la formation initiale de ces établissements, sur la base des mêmes critères d'évaluation.

3.4 Financement de la formation professionnelle

Le budget alloué à la formation professionnelle en Tunisie est assuré par quatre sources:

1. le budget de l'Etat;
2. le Fonds de Promotion de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (FOPROFPA), constitué par le produit de la Taxe de la Formation Professionnelle (TFP) net des ristournes (à travers le reliquat de la taxe non ristournée aux entreprises)⁽³³⁾;
3. les ressources externes sous formes de prêts et de dons de bailleurs de fonds internationaux;
4. la contribution des ménages (financement de l'accueil dans les établissements de formation privés).

En dehors des contributions des ménages (sachant que le système public est gratuit), les ressources allouées au dispositif de formation professionnelle relevant du MFPE sont respectivement de l'ordre de 195 MD en 2011, de 224 MD en 2012, de 258 MD en 2013 (dont 60 MD provenant du FOPROFPA). La part de ces ressources allouées en 2013 à la formation initiale est de 92% contre 8% pour la formation continue.

⁽³³⁾ La ristourne sur la Taxe de la Formation Professionnelle (TFP) est l'instrument le plus important de la formation continue. Il s'agit d'une obligation pour les entreprises selon le code du travail tunisien de payer une taxe sur la masse salariale (1% pour les entreprises manufacturières et 2% pour le reste des activités économiques). La législation sur la TFP permet à l'entreprise de bénéficier des frais engagés dans la formation continue de son personnel. Les entreprises agricoles, les entreprises exportatrices ainsi que les entreprises assujetties à l'impôt forfaitaire sur la patente sont exonérées de cette taxe.

Le budget alloué par l'Etat à la formation professionnelle initiale représente durant toutes les dernières années environ 1% du budget de l'Etat et le coût de formation d'un apprenant ne dépasse pas 2000 dinars tunisiens⁽³⁴⁾.

3.4.1 Mécanismes de financement pour la formation initiale

La quasi-totalité du financement de la formation professionnelle initiale est assurée par l'Etat aussi bien pour les frais d'investissement que de fonctionnement des structures publiques en charge de la formation initiale.

L'Etat intervient également dans le financement de la formation initiale organisée par le secteur privé à travers le Chèque formation entré en vigueur en 2007. Il s'agit d'une subvention partielle ou totale des frais de formation au profit des demandeurs de formation dans des spécialités fixées annuellement au vu des priorités nationales dans le domaine du développement des ressources humaines et des besoins des entreprises économiques en matière de qualifications intermédiaires.

Depuis son lancement en 2007, le ministère a réalisé 3 versions de chèque de formation (AVFA, 2014):

1. Programme 2007/2008: 412 postes de formation pour 3000 postes ciblés avec un budget alloué de 0,925 MD.
2. Programme 2009/2010: 1633 postes de formation pour 2300 postes ciblés avec un budget alloué de 1 MD.
3. Programme 2011/2012: 560 postes de formation pour 1200 postes ciblés avec un budget alloué de 3,150 MD.

Une nouvelle version du chèque a été préparée pour 2014, et elle est caractérisée par une prise totale des frais de formation au profit des demandeurs de formation dans des spécialités de courte durée et ciblant les gouvernorats prioritaires.

Il faut souligner que malgré la conjoncture économique difficile qu'a connue la Tunisie post-révolution, le programme "chèque formation" a pu conserver un ensemble d'acquis quantitatifs et qualitatifs:

- augmentation du nombre des centres de formation participants dans l'appel à la candidature,
- extension de ce programme dans les régions intérieures (Tejerouine et Sakiit Sidi Youssef du Gouvernorat d'El Kef),
- introduction de nouvelles spécialités à savoir logistique de distribution et marine marchande.

Toutefois, il a été enregistré l'augmentation du nombre d'abondants (35%) pour les diplômes du BTP et BTS (DGCFFP, 2014).

⁽³⁴⁾ Les dépenses budgétaires consacrées à l'enseignement de base et à l'enseignement secondaire représentent en 2012 près de 15% du budget de l'Etat et plus que 5% du PIB. Ces taux étaient au début des années 80, respectivement de l'ordre de 10% et de moins de 4%. En consacrant ces taux, la Tunisie se situe parmi les pays qui accordent la part la plus importante de leurs ressources à ce secteur. Ce niveau est proche de celui de la moyenne des pays de l'OCDE. La dépense moyenne par élève est estimée à 1648 dinars en 2012 (OIT, 2013).

3.4.2 Mécanismes de financement pour la formation continue

Le système de financement pour la formation continue des entreprises a fait l'objet d'une refonte au cours de l'année 2009 dans le but d'augmenter le nombre d'entreprises bénéficiaires et le nombre de participations et ce, à travers l'allègement des procédures et la facilitation de l'accès aux instruments de financement. Le nouveau système de financement repose sur les trois instruments suivants:

1. Le crédit d'impôt:

Le crédit d'impôt correspond à l'avance sur la taxe de formation professionnelle (TFP) qui doit faire l'objet d'une déclaration d'avance au début de chaque année. Le taux maximum de l'avance est fixé à 60% de la TFP due au titre de l'année précédente.

Les montants accordés ont affiché une baisse en passant de 33,036 mille dinars en 2011 à 29,154 mille dinars en 2012. De même, le nombre d'entreprises bénéficiaires et de participations ont enregistré une baisse en passant respectivement de 1396 entreprises en 2011 à 1374 en 2012 et 130561 participations en 2011 à 102170 participations en 2012.

2. Le droit de tirage:

Le droit de tirage est une subvention directe de l'Etat accordée aux entreprises privées qui participent à l'effort de formation initiale, pour financer des activités de formation continue au profit de son personnel. L'entreprise peut accéder à cet instrument à titre individuel ou collectif. Dans le deuxième cas, le montage des actions de formation se fait avec les organisations professionnelles moyennant une convention signée avec le CNFCPP.

Les montants accordés ont enregistré une hausse en passant de 5232 mille dinars en 2012 à 6232 mille dinars en 2013. De même, le nombre des entreprises bénéficiaires a enregistré une hausse en passant de 1739 entreprises en 2012 à 2703 en 2013 alors que le nombre de participations a enregistré une baisse en passant de 30635 participations en 2012 à 27462 participations en 2013.

3. L'article 39 ou le financement de la formation liée aux investissements technologiques:

C'est une subvention accordée aux entreprises et dont le montant est plafonné à 250 mille dinars par entreprise selon l'article 39 du code d'incitations aux investissements.

En 2012 et 2013, aucune entreprise n'a soumis une demande pour bénéficier de cet instrument. Il est à noter que la majorité des entreprises exploitent peu cet instrument et font généralement recours au financement de cette composante dans le cadre du crédit d'impôt.

Sur un autre plan, la formation continue au profil des travailleurs (sollicitant des formations continues à titre personnel) en vue de promotion professionnelle est financée par l'Etat. Le budget alloué à cette composante est de l'ordre de 1618 mille dinars en 2013 (5000 inscrits) soit une évolution de 63% par rapport à l'année 2012 (1022 mille dinars pour 3833 inscrits en 2012).

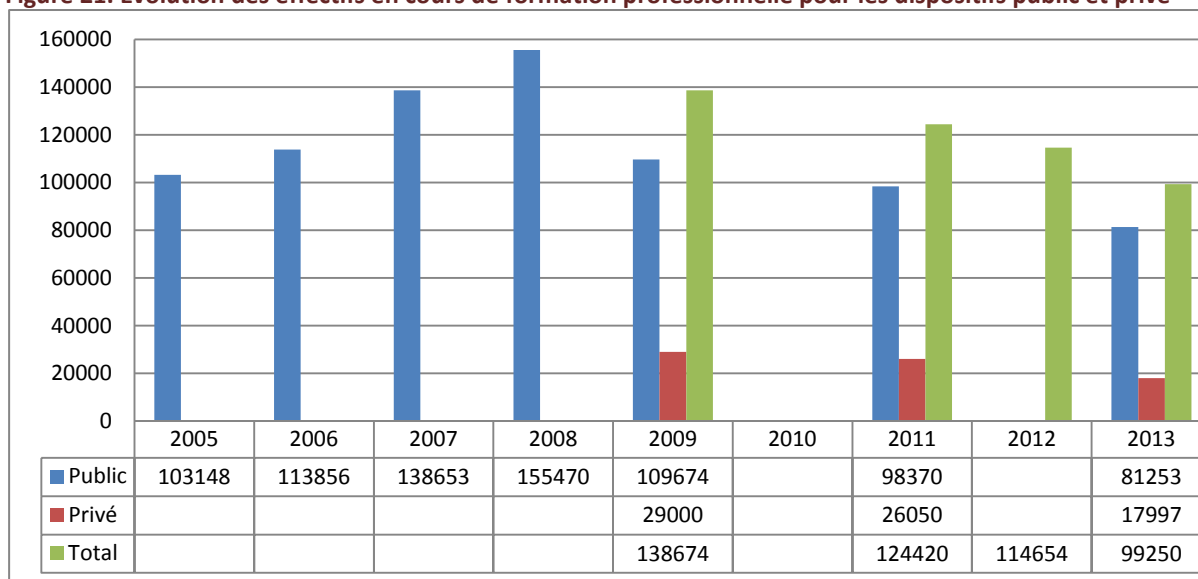
3.5 Principaux résultats de la formation professionnelle en Tunisie

La formation professionnelle accueille près de 100 mille apprenants par an, ce qui représente environ 13,2 % de l'effectif total du secondaire. Une lecture des statistiques nationales disponibles permet

d'évaluer l'effectif en cours de formation professionnelle à 99250 candidats en 2013 dont 81253 sont inscrits dans le dispositif public (82% des candidats) et 17997 dans le dispositif privé (seulement 18% des candidats). Cependant, ces chiffres montrent une tendance à la baisse à partir de 2008 au niveau des effectifs en cours de formation professionnelle constatée au niveau des deux dispositifs public et privé (après une période de croissance sur la période 2005-2008).

Il faut remarquer également que plus de 90% des inscrits dans le dispositif public de formation professionnelle poursuivent leur apprentissage dans des centres qui relèvent de l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle (ATFP). En ce qui concerne le dispositif privé, plus de la moitié des candidats poursuivent des formations sanctionnées par des diplômes non homologués (diplômes internes).

Figure 21. Evolution des effectifs en cours de formation professionnelle pour les dispositifs public et privé

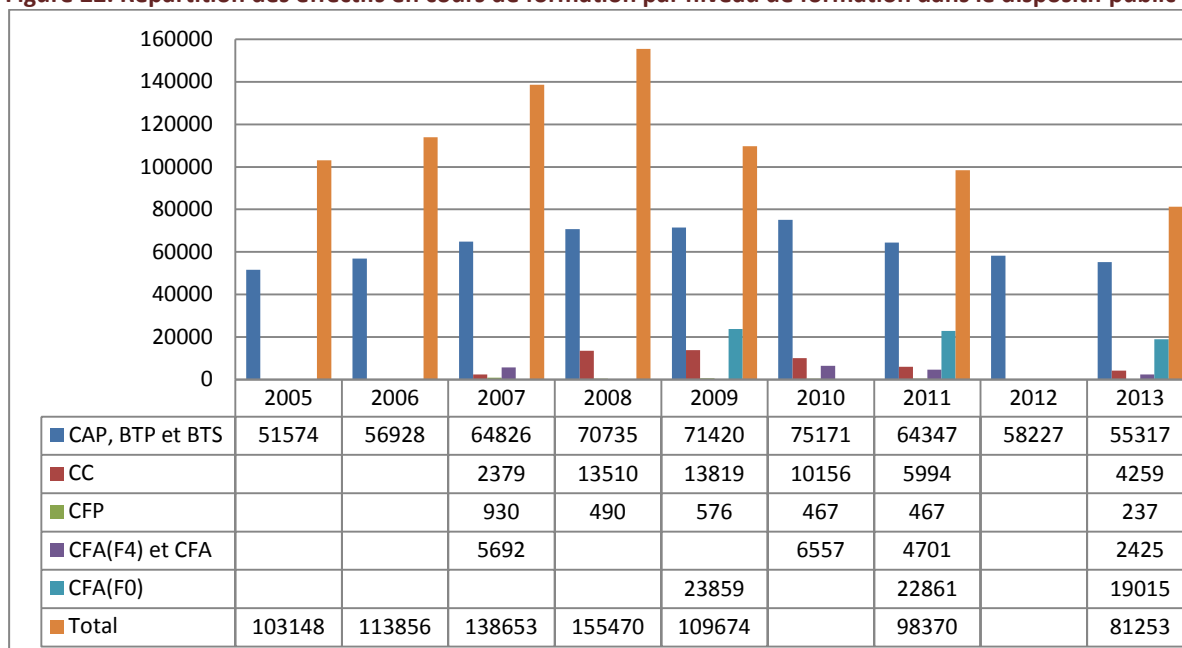


*Source: Elaboration à partir des données statistiques de l'ONEQ (la formation professionnelle en chiffres).
Ministère de la formation Professionnelle et de l'Emploi.*

L'examen de la répartition des effectifs en cours de formation dans le dispositif public par niveau de formation sur la période 2005-2013 montre que les formations sanctionnées par un CAP, BTP et BTS occupent plus de 50% des candidats. En 2013, le nombre des inscrits en formation sanctionnée par un CAP, BTP et BTS s'élève à 55317 candidats, soit 68% de l'effort de la formation professionnelle.

Selon l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (2013), le dispositif de la formation professionnelle se caractérise par un nombre élevé d'inscrits formés dans le cadre d'un partenariat entre les centres de formation et les entreprises. En 2013, dans le secteur public, la formation résidentielle ne représente que 13% des effectifs alors que la formation avec l'entreprise touche 87% des effectifs dont 81% en mode alternance et 6% en mode apprentissage (ONEQ, 2015).

Figure 22. Répartition des effectifs en cours de formation par niveau de formation dans le dispositif public



Note: BTS (Brevet de Technicien Supérieur); BTP (Brevet de Technicien Professionnel); CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle); CC (Certificat de Compétences); CFP (Certificat de Formation Professionnelle) et CFA (Certificat de Fin d'Apprentissage).

Source: *Elaboration à partir des données statistiques de l'ONEQ (la formation professionnelle en chiffres). Ministère de la formation Professionnelle et de l'Emploi.*

L'examen du nombre des diplômés de la formation professionnelle montre une tendance régulière à la baisse au niveau des deux dispositifs public et privé comme le montre le tableau ci-dessous. Selon les derniers chiffres disponibles, seulement 29751 certificats et diplômes ont été délivrés pour l'année 2013 (soient 27004 du dispositif public et 2747 du dispositif privée) contre 54956 certificats et diplômes pour l'année 2009 (soient 39956 du dispositif public et 15000 du dispositif privée). Pour l'année 2013, la répartition des diplômés par genre montre que 64% des diplômes sont délivrés aux garçons 18999 contre seulement 36% pour les filles.

Il faut signaler également que ces chiffres ne peuvent pas cacher une rentabilité et un rendement interne du DNFP encore faibles quelque soit le type de diplôme puisque la formation professionnelle fait face encore à un taux d'échec important. En effet, l'étude élaborée par l'ONEQ (2011) sur le décrochage dans la formation professionnelle montre que 33% des jeunes ont quitté les centres de formation sans diplôme en 2007⁽³⁵⁾.

⁽³⁵⁾ Selon cette même étude, les hommes quittent davantage la formation parce qu'ils trouvent un emploi (26.6% contre 15% pour les femmes). Les jeunes issus de familles nécessiteuses décrochent davantage suite à des problèmes financiers (53% contre 29% pour les décrocheurs issus des familles non nécessiteuses). Ainsi, les décrocheurs ont mentionné des raisons liées à la formation (43%) et au stage (12%). Les raisons liées à la formation au centre se manifestent essentiellement dans la non acquisition de compétences, les cours théoriques, la langue de formation et les méthodes pédagogiques.

Tableau 21. Répartition des diplômés de la formation professionnelle initiale

	2009			2011			2013		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
CAP, BTP et BTS	60%	11%	46%	81%	24%	62%	68%	100%	71%
CC	14%			13%			6%		
CFP	2%			2%			2%		
CFA(F4) et CFA				5%			3%		
CFA(F0)	25%						21%		
Autres formations		89%			76%				
Total	39956	15000	54956	29327	14000	43327	27004	2747	29751

Note: BTS (Brevet de Technicien Supérieur); BTP (Brevet de Technicien Professionnel); CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle); CC (Certificat de Compétences); CFP (Certificat de Formation Professionnelle); CFA (Certificat de Fin d'Apprentissage) et Autres formations (Diplômes internes ou non homologués).

*Source: Elaboration à partir des données statistiques de l'ONEQ (la formation professionnelle en chiffres).
Ministère de la formation Professionnelle et de l'Emploi.*

3.6 Caractéristiques du système d'enseignement supérieur et de formation continue et professionnelle agricole et agroalimentaire

3.6.1 Enseignement supérieur agricole et agroalimentaire

Le Ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sont les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur agricole et agroalimentaire en Tunisie.

Le système de l'enseignement supérieur agricole est fédéré par l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA) qui regroupe 11 établissements d'enseignement supérieur agricole répartis dans 8 gouvernorats sous la cotutelle du Ministère tunisien de l'agriculture et du ministère de l'enseignement supérieur. Cinq types de diplômes sont délivrés par les établissements d'enseignement supérieur agricole, en plus des formations de masters et de doctorat: diplômes d'ingénieur national et de doctorat en médecine vétérinaire dans le cycle long et un diplôme de licence appliquée dans différentes spécialités dans le cycle court⁽³⁶⁾.

Les formations dans ces établissements couvrent neuf domaines: l'agronomie, horticulture et paysage, le génie rural, l'agroalimentaire, l'économie rurale, la production animale, la pêche et l'aquaculture, les forêts et les ressources naturelles et la médecine vétérinaire.

Selon les chiffres de l'IRESA pour l'année universitaire 2013-2014, le nombre d'étudiants inscrits dans les différents établissements d'enseignement supérieur agricole s'élève à 5600 dont 1072 étudiants sont inscrits en doctorat et master. Pour l'année universitaire 2013-2014, le nombre des Diplômés formés dans ces établissements est de 1426 (458 techniciens supérieur, 673 ingénieurs, 181 masters de recherche, 56 masters professionnels, 80 vétérinaires, 199 doctorats)⁽³⁷⁾.

⁽³⁶⁾ L'accès au cycle long (ingénieur et docteur vétérinaire) se fait par voie de concours national ouvert aux étudiants des écoles préparatoires relevant du ministère de l'agriculture et de celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, alors que l'accès au cycle court est directement ouvert aux titulaires du diplôme de baccalauréat couronnant l'enseignement secondaire (voir les annexes pour plus de détails sur les cycles de formation).

⁽³⁷⁾ Le nombre total des enseignants dans les établissements d'enseignement supérieur agricole est 419 enseignants dont 75 % sont statutaires, 8 % sont non statutaires et 16 % sont contractuels.

En plus du système fédéré par l'IRESA, il existe actuellement 9 établissements de formation relevant strictement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique qui offrent des formations diplômantes dans le secteur de l'agroalimentaire de niveau technicien supérieur.

Tableau 22. Distribution géographique des établissements d'enseignement supérieur agricole et agroalimentaire

Gouvernorat	Etablissement
Etablissements sous la cotutelle du Ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
Tunis	Institut National Agronomique de Tunisie Ecole Supérieure des Industries Alimentaires de Tunis
Ariana	Ecole Nationale de Médecine Vétérinaire de Sidi Thabet Institut Supérieur des Etudes Préparatoires en Biologie Géologie de la Soukra
Bizerte	Institut Supérieur de Pêche et d'Aquaculture Bizerte Ecole Supérieure d'Agriculture Mateur
Zaghouan	Ecole Supérieure d'Agriculture Mograne
Sousse	Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriem
Béja	Ecole Supérieure des Ingénieurs de l'Equipement Rural Medjez El Bab
Jendouba	Institut Sylvo-Pastoral de Tabarka
Kef	Ecole Supérieure d'Agriculture du Kef
Etablissements sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
Tunis	Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie (INSAT) Institut Supérieur des Sciences Biologiques Appliquées de Tunis Institut Supérieur des Sciences Biologiques Appliquées de Tunis
Bizerte	Faculté des Sciences de Bizerte
Zaghouan	Institut supérieur des Études technologiques de Zaghouan
Monastir	Institut Supérieur de Biotechnologie de Monastir
Sfax	Institut supérieur des Études technologiques de Sfax
Sidi-Bouzyd	Institut supérieur des Études technologiques de Sidi Bouzyd
Médenine	Institut supérieur de biologie appliquée de Médenine

Source:Ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques et Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

3.6.2 Formation continue agricole et agroalimentaire

Le premier mode de formation continue agricole sous la tutelle de l'IRESA concerne les agents du ministère tunisien de l'agriculture. Trois établissements proposent une formation continue dans plusieurs spécialités. Le cycle de formation continue est divisé en deux phases:

1. Une première phase de préparation au cycle de formation continue avec des enseignements donnés à distance. Ces enseignements sont des unités de valeur préparatoires permettant l'entrée au cycle de formation continue.
2. Une seconde phase qui constitue le cycle de formation continue avec des enseignements entièrement présentiels.

Selon les statistiques disponibles, cinq cycles de formation ont été assurés par l'Ecole Supérieure des Ingénieurs de l'Equipement Rural Medjez El Bab, quatre par l'Ecole Supérieure d'Agriculture du Kef et six cycles de formation à l'Institut National Agronomique de Tunisie.

Le deuxième mode de formation continue agricole concerne essentiellement les agriculteurs et les fils d'agriculteurs, les promoteurs agricoles, les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. La formation continue est réalisée par l'ensemble des quarante établissements de formation

(agriculture et pêche) dont 12 établissements spécialisés en formation continue. Cette formation continue comprend 22 programmes de formation touchant la quasi-totalité des thèmes techniques en production agricole.

Elle est réalisée à travers des sessions de formation de trois cent quarante (340) heures en moyenne (choix de suivre tout ou une partie de l'ensemble des modules d'un programme). En 2013, le nombre de bénéficiaires dans le cadre de ces formations continues a atteint 16335 avec 83852 jours de formations (contre 18682 bénéficiaires et 87861 jours de formations en 2009).

3.6.3 Formation professionnelle agricole et agroalimentaire

L'un des acteurs majeurs dans le domaine de la formation professionnelle du secteur agricole et agroalimentaire en Tunisie est l'Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricole (AVFA)⁽³⁸⁾.

L'AVFA est chargée de l'élaboration, l'implantation et la mise à jour des programmes dans le domaine de la formation professionnelle agricole et de la pêche et des activités en relation avec la formation initiale et continue. Cette agence est également chargée de l'exécution et du suivi des programmes de mise à niveau des établissements de formation; et ce pour répondre aux besoins de la profession et à la demande du marché de l'emploi en Tunisie. En date d'aujourd'hui, l'AVFA supervise 39 établissements de formation professionnelle⁽³⁹⁾, répartis sur tout le territoire tunisien et qui offrent 28 spécialités (formation initiale: 1 BTS, 14 BTP et 13 CAP). La liste des spécialités figure dans les annexes).

L'AVFA est chargée également des activités d'ingénierie de formation et la formation des formateurs en assurant le suivi des acquis scientifiques, technologiques, techniques et pédagogiques et leurs utilisations dans les programmes de formations et de vulgarisation⁽⁴⁰⁾. L'agence s'intéresse aussi à l'expérimentation de nouvelles approches en matière de vulgarisation et de formation.

En matière de vulgarisation, l'AVFA est chargée d'appuyer les différentes approches de vulgarisation pratiquées par les Commissariats Régionaux de Développement Agricole (CRDA); et ce par l'encadrement et la formation continue des vulgarisateurs et des agents de développement et par leur assistance en matière d'élaboration des méthodes de suivi et d'évaluation des programmes de vulgarisation. L'AVFA est chargée de la valorisation des acquis de la recherche scientifique et de la production et diffusion des supports de vulgarisation destinés aux vulgarisateurs. Sur un autre plan, l'agence apporte son soutien à certaines initiatives des structures professionnelles ayant des activités de vulgarisation et d'encadrement pour les adhérents (préparation au métier de conseiller, encadrement et formation des techniciens) et supervise des programmes pilotes pour l'insertion des conseillers privés dans le domaine de la vulgarisation et l'encadrement de producteurs.

Le financement de la formation professionnelle agricole est assuré par l'Etat (subventions de l'Etat et les recettes propres et les frais de la formation). A titre indicatif, le budget effectif alloué à la formation agricole relevant de l'Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricole (AVFA) en

⁽³⁸⁾ L'AVFA est un établissement public à caractère administratif placé sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche (loi n°99- 31 du 5 avril 1999 et décret n°99-2826 du 21 décembre 1999).

⁽³⁹⁾ 31 établissements assurent la formation professionnelle agricole dans plusieurs spécialités et 8 établissements spécialisés dans le domaine de la pêche.

⁽⁴⁰⁾ C'est l'Institut National Pédagogique et de la Formation Continue Agricole de Sidi Thabet qui assure l'élaboration des programmes de formations agricoles et de pêches et apporte son assistance technique et son encadrement pédagogique aux formateurs des établissements de formations professionnelles ainsi qu'aux vulgarisateurs et aux différents agents de développements des structures administratives et professionnelles.

2013 est de l'ordre de 11,2 MD (8MD budget d'investissement de l'AVFA et 3,2MD budget de salaires) (AVFA, 2014).

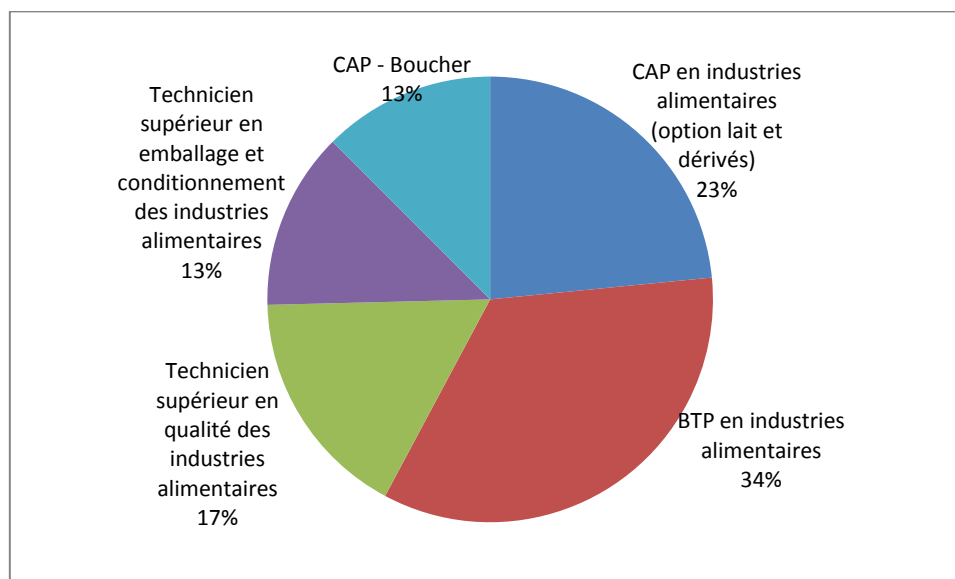
En plus, l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle dispose d'une plateforme de formation en agroalimentaire, composée de deux Centres Sectoriels de Formation en agroalimentaire et de trois autres centres de formation et d'apprentissage qui offrent des formations dans des spécialités pour l'industrie agroalimentaire de niveau de CAP, BTP, BTS.

Tableau 23. Distribution géographique des établissements d'enseignement agricole et agroalimentaire

Gouvernorat	Etablissement
Tunis	Centre Sectoriel de Formation en Industries Agroalimentaire d'El Khadra Centre Sectoriel de Formation en Métiers des Viandes Rouges (Beb El Fella)
Jendouba	Centre de Formation et de Promotion du Travail Indépendant de Boussalem
Kef	Centre de Formation et d'Apprentissage de Sers
Sfax	Centre de Formation et d'Apprentissage Bach Hamba Sfax

Il est à noter cependant, qu'en 2013, aucune spécialité de l'agriculture ou de l'agroalimentaire ne figure parmi les 20 spécialités les plus souvent choisies qui concentrent pour elles seules plus 46% des nouveaux inscrits recensés pour les 283 spécialités de formation professionnelle initiale offertes en Tunisie.

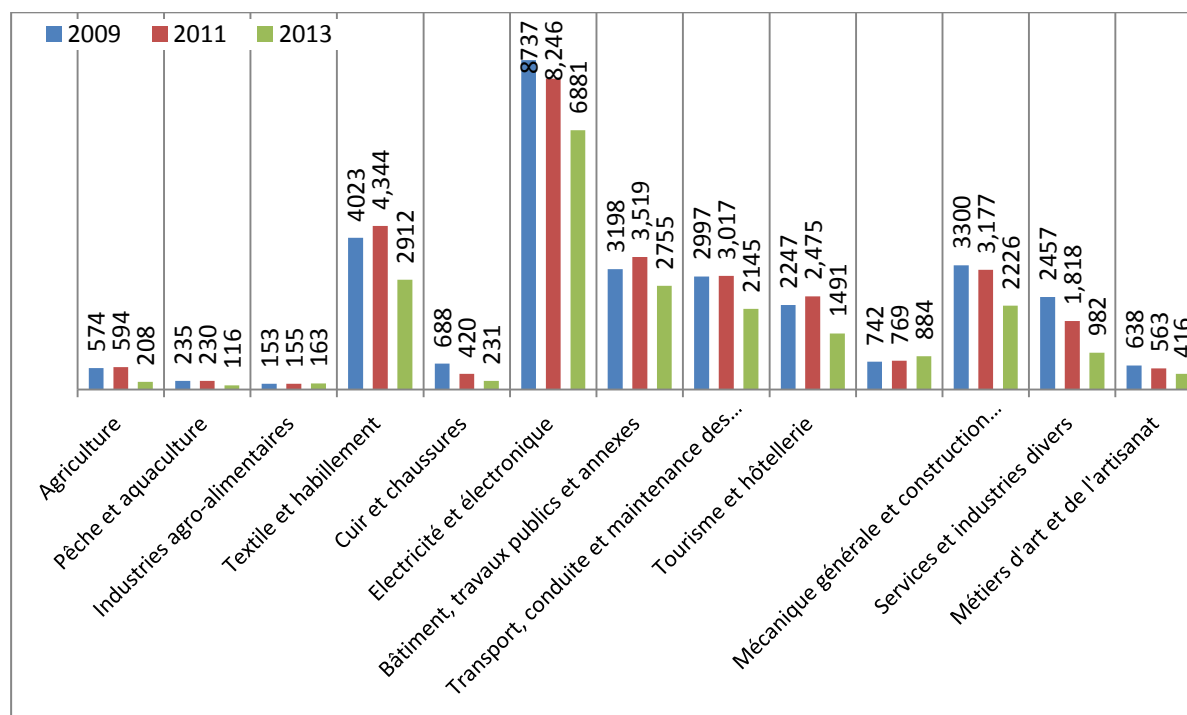
Figure 23. Répartition des stagiaires du secteur agroalimentaire par niveau de formation(512 inscrits pour l'année 2010)



*Source: Elaboration à partir des données statistiques de l'ONEQ (la formation professionnelle en chiffres).
Ministère de la formation Professionnelle et de l'Emploi.*

L'examen de la répartition des effectifs diplômés selon les spécialités sur les dernières années permet de dire que le nombre des sortants des spécialités des industries agroalimentaires demeure plus au moins stable (Figure 24).

Figure 24. Répartition des diplômés du dispositif public de la formation professionnelle initiale par spécialité



*Source: Elaboration à partir des données statistiques de l'ONEQ (la formation professionnelle en chiffres).
Ministère de la formation Professionnelle et de l'Emploi.*

La répartition des diplômés dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire en 2013 figure dans le Tableau 24 (Technicien supérieur en qualité des industries alimentaires, Technicien supérieur en emballage et conditionnement des industries alimentaires, BTP en industries alimentaires, CAP en industries alimentaires option lait et dérivés et CAP Boucher).

Tableau 24. Distribution des sortants dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire en 2013

(a) CAP, BTP, BTS, CC, CFA et CFP		(b): CFA(F0)	
Agriculture	208	Produits Alimentaires et Chimiques	422
Industries agroalimentaires	163		
Pêche et aquaculture	116		
Total	2110	Total	5594

Note: BTS (Brevet de Technicien Supérieur); BTP (Brevet de Technicien Professionnel); CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle); CC (Certificat de Compétences); CFP (Certificat de Formation Professionnelle); CFA (Certificat de Fin d'Apprentissage) et Autres formations (Diplômes internes).

*Source: Elaboration à partir des données statistiques de l'ONEQ (la formation professionnelle en chiffres).
Ministère de la formation Professionnelle et de l'Emploi.*

3.7 Perception portée par les entreprises sur la qualité des ressources humaines, le marché de l'emploi et la formation technique et professionnelle des employés

Les "Résultats de l'Enquête Compétitivité: Climat des Affaires et Compétitivité de l'Entreprise" ont été utilisés afin d'obtenir des informations sur la perception portée par les entreprises tunisiennes sur la qualité des ressources humaines, le marché de l'emploi, et la formation technique et professionnelle des employés⁽⁴¹⁾. En effet, l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) calcule un indicateur de perception du climat des affaires en Tunisie sur la perception des dirigeants d'entreprises tunisiennes quant au climat des affaires et sur les actions engagées pour relever le défi de la compétitivité pour les entreprises tunisiennes.

Une lecture de l'indicateur de perception du climat des affaires (IPCA) laisse apparaître une certaine satisfaction quant aux appréciations recueillies en faveur de la formation et qualification des employés en Tunisie (la qualité des ressources humaines)⁽⁴²⁾. En effet, l'indicateur relatif aux ressources humaines a enregistré une augmentation relative passant de 0,719 en 2012 à 0,724 en 2013 (sur une échelle allant de 0 à 1)⁽⁴³⁾. Cette amélioration n'empêche pas certaines entreprises de déclarer que ce facteur constitue encore une contrainte en Tunisie.

Cependant, selon les résultats des enquêtes de l'ITCEQ, la contrainte relative à la formation et qualification des employés apparaît plus sévère au niveau des diplômés professionnels (16%), qu'au niveau des diplômés du supérieur (14%).

La contrainte relative à la formation et qualification se reflète à travers les difficultés que rencontrent les entreprises tunisiennes pour trouver le profil des employés qui répondent à leurs besoins à partir de l'offre d'emploi existante sur le marché tunisien.

En effet, pour se prémunir contre les travers des recrutements mal préparés, souvent coûteux pour leur fonctionnement, près de 80% des entreprises tunisiennes déclarent identifier à l'avance leurs besoins en matière de formations, de qualifications et de compétences.

En outre, les résultats des enquêtes réalisées par l'ITCEQ dévoilent qu'une part non négligeable des entreprises rencontre des difficultés au moment du recrutement. Ces difficultés sont plus exprimées pour l'embauche des ouvriers qualifiés (57%) que pour les diplômés du supérieur (38%).

Selon l'ITCEQ, et comme premier motif mis en avant par les entreprises tunisiennes qui ont des difficultés de recrutement, on trouve la pénurie du profil adéquat. En effet, en 2013, 80% des entreprises tunisiennes ont déclaré faire face à un "manque de profil adéquat" pour les ouvriers qualifiés. Ce chiffre s'élève à 80% pour ce qui concerne les diplômés du supérieur, dénotant une inadéquation entre les besoins de l'entreprise et l'offre du système d'enseignement et de formation.

Selon les enquêtes "compétitivité" de l'ITCEQ, près de la moitié des entreprises enquêtées déclarent aussi qu'elles sont incertaines quant à leurs perspectives d'emploi. Cette incertitude est encore plus manifeste lorsqu'il s'agit du recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur.

⁽⁴¹⁾ *Climat des Affaires et Compétitivité de l'Entreprise. Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ). Ministère de l'Economie.*

⁽⁴²⁾ *Pour le calcul de l'indicateur de perception du climat des affaires (IPCA) à partir des enquêtes réalisées auprès d'un échantillon d'entreprises privées tiré à partir du Répertoire National des Entreprises (RNE), neuf facteurs sont retenus : Infrastructure ; Ressources humaines ; Procédures administratives et système judiciaire ; Pratiques du marché ; Cadre macroéconomique et réglementaire ; Corruption ; Fiscalité et charges sociales ; Financement bancaire et Insécurité.*

⁽⁴³⁾ *Plus l'indicateur se rapproche de 1, plus le climat des affaires est jugé favorable.*

Tableau 25 résume la perception des entreprises tunisiennes quant aux perspectives d'évolution de l'emploi des diplômés du supérieur à moyen et long terme (en %) par secteur d'activité industrielle selon les chiffres de l'ITCEQ de 2013.

Tableau 25. Perception des perspectives d'évolution de l'emploi des diplômés du supérieur à moyen et long terme (en %) par secteur d'activité industrielle

Secteur	Perception: Perspectives d'évolution			
	Hausse	Baisse	Maintien	Je ne sais pas
Industries agroalimentaires	27	0	32	41
Textile, l'habillement et des chaussures	17	2	41	40
Industries chimiques	21	2	38	39
Matériaux de constructions, céramiques et verre	30	0	40	30
Industries mécaniques et électriques	26	3	25	46
Autres industries manufacturières	34	0	16	50
Construction et travaux publics	20	0	36	44

Source: Données obtenues à partir des enquêtes « Climat des Affaires et Compétitivité de l'Entreprise » (ITCEQ).

Cependant, une autre étude du CRES (2012) estime que si 25% des entreprises prévoient le recrutement de nouveaux salariés pour l'avenir immédiat, seulement 0,94% des entreprises recruteront de nouveaux salariés dirigeants, gérants et techniciens dans l'Agriculture, la Sylviculture et la Pêche (dans les 12 prochains mois)⁽⁴⁴⁾.

En outre, «la disponibilité des compétences» figure comme l'un des principaux déterminants de l'investissement en Tunisie pour les années 2012 et 2013 pour 29% des chefs d'entreprises (après la stabilité politique, économique et sociale, les perspectives d'évolution de la demande, les incitations fiscales accordées par les pouvoirs publics et les conditions de financement selon l'ITCEQ). En effet, les réponses concernant les aspects constituant une contrainte pour le choix du lieu d'implantation d'un nouveau projet d'investissement, font ressortir que 51% des entreprises tunisiennes considèrent la disponibilité et le coût de la main d'œuvre comme un obstacle majeur. Ce facteur est cité par plus de la moitié des entreprises enquêtées avec une fréquence relativement élevée dans le Nord-Ouest, le Centre-Est et le Sud du pays.

Ceci renvoie au problème du manque de certains profils dans les régions et de l'inadéquation du dispositif de la formation aux besoins des entreprises, ce qui est de nature à générer des coûts supplémentaires aux entreprises poussées à assurer elles-mêmes une formation pour rendre leurs employés opérationnels (ITCEQ, 2012). Ce facteur prend encore de l'importance du moment où le coût de la formation et la disponibilité des centres de formation professionnelle dans les régions constituent encore une faiblesse selon une part non négligeable des entreprises. Il faut noter également, que la non disponibilité de main d'œuvre est citée par 21% des entreprises tunisiennes qui n'ont pas investi en 2012 et 2013 comme raison ayant découragé l'investissement.

Il faut souligner également que pour les chefs d'entreprises, l'absentéisme des employés reste un handicap majeur au développement des affaires en Tunisie (pour 99% des entreprises du secteur

⁽⁴⁴⁾ Cette même étude mentionne également que 6% des entreprises ont expérimenté des difficultés de recrutement en 2010 et n'ont pas trouvé des profils adaptés à leurs besoins pour des métiers proches des secteurs agricoles et agroalimentaires (5,6% pour les cuisiniers et pâtisseries et 0,4% pour les dirigeants et gérants dans l'Agriculture, la Sylviculture et la Pêche).

privé selon l'ITCEQ). Pour le secteur des industries alimentaires, le taux d'absentéisme est estimé à de 8,6% (contre 7,1% pour l'ensemble du secteur industriel), ce qui représente un manque à gagner de l'ordre de 3,5% du chiffre d'affaires pour l'année 2013 (contre 3,9% pour l'ensemble du secteur industriel) selon les estimations des chefs d'entreprises.

Tableau 26. Perception des entreprises du climat des affaires (en %)

Nature de la contrainte	Perception:				
	N'est pas un obstacle	Obstacle mineur	Obstacle modéré	Obstacle majeur	Obstacle très sévère
Code du travail	41	21	23	10	5
Flexibilité des horaires	51	22	16	9	4
Formation/ qualification des employés	40	21	23	11	5
Diplômés du supérieur	44	20	22	9	5
Diplômés professionnels	43	22	20	10	5

Source: Données obtenues à partir des enquêtes «Climat des Affaires et Compétitivité de l'Entreprise» (ITCEQ).

Finalement, Il faut remarquer que l'information concernant la perception de la qualité de la formation dans le cas des industries alimentaires est peu abondante. Le Tableau 27 synthétise les principales constatations en relation avec la perception de la formation continue issue d'une première étude datant de 2010 et s'inscrivant dans le cadre d'un partenariat entre les ministères de l'industrie, de la formation professionnelle et de l'emploi et la fédération nationale de l'agroalimentaire pour la création du futur centre de formation professionnelle en industries agroalimentaires, intégré au sein du Pôle de Compétitivité de Bizerte. Parmi les principales constatations, il s'est avéré que le personnel d'exécution est non favorisé au niveau de la formation continue.

Tableau 27. Perception des entreprises vis-à-vis de la formation continue dans le secteur agroalimentaire

Sous secteur	Constats
Céréales et dérivés	Taux d'encadrement satisfaisant au niveau des principales entreprises à l'exception de l'activité boulangerie et biscuiterie: - Couverture satisfaisante des employés par la formation continue (20%); - Amélioration de la qualification professionnelle et la rationalisation de la formation continue; - Problème d'encadrement pour la biscuiterie.
Sucre et dérivés	Couverture satisfaisante du personnel par la formation continue (22%).
Boissons et dérivés	Faible couverture du personnel par la formation continue (6,7%).
Laits et dérivés	Couverture satisfaisante des employés par la formation continue (23%). Personnel d'exécution non favorisé au niveau de la formation continue.
Conserves	Couverture satisfaisante des employés par la formation continue (16%). Personnel d'exécution non favorisé par la formation continue.
Huiles et corps gras	Couverture satisfaisante des employés par la formation continue (31%). Manque de qualification des métiers clés.
Industries de froid	Faible couverture des employés par la formation continue (0,9%). Personnel d'exécution non favorisé par la formation continue.

Source: Ministère de l'Industrie, le Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi, le Pôle et la Fédération Nationale de l'Agroalimentaire (2010).

Chapitre 4: Analyse SWOT et vision d'avenir pour le secteur agroalimentaire tunisien

4.1 Analyse SWOT

En guise de synthèse, les principaux acquis et défis du secteur agroalimentaire tunisien peuvent être résumés comme suit:

<i>Strengths (forces) & Opportunities (opportunités)</i>	<i>Weaknesses (faiblesses) & Threats (menaces)</i>
▪ Importance économique et sociale du secteur en termes d'emploi, d'échanges extérieurs et de sécurité alimentaire ▪ Grand potentiel de production de matière première agricole de qualité ▪ Existence d'un potentiel pour le développement des signes de qualités ▪ Implication de l'Etat dans la promotion et la valorisation des exportations et existence de politiques d'incitations ▪ Position géographique stratégique de la Tunisie ▪ Préférences accordées par l'Union Européenne à la Tunisie ▪ Développement d'un tissu d'exportateurs privés ▪ Développement d'un tissu d'opérateurs privés spécialisés dans la collecte et la commercialisation	▪ Les politiques encadrant le secteur se focalisent dans les domaines du soutien et de la promotion des exportations, alors que les mesures de soutien à l'amélioration de la productivité au niveau de la production du secteur agroalimentaire méritent d'être développées ▪ Faible intégration entre les maillons de la filière agroalimentaire ▪ L'information technique et scientifique (la qualité et les standards internationaux) n'est pas généralisée à tous les maillons de la chaîne ▪ Absence de nouveaux marchés significatifs en dehors de l'Union Européenne ▪ Manque au niveau des investissements technologiques nécessaires à l'amélioration de la productivité et la maîtrise des aspects techniques: nécessité de gagner en productivité et combler le retard technologique ▪ Absence de labels de qualité et initiatives limités pour l'amélioration de la traçabilité et la valorisation du produit ▪ Nécessité d'une montée en gamme (upscaling) ▪ Certaines défaillances au niveau des actions et des plans de promotion et des différentes actions de marketing international ▪ Faible intégration de l'adaptation au changement climatique dans les actions de développement du secteur agroalimentaire ▪ Problématique des ressources humaines et de la faible attractivité du secteur en termes d'emploi

4.2 Tendances, défis et vision d'avenir pour le secteur agroalimentaire

La cartographie du développement futur du secteur et l'anticipation des compétences requises ont été le sujet du débat-atelier organisé durant le mois de Janvier 2016 à Tunis et auquel ont pris part plusieurs représentants d'organisations professionnelles, patronales, syndicales, d'établissements et d'organismes publics concernés par le secteur agroalimentaire.

Les travaux de l'atelier ont permis de dégager une série de tendances du développement futur du secteur agroalimentaire en Tunisie (processus clés qui seront observés au niveau du secteur dans 5-10 ans tendances au niveau de l'adoption des changements technologies; principaux facteurs de compétitivité; principaux défis futurs; etc.). Ainsi, les participants au workshop estiment que le secteur des industries agroalimentaires tunisien sera confronté quatre tendances de fond:

La première tendance à laquelle sera confronté le secteur des industries agroalimentaires tunisien concerne la globalisation et la libéralisation croissante des échanges dans le domaine agroalimentaire. Cette tendance se traduit par la nécessité d'harmoniser la réglementation et la législation tunisiennes avec les normes internationales afin de consolider, à court terme, les marchés extérieurs traditionnels de la Tunisie.

La deuxième tendance de fond est relative à la problématique de la qualité des matières premières agricoles et la dégradation des ressources naturelles qui constitue un handicap majeur pour une production agricole nationale de qualité. Les participants ont mis l'accent sur le risque de perdre des parts de marchés à l'international face à une demande internationale exigeante en termes de qualité et de traçabilité des produits agroalimentaires.

En même temps, les participants ont pointé du doigt la dégradation de la qualité de certaines productions nationales et le risque que court, à échelle nationale, certaines industries tunisiennes qui sont, parfois, dans l'obligation de refuser l'acceptation et l'achat de certains intrants agroalimentaires, en raison de leur mauvaise qualité, (à titre d'exemple, pour l'industrie laitière tunisienne, le GIVLait estime les quantités refusées par les centrales laitières pour mauvaise qualité à 2% des quantités collectées, avec le risque que ces produits envahissent le marché parallèle).

La troisième tendance est relative à la question de l'évolution des habitudes alimentaires des consommateurs et les adaptations de l'agroalimentaire tunisien à ces changements (gamme de produits agroalimentaires offerts).

Le secteur agroalimentaire tunisien, et la production agricole en général, devrait profiter du développement des échanges internationaux des produits agroalimentaires et agricoles biologiques. Ces produits sont rares et surtout disponibles à des prix élevés. Dans ce sens, la Tunisie devrait profiter de sa proximité géographique du marché européen où les ventes des produits "Bio" est entrain de grimper considérablement.

Sur un autre plan, en raison de la l'accroissement du taux d'activité féminine en Tunisie, l'industrie agroalimentaire nationale devrait s'adapter aux modes d'alimentation économes en temps, favorisant par exemple la restauration rapide et les produits transformés prêts à l'emploi et les plats préparés.

La dernière tendance de fond qui se dégage des discussions lors de travaux du workshop, est relative à la problématique des ressources humaines (et le capital humain), notamment les questions relatives au décalage entre les formations offertes et les besoins réels des industriels et des intervenants dans le secteur agroalimentaire en terme de compétences; au manque de certains profils spécifiques face à une demande croissante de compétences spécifiques et à la faible attractivité du secteur en termes d'emploi, essentiellement pour les jeunes et la baisse de motivation pour travailler dans le secteur.

Les participants au workshop estiment que la certification des formateurs (en particulier en ce qui concerne les certificats internationaux) aidera les institutions de formation à redresser la barre. La question relative à la demande croissante de compétences spécifiques pourrait être abordée avec le développement de réseaux des centres de formation des compétences sectorielles, l'introduction des approches moderne dans la formation (réalité virtuelle, l'utilisation de simulateurs, etc.).

Le débat participatif a permis de dégager une vision partagée concernant le positionnement futur de la Tunisie dans la chaîne de valeur (sur le plan national et international) et le profil type des entreprises du secteur sur le long terme. Les participants pensent que le secteur agroalimentaire en général et l'industrie de transformation des produits agroalimentaires seront confrontés à des changements majeurs (d'ici l'an 2025). Ils estiment que les «produits tunisiens à faible valeur ajoutée» verront leurs parts diminuer au niveau de la production et l'exportation en faveur d'autres produits plus élaborés. Ainsi, l'industrie agroalimentaire en Tunisie verra le développement de plusieurs productions nationales pour répondre aux marchés de niche (produits bio, aliments sains – healthyfood-; produits halal, plats surgelés, plats cuisinés et viandes cuisinées).

Des efforts considérables devraient être consentis par les acteurs du secteur des industries agroalimentaires pour l'installation de nouvelles lignes de transformation et de conditionnement de fruits et légumes, de séchage, de stockage et de conservation (chambres froides, etc.), afin d'accompagner cette montée en gamme de la production nationale.

Les participants étaient d'accord sur le fait que la Tunisie continuera essentiellement, durant les années à venir, à écouler sa production nationale sur le marché traditionnel de l'Union Européenne mais également pourrait bénéficier d'une position encore plus favorable sur les marchés des pays africains, nord-américain et russe.

Egalement, les participants au workshop estiment que les entreprises du secteur agroalimentaire pourraient fonder des partenariats « gagnant-gagnant » sur le long terme avec des partenaires internationaux essentiellement de l'Union européenne, l'Amérique du Nord, la Chine et du Moyen-Orient. Selon l'avis des participants, il y aura deux types d'entreprise du futur 2025 sur le marché: 1) des micro-entreprises, très diversifiées, proposant des produits agroalimentaires de niche de qualité, et 2) des grandes entreprises intégrées verticalement, ayant intégré leurs activités situées en amont et en aval sur sa chaîne de valeur.

Nonobstant, les participants au workshop sont unanimes, qu'en raison de leur taille, il serait difficile pour les micro- entreprises de percer à l'international et qu'ils auraient besoin de se mobiliser autour d'une stratégie commune et de mettre en place des services communs capables de les soutenir et de faciliter le développement de leurs activités. Des exemples de réussite de ces structures organisationnelles existent déjà notamment pour le cas des produits de la pêche et les fruits de mer et pour l'industrie fromagère.

Sur un autre plan, plusieurs visions se dégagent en relation avec le positionnement des entreprises du secteur agroalimentaire dans les chaînes de valeur nationale et internationale et en termes de compétences requises pour leur fonctionnement et évolution future et en termes défis futurs et risques auxquels ces entreprises pourraient avoir à y faire face à long terme.

Pour les micro-entreprises, leur positionnement dans la chaîne de valeur et leur orientation à long terme dépendraient d'une prise de conscience commune des défis qui se posent en interne et en externe et aussi en termes d'écarts de compétences:

- En interne: les équipements et les technologies utilisés aujourd'hui sont relativement simples et peu sophistiqués; faible organisation structurelle du travail et des tâches; travail saisonnier; manque de qualification du personnel; faible qualité des produits; problématique d'approvisionnement en matières premières; prévention des risques entrepreneuriaux et veille juridique et technologique.
- En externe: forte concurrence sur le marché; nouvelles exigences élevées et nouvelles règles et normes; difficultés d'accès aux crédits et mécanismes de financement et absence de structures de soutien et support.
- Ecart de compétences: écarts entre les compétences requises et le système de formation; manque de compétences dans le domaine de la gestion (soft skills); manque de motivation et attitude négative au travail et faible attractivité de certains métiers.

Pour leur développement futur et leur positionnement dans la chaîne de valeur, les clusters ou encore grappes d'entreprises ont besoin de gagner la confiance des micro-entreprises régionales; intégrer les différents acteurs de la recherche et de la formation et les structures professionnelles; chercher des leaders et chefs de file charismatiques et des facilitateurs qualifiés capables d'aider ces clusters à atteindre des résultats meilleurs; et disposer de structures de support et d'appui et des statuts juridiques.

Pour ces clusters, les écarts de compétences sont identifiés sur plusieurs niveaux:

- Au niveau de la profession (compétences techniques et compétences en communication);
- Au niveau des dirigeants des groupes qui devraient avoir des compétences en leadership et des compétences en communication également; et
- Au niveau des facilitateurs et animateurs qui devraient avoir des compétences en gestion et en planification de projets, en gestion des ressources humaines, en communication et des compétences en veille stratégique et technologique (innovation).

Pour les grandes entreprises, leur positionnement dans la chaîne de valeur et leur orientation à long terme dépendraient d'une prise de conscience commune des défis qui se posent en interne et en externe et aussi en termes d'écarts de compétences:

- Défis en interne: taux élevés de roulement du personnel; manque de personnel ayant des qualifications adaptées aux technologies utilisées; coûts cachés; manque de formation dans le développement professionnel; manque de formation spécifique en relation avec les caractéristiques des matières premières et l'analyse des inputs utilisés dans les industries agroalimentaires (notamment le cas de l'industrie oléicole); faible effort en matière de recherche et développement.
- Défis en externe: disponibilité des matières premières locales; capacité de production de sociétés en termes de quantité et de qualité; difficultés de développer les filières et les marchés (notamment pour des produits comme les plats cuisinés et semi cuisinés).

- Ecart de compétences: perfectionnement en termes de compétences techniques (hard skills); développement des compétences dans les domaines de l'amélioration et le contrôle de qualité; compétences en marketing et en stratégies de pénétration des nouveaux marchés

Afin de gérer la situation future du secteur agroalimentaire, les participants ont pu choisir de manière consensuelle certains domaines clés d'interventions pour favoriser et anticiper le changement au niveau des entreprises tunisiennes, à savoir:

- Pour les grandes entreprises:
 - Amélioration des compétences techniques des producteurs d'huile d'olive
 - Développement des compétences dans les spécialités et les techniques d'emballage (notamment pour le cas de l'huile d'olive)
 - Développement des compétences en marketing agroalimentaire (notamment pour les produits méditerranéens et les produits du terroir)
- Pour les clusters:
 - Formation de facilitateurs et modérateurs pour les grappes d'entreprises
 - Développement des compétences en marketing agroalimentaire et en management transversal
 - Développement des compétences en ingénierie et gestion de projets
- Les petites entreprises:
 - Incitations pour former des groupes pour des actions communes (meilleure organisation)
 - Développement des compétences et des qualifications techniques nécessaires aux petites entreprises
 - Acquisition et amélioration des compétences entrepreneuriales (connaissance de l'environnement; gestion et développement des ressources humaines)

4.3 Initiatives pour combler les insuffisances et gaps en compétences

Au vu de ce qui précède et afin de pouvoir gérer la situation future du secteur et d'en tirer les meilleurs avantages, les structures participantes à l'atelier ont proposé les quatre initiatives présentées ci-dessous.

Il faut également signaler qu'à la suite de cet atelier, une série de réunions a été organisée avec les différentes structures concernées par le secteur de l'agroalimentaire et également avec le comité de pilotage du projet et les entreprises du secteur afin de peaufiner, valider et sélectionner les initiatives qui vont être mises en œuvre dans le cadre du projet STED. Trois critères ont été utilisés pour la sélection des initiatives à mettre en œuvre: 1. Lien avec les objectifs du projet, 2. Degré de l'impact sur la compétitivité de l'entreprise et du secteur et 3. Faisabilité (technique temporelle et financière).

Cette démarche de concertation a permis de sélectionner trois initiatives sur les quatre proposées: l'initiative 2 « Renforcement des compétences managériales », l'initiative 3 « Renforcement des compétences de production » et l'initiative 4 « Intégration de la formation sur la qualité dans les programmes de formation professionnelle dans le secteur de l'agroalimentaire ». Les tableaux ci-après décrivent les quatre initiatives proposées. Toutefois l'initiative non retenue a été présentée selon le format proposé dans l'atelier alors que pour les trois initiatives sélectionnées, le format a été modifié afin de tenir compte des remarques des partenaires et du travail de concertation mené avec eux.

INITIATIVE 1 FABRICATION DE FROMAGE	
Objectif	– Développer les compétences techniques des petites entreprises en matière de fromagerie
Etapes	– Diagnostic de la filière – Identification des besoins en qualification – Priorisation des besoins – Elaboration des programmes (FI + Perfectionnement) – Choix du (des) centres – Mise en œuvre de la formation – Evaluation
Ressources	– Bailleurs de fonds – Ingénieur de formation – Formateurs (ATFP/AVFA/INPFCA) – Centres spécialisés et habilités à la formation certification (création/ mise à niveau)
Qui va fournir	– Ministère de l'agriculture – Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi
Partenaires	– Ministère de la formation, – Organisations professionnelles – Centres techniques – Professionnels
Indicateurs	– Nombre de projets créés – Augmentation de la part de marché – Augmentation de la rentabilité – Amélioration de la qualité

INITIATIVE 2 RENFORCEMENT DES COMPETENCES MANAGERIALES
Thème 1. <u>Formation en marketing à l'export (agroalimentaire)</u> Justification L'analyse de l'évolution des exportations tunisiennes ces dernières années, montrent une stagnation de la croissance des exportations vers ses marchés traditionnels à cause de l'entrée de nouveaux concurrents avec des avantages compétitifs supérieurs à ceux de la Tunisie. Un deuxième constat à mentionner est celui du manque important d'exploitation du potentiel de croissance offert par les nouveaux marchés. De ce fait, l'entreprise tunisienne est appelée aujourd'hui plus que jamais à fournir l'effort nécessaire pour diversifier la destination de ses exportations et se positionner sur les marchés émergents. Pour ce faire, l'entreprise tunisienne a besoin d'être accompagnée et outillée dans l'exploration des nouveaux marchés présentant un potentiel intéressant. Objectifs Renforcer les capacités de l'entreprise tunisienne dans sa démarche de prospection de nouveaux marchés par la maîtrise des éléments de base de la réalisation de l'étude de marchés de l'exportation, l'élaboration du plan marketing à l'export et l'exploitation des opportunités offertes par les nouvelles technologies de communication dans le domaine du marketing (web marketing) Cible Responsables marketing, responsables études et développement, responsables exports Indicateurs – Augmentation des exportations – Meilleurs accès aux nouveaux marchés
Thème 2. <u>Formation sur le leadership (motivation, gestion de conflit, communication)</u> Justification Les conflits au sein d'une organisation peuvent avoir des effets néfastes et sur l'individu et sur la performance globale de l'entreprise s'ils ne sont pas gérés efficacement. Les sources de conflits dans une entreprise sont multiples: opposition d'intérêt, conflit de génération, mauvaise communication, etc. Le leadership du dirigeant joue un rôle important dans la gestion de conflit dans une entreprise. Agir en leader, c'est rechercher constamment la plus haute performance pour son entreprise et pour son personnel. Le leadership du dirigeant devrait apporter une différence significative dans la confiance collective et sur le climat social de l'entreprise. Il permet à chacun de fonctionner au meilleur de lui-même. Objectifs Connaitre, assumer et développer son leadership pour pouvoir gérer efficacement les conflits, motiver son équipe et favoriser la réussite de son équipe; Présenter les outils et méthodes pratiques d'une bonne communication interne. Cible Dirigeants et responsables des PME du secteur Indicateurs – Diminution du taux d'absentéisme – Diminution du Taux de rotation du personnel – Diminution du Taux d'accident du travail – Diminution du Taux de conflits – Augmentation de la productivité

INITIATIVE 3
RENFORCEMENT DES COMPETENCES DE PRODUCTION

Thème 1. Formation/accompagnement sur l'étiquetage nutritionnel selon le nouveau règlement européen INCO n° 1169/2011.

Justification

Le 13 décembre 2016, toute denrée alimentaire devra comporter un étiquetage nutritionnel obligatoire (DNO) conformément au nouveau Règlement (UE) n°1169/ 2011 concernant l'information des consommateurs (INCO) sur les denrées alimentaires. Cette nouvelle disposition implique de nombreux changements au niveau de l'étiquetage.

Objectifs

Accompagner les entreprises tunisiennes dans leur démarche de prise en compte du règlement INCO, notamment pour leurs projets d'export vers l'Union Européenne.

Cible

La formation est destinée au personnel des entreprises exportatrices vers l'U.E, devant être informé sur des problématiques de l'étiquetage des denrées alimentaires, et notamment aux personnes impliquées dans la redéfinition des étiquettes ou des dispositions qualité liées à INCO.

Indicateurs

- Conformité des exportations aux exigences de la norme
- Augmentation de la compétitivité de l'entreprise
- Augmentation des exportations vers l'U.E

Thème 2. Formation sur les techniques d'analyse sensorielle

Justification

La politique tunisienne pour le développement du secteur des industries alimentaires vise à développer la compétitivité des entreprises tunisiennes par l'amélioration de la qualité des produits exportés.

La maîtrise des techniques de l'analyse sensorielle devient un impératif pour un contrôle qualité efficace des produits fabriqués. Elle intervient à différentes phases de la vie du produit, lors de la mise au point des nouveaux produits, (définir la formulation idéale, choisir les modes de fabrication optimaux, etc.). Elle est également importante en amont pour choisir et contrôler les matières premières utilisées, ou en aval de la production, pour définir les modalités optimales de stockage et de stabilité du produit obtenu dans le temps et de conservation.

Objectifs

Renforcement des capacités analytiques nationales en matière de contrôle de la qualité des produits alimentaires (autocontrôle, contrôle officiel, recherche et développement)
Amélioration de la qualité des produits exportés à travers l'amélioration des capacités des entreprises tunisiennes à répondre aux exigences d'un marché de plus en plus compétitif

Cible

Responsables production, Responsables marketing, Responsables qualité, Responsables laboratoires

Indicateurs

- Augmentation de la part de marché à l'exportation
- Augmentation de la valeur des exportations
- Existence d'une expertise nationale

INITIATIVE 4

INTEGRATION DE LA FORMATION SUR LA QUALITE DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE

Justification

La notion de qualité, hygiène et sécurité n'est traitée que d'une façon théorique, voire superficielle dans les programmes de formation professionnelle.

Les entreprises exigent de plus en plus une main d'œuvre spécialisée dans le secteur de l'agroalimentaire qui maîtrise les normes de sécurité alimentaire notamment l'ISO et la HACCP. Les compétences des formateurs qui dispensent de ces formations ont besoin d'être renforcées sur les normes de qualité et de sécurité pour qu'ils puissent à leur tour transférer ce savoir-faire aux stagiaires des centres de formation

Objectifs

Mettre en place un dispositif de formation qualifiante sur les principes de la QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) à travers:

- Elaboration d'un module spécifique sur la QHSE et son intégration dans le programme de formation du BTS Technicien contrôle qualité des produits alimentaires
- La Certification d'un noyau de formateurs sur la norme ISO 22000
- La formation d'un groupe de stagiaire sur le nouveau module QHSE
- La formation continue d'un groupe d'employés du secteur

Cible

Stagiaires des centres de formation, Employés des entreprises, Formateurs

Indicateurs

- Meilleure employabilité des sortants de la formation professionnelle
- Augmentation de la productivité de l'entreprise
- Meilleure compétitivité de l'entreprise sur les marchés internationaux
- Amélioration de la qualité de la formation

Principales Références

BCT (2015). Bulletin Statistiques Financières N°192 (Octobre 2015). Banque Centrale de Tunisie.

CRES (2012). ENQUETE SUR LA STRUCTURE DES SALAIRES, Tunisie 2011. Octobre 2012. Centre de Recherches et d'Etudes Sociales (CRES) et Bureau International du Travail (BIT).

FAO (2011). EVOLUTION DU SECTEUR AVICOLE EN TUNISIE. FAO PRODUCTION ET SANTÉ ANIMALES. Document de travail N° 5.

FIPA (2015). Rapport des IDE 2014 et perspectives 2015. The Foreign Investment Promotion Agency. Tunisia.

MFPE (2013). REFORME DU DISPOSITIF NATIONAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. DOCUMENT D'ORIENTATION ET PLAN D'OPERATIONS 2014-2018. 2013.

MFPE (2014). PROCESSUS DE TURIN 2014 -TUNISIE. Rapport préparé dans le cadre du Processus de Turin de la Fondation Européenne pour la Formation (ETF). Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi.

MFPE (2014). DYNAMIQUE DE L'EMPLOI ET ADEQUATION DE LA FORMATION PARMI LES DIPLOMÉS UNIVERSITAIRES. Volume I: Rapport sur l'insertion des diplômés de l'année 2004. Document conjoint du Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes et de la Banque mondiale.

OIT (2013): ANALYSE DU SYSTEME EDUCATIF TUNISIEN. Organisation Internationale du Travail. Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications - Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le développement. 2013.

ONEQ (2006): ANALYSE DU CHOMAGE DES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR: EXPLOITATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES DIPLOMES DE 2004. Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications. Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes. 2006.

ONEQ (2009). LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN CHIFFRES: 2009. Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications. Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes. 2009.

ONEQ (2011). LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN CHIFFRES: 2011. Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications. Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes. 2011.

ONEQ (2015). LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN CHIFFRES: 2013. Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications. Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes. 2015.

APII (2014). LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES EN TUNISIE. Monographie Sectorielle. Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation. Ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines. 2014.

Principales sources des données statistiques

- Enquêtes annuelles et trimestrielles sur la population et l'emploi auprès des ménages. *INS*.
- Enquêtes auprès des entreprises. *INS*.
 - 1/ Statistiques issues du répertoire national des entreprises. *INS*.
 - 2/ Enquête emploi et salaires auprès des entreprises. *INS*.
- Statistiques du commerce extérieur tunisien. *INS*.
- Enquêtes annuelles sur la compétitivité. *ITCEQ*.

Annexes

Annexe 1. Concordance de la nomenclature tunisienne avec les nomenclatures européenne et internationale

	Activités	Produits (biens et services)	Echanges extérieurs de marchandises
Niveau Tunisien	NAT Nomenclature des Activités Tunisiennes: <i>La NAT (2009) comporte</i> 21 sections ; 88 divisions; 274 groupes; et 662 classes.	CTP Classification Tunisienne des Produits: <i>La CTP (2009) comprend</i> 21 sections; 88 divisions; 261 groupes; 609 classes; 1377 catégories; et 3237 sous-catégories.	NSH Nomenclature Statistique du Système Harmonisé: <i>Elle comprend environ 25000 positions élémentaires.</i>
Niveau Européen	NACE Nomenclature des Activités Economiques des Communautés Européennes	CPA Classification des Produits Associée aux Activités (c'est-à-dire les activités de la NACE)	NC Nomenclature Combinée - Classification Européenne des Biens
Niveau International	CITI Classification Internationale Type, par Industrie, de toutes les branches d'activités économiques des Nations Unies	CPC Classification Centrale des Produits des Nations Unies	SH Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises de l'Organisation mondiale des douanes

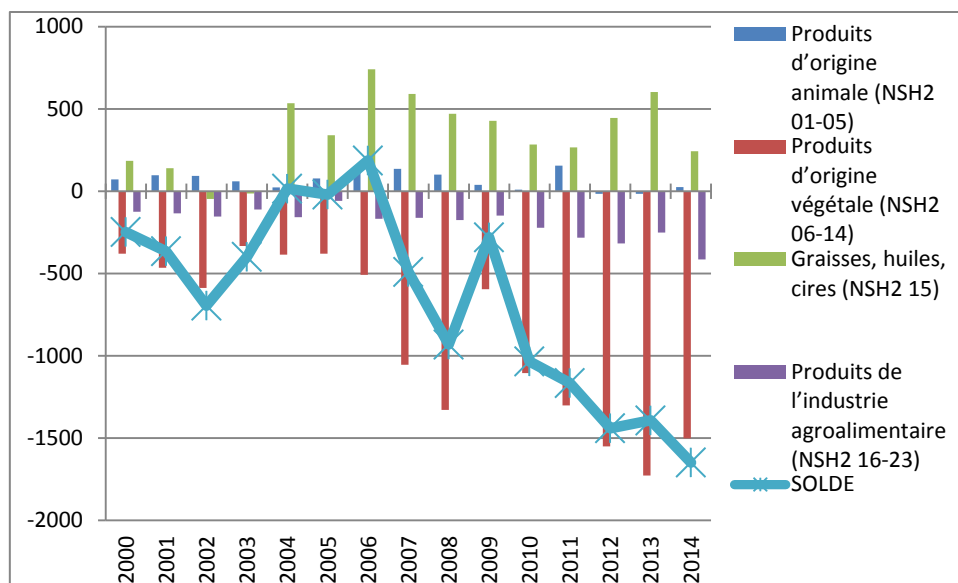
Source: Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 2. Balance commerciale et taux de croissance des échanges (unité: Millions de dinars)

<i>Année</i>	Exportations totales	<i>Taux de croissance annuel</i>			Importations totales	<i>Taux de croissance annuel</i>		
2000	8004,8				11738,0			
2001	9536,3	19,1%	19,1%		13697,3	16,7%	16,7%	
2002	9748,6	2,2%	2,2%		13510,8	-1,4%	-1,4%	
2003	10342,6	6,1%	6,1%		14038,9	3,9%	3,9%	
2004	12055,0	16,6%	16,6%		15960,4	13,7%	13,7%	
2005	13607,6	12,9%	12,9%		17101,6	7,2%	7,2%	
2006	15558,0	14,3%	14,3%		20003,5	17,0%	17,0%	
2007	19409,8	24,8%	24,8%		24437,4	22,2%	22,2%	
2008	23637,0	21,8%	21,8%		30241,2	23,7%	23,7%	
2009	19469,2	-17,6%	-17,6%		25877,6	-14,4%	-14,4%	
2010	23519,0	20,8%	20,8%		31816,7	23,0%	23,0%	
2011	25092,0	6,7%		6,7%	33701,9	5,9%		5,9%
2012	26547,6	5,8%		5,8%	38178,0	13,3%		13,3%
2013	27701,1	4,3%		4,3%	39509,4	3,5%		3,5%
2014	28406,8	2,5%		2,5%	42042,5	6,4%		6,4%
<i>Taux de croissance moyen</i>		<i>Période 2000-2014</i>	<i>Période 2000-2010</i>	<i>Période 2011-2014</i>		<i>Période 2000-2014</i>	<i>Période 2000-2010</i>	<i>Période 2011-2014</i>
		10,0%	12,1%	4,8%		10,0%	11,1%	7,3%

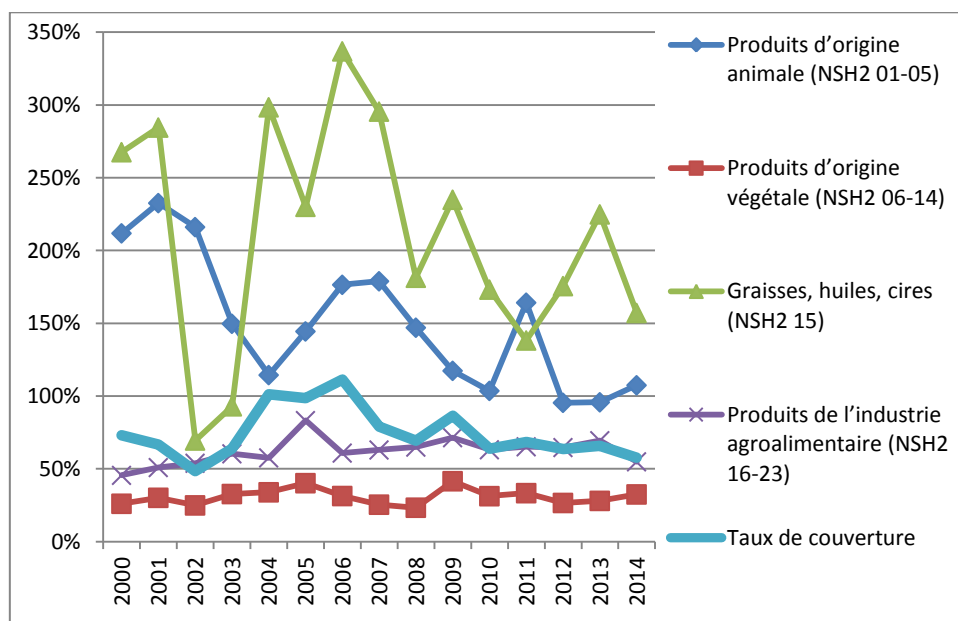
Source: *Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)*

Annexe 3. Evolution de la balance agroalimentaire tunisienne (en millions de dinars)



Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 4. Evolution du taux de couverture du système agroalimentaire tunisien (en %)



Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 5. Evolution des exportations agricoles et agroalimentaires de la Tunisie par chapitre douanier (prix en millions de dinars courants)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
01 - Animaux vivants	0,096	7,677	1,102	0,540	0,050	0,077	0,190	0,949	0,910	2,754	0,639	0,667	2,558	2,579	2,306
02 - Viandes et abats comestibles	0,880	1,189	1,795	1,034	0,701	0,506	0,245	0,413	0,683	1,418	3,279	11,443	4,717	3,664	5,636
03 - Poissons, crustacés et mollusques	119,890	126,440	134,892	144,749	153,186	202,358	225,366	237,789	237,592	181,901	184,617	253,476	212,991	223,673	231,458
04 - Lait, beurre, fromage, œufs et miel	11,728	11,907	14,168	9,671	11,961	21,516	27,022	49,252	42,215	40,284	42,501	90,361	71,921	88,455	63,193
05 - Autres produits d'origine animale	3,664	22,186	20,142	22,710	22,027	27,129	29,847	23,412	34,035	29,988	41,130	39,315	44,574	34,149	44,117
Produits d'origine animale (01-05)	136,258	169,400	172,099	178,703	187,924	251,886	282,669	306,815	315,434	256,345	272,165	395,261	336,761	352,520	346,710
06 - Plantes vivantes et fleurs	4,117	3,852	4,280	5,711	6,847	9,016	9,520	9,044	11,751	12,326	13,899	12,211	10,117	7,580	8,067
07 - Légumes et plantes potagères	4,153	8,690	7,228	6,807	14,266	15,294	22,225	36,903	49,190	51,379	77,531	103,442	91,146	100,071	108,769
08 - Fruits écorces, agrumes et melons	66,177	125,783	117,905	112,792	135,873	174,114	158,538	251,890	284,217	303,319	362,268	369,021	405,544	486,402	509,821
09 - Café, thé, mate et épices	6,553	8,253	8,958	13,725	14,719	13,321	14,342	21,384	24,302	30,430	32,021	45,624	37,093	56,454	50,199
10 - Céréales	7,926	19,711	13,877	13,789	15,754	2,397	1,003	0,804	10,015	0,012	0,004	58,110	3,263	0,087	6,306
11 - Produits de la minoterie	42,854	31,391	40,502	5,705	6,937	33,639	19,163	28,262	14,098	16,882	8,055	50,958	4,812	11,780	20,367
12 - Oléagineux graines plantes industrielles	1,815	2,926	2,113	2,787	3,269	6,035	6,242	10,222	9,278	6,943	6,972	7,946	6,026	6,792	12,605
13 - Mat. végétale de teinture et tannage	0,078	0,152	0,067	0,177	0,258	0,087	0,093	0,082	0,073	0,324	0,281	0,327	1,600	1,489	2,754
14 - Alfa et produits végétaux nda	0,164	0,260	0,279	0,273	0,317	0,675	1,096	1,184	1,568	1,715	1,563	3,472	2,282	1,892	2,328
Produits d'origine végétale (06-14)	133,837	201,017	195,209	161,766	198,241	254,578	232,221	359,775	404,492	423,329	502,594	651,110	561,883	672,587	721,217
15 - Graisses huiles cires etc.	295,133	216,234	105,439	192,308	805,393	600,100	1053,280	893,749	1050,495	742,867	671,307	960,328	1033,108	1084,987	669,406
Graisses, huiles, cires (15)	295,133	216,234	105,439	192,308	805,393	600,100	1053,280	893,749	1050,495	742,867	671,307	960,328	1033,108	1084,987	669,406
16 - Préparations de viandes et poissons	1,070	1,684	1,382	1,462	3,423	4,276	5,473	10,764	10,272	24,977	37,038	61,831	63,707	53,220	53,522
17 - Sucres et sucreries	4,076	4,924	6,931	7,782	11,760	17,425	14,786	13,800	22,288	27,970	18,304	40,957	24,275	27,225	32,745
18 - Cacao et ses préparations	1,331	4,688	4,817	9,695	7,090	38,978	27,083	30,713	37,089	50,282	36,095	43,299	58,980	58,410	56,452
19 - Préparations à base de céréales	35,277	39,861	54,670	49,288	53,905	75,754	73,059	77,506	112,939	134,479	155,619	201,548	196,341	205,604	178,829
20 - Préparations de légumes et fruits	29,022	35,570	40,123	13,614	24,625	30,288	49,418	30,990	48,177	31,584	33,575	78,812	83,078	71,986	26,945
21 - Préparations alimentaires diverses	6,196	8,357	12,854	10,439	15,018	14,092	11,667	14,997	18,152	26,076	23,248	20,633	63,069	48,083	46,442
22 - Boissons alcool et vinaigre	24,363	32,596	36,369	43,277	40,029	78,866	58,544	54,517	50,424	53,277	52,966	60,070	63,223	72,300	77,278
23 - Résidus industries alimentaires	2,592	12,318	21,627	33,593	57,981	27,119	21,101	41,707	24,786	24,089	24,687	23,649	27,878	32,911	31,514
Autres produits (16-23)	103,929	139,998	178,772	169,149	213,832	286,798	261,131	274,993	324,127	372,733	381,532	530,798	580,551	569,739	503,727
Exportations totales (01-23)	669,156	726,649	651,519	701,927	1405,389	1393,062	1829,301	1835,333	2094,549	1795,274	1827,599	2537,498	2512,304	2679,833	2241,060

Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 6. Evolution des importations agricoles et agroalimentaires de la Tunisie par chapitre douanier (prix en millions de dinars courants)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
01 - Animaux vivants	7,754	6,040	3,980	4,180	15,740	12,396	11,012	16,197	7,567	29,268	38,232	42,034	58,670	89,483	52,186
02 - Viandes et abats comestibles	10,720	0,224	0,131	5,273	34,987	35,781	27,870	27,036	30,718	33,432	42,603	25,252	67,809	55,560	52,093
03 - Poissons, crustacés et mollusques	14,211	24,312	23,448	44,252	34,731	51,084	62,211	66,521	85,581	86,448	91,130	92,545	113,092	109,596	108,116
04 - Lait, beurre, fromage, œufs et miel	30,760	34,119	37,998	45,478	57,109	48,576	39,508	55,381	81,826	47,657	59,639	71,071	98,840	88,351	94,819
05 - Autres produits d'origine animale	0,875	8,129	14,078	20,186	21,607	26,328	19,568	6,359	8,862	21,598	31,116	9,829	14,539	25,089	15,505
Produits d'origine animale (01- 05)	64,321	72,824	79,634	119,369	164,175	174,164	160,169	171,494	214,555	218,403	262,720	240,731	352,950	368,079	322,719
06 - Plantes vivantes et fleurs	6,013	4,201	4,023	5,347	7,000	5,904	7,062	8,006	8,400	9,601	14,255	10,631	13,590	12,609	16,374
07 - Légumes et plantes potagères	27,228	30,432	36,346	32,312	38,607	40,038	34,447	80,603	33,725	67,768	39,548	52,799	48,204	50,657	48,771
08 - Fruits écorces, agrumes et melons	7,616	10,770	16,615	15,135	32,744	23,439	20,213	25,343	21,531	28,356	28,015	35,037	25,787	25,805	36,552
09 - Café, thé, mate et épices	46,946	53,395	38,290	23,745	35,176	36,966	47,577	53,106	80,782	65,938	72,326	117,659	134,330	120,167	115,636
10 - Céréales	387,856	517,320	649,954	381,542	429,263	484,261	589,976	1192,606	1483,487	629,466	1097,255	1267,104	1389,976	1613,334	1464,085
11 - Produits de la minoterie	5,640	8,934	8,655	7,267	7,799	6,718	6,390	11,737	26,249	17,621	13,931	52,008	29,783	22,575	25,674
12 - Oléagineux graines plantes industrielles	29,586	38,761	25,626	25,191	29,736	31,244	30,254	38,995	73,332	194,940	335,747	412,618	463,680	546,722	504,460
13 - Mat. végétale de teinture et tannage	2,766	3,073	3,273	3,285	3,343	4,319	4,461	4,690	5,491	4,995	5,753	5,008	7,309	8,264	9,642
14 - Alfa et produits végétaux nda	0,331	0,392	0,421	0,404	0,711	0,482	0,392	0,343	0,663	0,601	0,501	0,776	0,766	1,006	1,269
Produits d'origine végétale (06 -14)	513,982	667,278	783,203	494,229	584,379	633,370	740,772	1415,428	1733,659	1019,287	1607,330	1953,641	2113,424	2401,138	2222,464
15 - Graisses huiles cires etc.	110,284	75,992	151,688	206,757	269,852	260,816	312,647	302,454	579,251	316,195	387,551	694,681	588,269	482,487	426,083
Graisses, huiles, cires (15)	110,284	75,992	151,688	206,757	269,852	260,816	312,647	302,454	579,251	316,195	387,551	694,681	588,269	482,487	426,083
16 - Préparations de viandes et poissons	1,735	2,602	2,915	2,389	1,294	1,320	1,568	1,255	1,765	3,822	5,154	12,021	16,001	13,039	21,204
17 - Sucres et sucreries	81,468	91,552	123,174	99,997	111,416	131,346	215,271	176,811	181,852	207,502	304,069	500,197	397,980	333,518	356,453
18 - Cacao et ses préparations	8,468	9,080	13,541	20,530	19,222	18,388	20,229	22,478	25,798	38,779	35,360	44,539	53,595	46,160	56,504
19 - Préparations à base de céréales	9,237	10,573	8,136	7,179	9,239	11,890	17,358	21,167	21,872	31,007	31,260	37,218	44,692	55,580	62,469
20 - Préparations de légumes et fruits	10,965	9,202	9,808	8,164	10,270	11,591	12,589	25,350	19,294	17,163	24,978	27,944	39,717	41,745	37,893
21 - Préparations alimentaires diverses	24,792	39,379	39,597	35,524	36,943	38,352	47,947	55,175	61,953	71,552	80,300	84,807	111,584	122,548	120,881
22 - Boissons alcool et vinaigre	6,840	10,908	12,555	14,091	10,997	12,638	10,585	14,188	12,611	12,653	14,809	18,218	24,267	24,553	27,455
23 - Résidus industries alimentaires	84,561	101,690	122,193	92,301	172,612	119,169	103,458	120,096	173,694	139,165	108,098	89,137	210,009	183,928	225,130
Autres produits (16- 23)	228,067	274,986	331,899	280,177	371,492	344,694	429,005	436,520	498,839	521,643	604,028	814,080	897,845	821,070	917,989
Importations totales (01-23)	916,653	1091,079	1346,423	1100,532	1389,898	1413,044	1642,594	2325,896	3026,304	2075,529	2861,628	3703,133	3952,488	4072,774	3889,254

Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 7. Evolution du taux de couverture des échanges agricoles et agroalimentaires par chapitre douanier (%)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
01 - Animaux vivants	1,2%	127,1%	27,7%	12,9%	0,3%	0,6%	1,7%	5,9%	12,0%	9,4%	1,7%	1,6%	4,4%	2,9%	4,4%
02 - Viandes et abats comestibles	8,2%	530,8%	1370,2%	19,6%	2,0%	1,4%	0,9%	1,5%	2,2%	4,2%	7,7%	45,3%	7,0%	6,6%	10,8%
03 - Poissons, crustacés et mollusques	843,6%	520,1%	575,3%	327,1%	441,1%	396,1%	362,3%	349,9%	277,6%	210,4%	202,6%	273,9%	188,3%	204,1%	214,1%
04 - Lait, beurre, fromage, œufs et miel	38,1%	34,9%	37,3%	21,3%	20,9%	44,3%	68,4%	88,9%	51,6%	84,5%	71,3%	127,1%	72,8%	100,1%	66,6%
05 - Autres produits d'origine animale	418,7%	272,9%	143,1%	112,5%	101,9%	103,0%	152,5%	368,2%	384,1%	138,8%	132,2%	400,0%	306,6%	136,1%	284,5%
Produits d'origine animale (01-05)	211,8%	232,6%	216,1%	149,7%	114,5%	144,5%	176,5%	178,9%	147,0%	117,4%	103,6%	164,2%	95,4%	95,8%	107,4%
06 - Plantes vivantes et fleurs	68,5%	91,7%	106,4%	106,8%	97,8%	152,7%	134,8%	113,0%	139,9%	128,4%	97,5%	114,9%	74,4%	60,1%	49,3%
07 - Légumes et plantes potagères	15,3%	28,6%	19,9%	21,1%	37,0%	38,2%	64,5%	45,8%	145,9%	75,8%	196,0%	195,9%	189,1%	197,5%	223,0%
08 - Fruits écorces, agrumes et melons	868,9%	1167,9%	709,6%	745,2%	415,0%	742,8%	784,3%	993,9%	1320,0%	1069,7%	1293,1%	1053,2%	1572,7%	1884,9%	1394,8%
09 - Café, thé, mate et épices	14,0%	15,5%	23,4%	57,8%	41,8%	36,0%	30,1%	40,3%	30,1%	46,1%	44,3%	38,8%	27,6%	47,0%	43,4%
10 - Céréales	2,0%	3,8%	2,1%	3,6%	3,7%	0,5%	0,2%	0,1%	0,7%	0,0%	0,0%	4,6%	0,2%	0,0%	0,4%
11 - Produits de la minoterie	759,8%	351,4%	468,0%	78,5%	88,9%	500,7%	299,9%	240,8%	53,7%	95,8%	57,8%	98,0%	16,2%	52,2%	79,3%
12 - Oléagineux graines plantes industrielles	6,1%	7,5%	8,2%	11,1%	11,0%	19,3%	20,6%	26,2%	12,7%	3,6%	2,1%	1,9%	1,3%	1,2%	2,5%
13 - Mat. végétale de teinture et tannage	2,8%	4,9%	2,0%	5,4%	7,7%	2,0%	2,1%	1,7%	1,3%	6,5%	4,9%	6,5%	21,9%	18,0%	28,6%
14 - Alfa et produits végétaux nda	49,5%	66,3%	66,3%	67,6%	44,6%	140,0%	279,6%	345,2%	236,5%	285,4%	312,0%	447,4%	297,9%	188,1%	183,5%
Produits d'origine végétale (06-14)	26,0%	30,1%	24,9%	32,7%	33,9%	40,2%	31,3%	25,4%	23,3%	41,5%	31,3%	33,3%	26,6%	28,0%	32,5%
15 - Graisses huiles cires etc.	267,6%	284,5%	69,5%	93,0%	298,5%	230,1%	336,9%	295,5%	181,4%	234,9%	173,2%	138,2%	175,6%	224,9%	157,1%
Graisses, huiles, cires (15)	267,6%	284,5%	69,5%	93,0%	298,5%	230,1%	336,9%	295,5%	181,4%	234,9%	173,2%	138,2%	175,6%	224,9%	157,1%
16 - Préparations de viandes et poissons	61,7%	64,7%	47,4%	61,2%	264,5%	323,9%	349,0%	857,7%	582,0%	653,5%	718,6%	514,4%	398,1%	408,2%	252,4%
17 - Sucres et sucreries	5,0%	5,4%	5,6%	7,8%	10,6%	13,3%	6,9%	7,8%	12,3%	13,5%	6,0%	8,2%	6,1%	8,2%	9,2%
18 - Cacao et ses préparations	15,7%	51,6%	35,6%	47,2%	36,9%	212,0%	133,9%	136,6%	143,8%	129,7%	102,1%	97,2%	110,0%	126,5%	99,9%
19 - Préparations à base de céréales	381,9%	377,0%	672,0%	686,6%	583,5%	637,1%	420,9%	366,2%	516,4%	433,7%	497,8%	541,5%	439,3%	369,9%	286,3%
20 - Préparations de légumes et fruits	264,7%	386,5%	409,1%	166,8%	239,8%	261,3%	392,5%	122,2%	249,7%	184,0%	134,4%	282,0%	209,2%	172,4%	71,1%
21 - Préparations alimentaires diverses	25,0%	21,2%	32,5%	29,4%	40,8%	36,1%	24,3%	27,2%	29,3%	36,4%	29,0%	24,3%	56,5%	39,2%	38,4%
22 - Boissons alcool et vinaigre	356,2%	298,8%	290,1%	307,1%	377,7%	624,0%	553,1%	384,2%	399,8%	421,1%	357,7%	329,7%	260,5%	294,5%	281,5%
23 - Résidus industries alimentaires	3,1%	12,1%	17,7%	36,4%	33,6%	22,8%	20,4%	34,7%	14,3%	17,3%	22,8%	26,5%	13,3%	17,9%	13,4%
Autres produits (16-23)	45,6%	50,9%	53,9%	60,4%	57,6%	83,2%	60,9%	63,0%	65,0%	71,5%	63,2%	65,2%	64,7%	69,4%	54,9%
Total des échanges (01-23)	73,0%	66,6%	48,4%	63,8%	101,1%	98,6%	111,4%	78,9%	69,2%	86,5%	63,9%	68,5%	63,6%	65,8%	57,6%

Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 8. Indicateurs pour l'analyse de la compétitivité structurelle du commerce agricole et agroalimentaire

Indice de l'avantage comparatif révélé

Il s'agit d'une approximation aux avantages commerciaux en supposant que les importations correspondent aux secteurs non compétitifs et les exportations aux secteurs compétitifs au niveau des marchés internationaux. L'indice est calculé de la manière suivante:

$$IACR_i = \frac{X_i - M_i}{X_i + M_i} - \frac{\sum [X_i - M_i]}{\sum [X_i + M_i]}$$

où

IACR_i: Indice de l'avantage comparatif révélé.

X_i = Exportation du secteur i.

M_i = Importation du secteur i.

Cet indice peut prendre des valeurs positives ou négatives. Les valeurs positives de l'IACR s'interprètent comme un avantage comparatif, proportionnellement à ses valeurs. Les valeurs négatives reflètent un désavantage comparatif en relation avec le solde commercial tunisien.

Indice du commerce intra-branche

L'indice du commerce intra-branche (ICIB) mesure les échanges internationaux de variétés dans un même secteur. Il adopte des valeurs comprises entre zéro et cent. Dans le premier cas, on dit que le commerce est complètement inter-branche, la simultanéité des flux est absente. Dans le second, il est considéré totalement intra-branche, la simultanéité est maximale.

$$ICIB_i = \left[1 - \frac{|X_i - M_i|}{X_i + M_i} \right] \times 100$$

où

ICIB_i: Indice du commerce intra-branche.

X_i = Exportation du secteur i

M_i = Importation du secteur i

Annexe 9. Indice de l'avantage comparatif révélé du commerce agricole et agroalimentaire tunisien

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
01 - Animaux vivants	-0,82	0,32	-0,22	-0,55	-1,00	-0,98	-1,02	-0,77	-0,60	-0,76	-0,75	-0,78	-0,69	-0,74	-0,65
02 - Viandes et abats comestibles	-0,69	0,88	1,21	-0,45	-0,97	-0,96	-1,04	-0,85	-0,77	-0,85	-0,64	-0,19	-0,65	-0,67	-0,54
03 - Poissons, crustacés et mollusques	0,94	0,88	1,05	0,75	0,62	0,60	0,51	0,67	0,65	0,43	0,56	0,65	0,53	0,55	0,63
04 - Lait, beurre, fromage, œufs et miel	-0,29	-0,28	-0,11	-0,43	-0,66	-0,38	-0,24	0,06	-0,14	-0,01	0,05	0,31	0,07	0,21	0,07
05 - Autres produits d'origine animale	0,77	0,66	0,53	0,28	0,00	0,02	0,15	0,69	0,77	0,24	0,36	0,79	0,73	0,36	0,75
Produits d'origine animale (01-05)	0,51	0,60	0,72	0,42	0,06	0,19	0,22	0,40	0,37	0,15	0,24	0,43	0,20	0,18	0,30
06 - Plantes vivantes et fleurs	-0,03	0,16	0,38	0,25	-0,02	0,22	0,09	0,18	0,35	0,20	0,21	0,26	0,08	-0,04	-0,07
07 - Légumes et plantes potagères	-0,58	-0,36	-0,32	-0,43	-0,47	-0,44	-0,27	-0,25	0,37	-0,07	0,54	0,51	0,53	0,53	0,65
08 - Fruits écorces, agrumes et melons	0,95	1,04	1,10	0,98	0,61	0,77	0,72	0,94	1,04	0,90	1,08	1,01	1,10	1,11	1,14
09 - Café, thé, mate et épices	-0,60	-0,53	-0,27	-0,05	-0,42	-0,46	-0,59	-0,31	-0,36	-0,30	-0,17	-0,25	-0,34	-0,15	-0,13
10 - Céréales	-0,80	-0,73	-0,61	-0,71	-0,93	-0,98	-1,05	-0,88	-0,80	-0,93	-0,78	-0,73	-0,77	-0,79	-0,72
11 - Produits de la minoterie	0,92	0,76	1,00	0,10	-0,06	0,67	0,45	0,53	-0,12	0,05	-0,05	0,18	-0,50	-0,11	0,15
12 - Oléagineux graines plantes industrielles	-0,73	-0,66	-0,50	-0,58	-0,81	-0,67	-0,71	-0,47	-0,59	-0,86	-0,74	-0,78	-0,75	-0,77	-0,68
13 - Mat. végétale de teinture et tannage	-0,79	-0,71	-0,61	-0,68	-0,86	-0,95	-1,01	-0,85	-0,79	-0,81	-0,69	-0,69	-0,42	-0,49	-0,29
14 - Alfa et produits végétaux nda	-0,18	0,00	0,14	0,03	-0,39	0,17	0,42	0,67	0,59	0,55	0,74	0,82	0,72	0,51	0,56
Produits d'origine végétale (06-14)	-0,43	-0,34	-0,25	-0,29	-0,50	-0,42	-0,58	-0,48	-0,44	-0,34	-0,30	-0,31	-0,36	-0,36	-0,24
15 - Graisses huiles cires etc.	0,61	0,68	0,17	0,18	0,49	0,40	0,49	0,61	0,47	0,48	0,49	0,35	0,50	0,59	0,49
Graisses, huiles, cires (15)	0,61	0,68	0,17	0,18	0,49	0,40	0,49	0,61	0,47	0,48	0,49	0,35	0,50	0,59	0,49
16 - Préparations de viandes et poissons	-0,08	-0,01	-0,01	-0,02	0,45	0,54	0,50	0,91	0,89	0,81	0,98	0,86	0,82	0,81	0,70
17 - Sucres et sucreries	-0,75	-0,70	-0,55	-0,63	-0,81	-0,76	-0,93	-0,74	-0,60	-0,69	-0,67	-0,66	-0,66	-0,64	-0,56
18 - Cacao et ses préparations	-0,57	-0,12	-0,13	-0,14	-0,47	0,37	0,09	0,27	0,36	0,20	0,23	0,17	0,27	0,32	0,27
19 - Préparations à base de céréales	0,74	0,78	1,09	0,97	0,70	0,74	0,56	0,69	0,86	0,70	0,89	0,88	0,85	0,78	0,75
20 - Préparations de légumes et fruits	0,61	0,79	0,95	0,47	0,41	0,45	0,54	0,22	0,61	0,37	0,37	0,66	0,58	0,47	0,10
21 - Préparations alimentaires diverses	-0,44	-0,45	-0,16	-0,32	-0,43	-0,46	-0,66	-0,45	-0,36	-0,39	-0,33	-0,42	-0,06	-0,23	-0,18
22 - Boissons alcool et vinaigre	0,72	0,70	0,84	0,73	0,58	0,73	0,64	0,70	0,78	0,69	0,78	0,72	0,67	0,70	0,74
23 - Résidus industries alimentaires	-0,78	-0,58	-0,35	-0,25	-0,50	-0,62	-0,71	-0,37	-0,57	-0,63	-0,41	-0,39	-0,54	-0,49	-0,49
Autres produits (16-23)	-0,22	-0,12	0,05	-0,03	-0,27	-0,08	-0,30	-0,11	-0,03	-0,09	-0,01	-0,02	0,01	0,03	-0,02

Source: Calcul à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 10. Indice du commerce intra branche des échanges agroalimentaires (en %)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
01 - Animaux vivants	2,45	88,06	43,36	22,87	0,63	1,24	3,39	11,07	21,47	17,20	3,29	3,12	8,36	5,60	8,46
02 - Viandes et abats comestibles	15,17	31,71	13,55	32,80	3,93	2,79	1,74	3,01	4,35	8,14	14,29	62,37	13,01	12,37	19,52
03 - Poissons, crustacés et mollusques	21,19	32,25	29,62	46,83	36,96	40,31	43,27	44,45	52,96	64,43	66,10	53,49	69,36	65,77	63,68
04 - Lait, beurre, fromage, œufs et miel	55,20	51,74	54,32	35,07	34,63	61,39	81,23	94,14	68,07	91,62	83,22	88,05	84,24	99,94	79,99
05 - Autres produits d'origine animale	38,54	53,63	82,28	94,12	99,04	98,50	79,20	42,72	41,32	83,74	86,14	40,00	49,19	84,71	52,01
Produits d'origine animale (01-05)	64,14	60,13	63,27	80,09	93,25	81,82	72,34	71,71	80,97	92,01	98,23	75,70	97,65	97,84	96,42
06 - Plantes vivantes et fleurs	81,28	95,67	96,90	96,71	98,89	79,15	85,17	93,91	83,37	87,57	98,74	93,09	85,35	75,09	66,01
07 - Légumes et plantes potagères	26,47	44,43	33,18	34,80	53,96	55,28	78,43	62,81	81,35	86,24	67,56	67,59	69,18	67,22	61,92
08 - Fruits écorces, agrumes et melons	20,64	15,77	24,70	23,66	38,84	23,73	22,62	18,28	14,08	17,10	14,36	17,34	11,96	10,08	13,38
09 - Café, thé, mate et épices	24,50	26,77	37,92	73,26	59,00	52,98	46,33	57,42	46,25	63,15	61,37	55,88	43,28	63,96	60,54
10 - Céréales	4,01	7,34	4,18	6,98	7,08	0,99	0,34	0,13	1,34	0,00	0,00	8,77	0,47	0,01	0,86
11 - Produits de la minoterie	23,26	44,31	35,21	87,96	94,15	33,29	50,02	58,69	69,89	97,86	73,27	98,98	27,82	68,58	88,47
12 - Oléagineux graines plantes industrielles	11,56	14,04	15,23	19,92	19,81	32,38	34,21	41,54	22,46	6,88	4,07	3,78	2,57	2,45	4,88
13 - Mat. végétale de teinture et tannage	5,51	9,44	3,99	10,24	14,33	3,94	4,07	3,42	2,63	12,17	9,33	12,25	35,92	30,53	44,43
14 - Alfa et produits végétaux nda	66,20	79,69	79,63	80,65	61,67	83,32	52,74	44,95	59,45	51,89	48,51	36,54	50,25	69,43	70,56
Produits d'origine végétale (06-14)	41,32	46,30	39,90	49,32	50,66	57,34	47,73	40,53	37,84	58,69	47,64	49,99	42,01	43,76	49,00
15 - Graisses huiles cires etc.	54,41	52,01	82,01	96,38	50,19	60,59	45,78	50,57	71,08	59,71	73,20	83,95	72,56	61,56	77,79
Graisses, huiles, cires (15)	54,41	52,01	82,01	96,38	50,19	60,59	45,78	50,57	71,08	59,71	73,20	83,95	72,56	61,56	77,79
16 - Préparations de viandes et poissons	76,31	78,58	64,34	75,94	54,85	47,18	44,55	20,89	29,33	26,54	24,43	32,55	40,15	39,36	56,75
17 - Sucres et sucreries	9,53	10,21	10,65	14,44	19,09	23,43	12,85	14,48	21,84	23,76	11,36	15,14	11,50	15,09	16,83
18 - Cacao et ses préparations	27,17	68,10	52,48	64,15	53,89	64,11	85,51	84,52	82,05	87,08	98,97	98,59	95,22	88,29	99,95
19 - Préparations à base de céréales	41,50	41,93	25,91	25,43	29,26	27,13	38,39	42,90	32,45	37,47	33,45	31,18	37,08	42,56	51,78
20 - Préparations de légumes et fruits	54,84	41,10	39,29	74,98	58,86	55,36	40,61	89,99	57,19	70,41	85,32	52,35	64,69	73,41	83,12
21 - Préparations alimentaires diverses	39,99	35,01	49,01	45,42	57,92	53,74	39,14	42,74	45,32	53,42	44,90	39,14	72,22	56,36	55,51
22 - Boissons alcool et vinicole	43,84	50,15	51,27	49,13	41,86	27,62	30,62	41,30	40,01	38,38	43,70	46,54	55,47	50,70	52,43
23 - Résidus industries alimentaires	5,95	21,61	30,07	53,37	50,29	37,08	33,88	51,55	24,98	29,51	37,18	41,94	23,44	30,36	23,64
Autres produits (16-23)	62,61	67,47	70,01	75,29	73,06	90,83	75,68	77,30	78,77	83,35	77,42	78,94	78,54	81,93	70,86
ENSEMBLE	84,39	79,95	65,22	77,89	99,45	99,29	94,62	88,21	81,80	92,76	77,95	81,32	77,72	79,37	73,11

Source: Calcul à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 11. Evolution des exportations tunisiennes du chapitre 15 (Graisses huiles cires etc.) vers les pays arabes (milliers de dinars)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Algérie	4243	3692	2528	2745	2295	6927	45818	3288	4663	3690
Arabie saoudite	486	1258	3385	2895	9767	8057	5514	7527	9963	19466
Bahreïn	**	60	**	55	255	125	493	335	253	372
Égypte	70	473	294	435	2175	8274	8030	4703	4334	4094
Émirats arabes unis	287	862	3159	2719	4709	5936	6341	4937	7695	8830
Irak	637	0	**	**	**	**	**	**	**	301
Jordanie	576	314	359	6331	12859	2081	2496	4177	2502	1718
Koweït	10	94	**	173	354	750	1114	1634	1946	2099
Liban	180	213	1032	1520	7455	6959	6623	3730	2879	17187
Libye	78776	160116	129142	169994	75797	81635	332007	236337	118760	58619
Maroc	2134	3137	14744	19709	68580	68657	46543	12897	29830	15526
Mauritanie	1	**	64	132	32	123	1373	593	1843	4071
Oman	**	**	**	**	66	1351	503	883	1695	2011
Palestine	**	**	549	450	**	**	**	**	**	**
Qatar	535	1593	519	877	1108	877	821	1330	2116	1417
Soudan	**	**	**	**	**	**	**	**	**	667
Syrie	**	**	**	**	5816	178	361	**	**	653
Yémen	74	129	72	163	327	157	159	1118	252	340
Ensemble des pays arabes	88009	171942	155847	208198	191596	192087	458194	283488	188732	141061
Part dans les exportations du chapitre	14,67%	16,32%	17,44%	19,82%	25,79%	28,61%	47,71%	27,44%	17,39%	21,07%
Part dans les exportations agricoles et alimentaires tunisiennes	6,32%	9,40%	8,49%	9,94%	10,67%	10,51%	18,06%	11,28%	7,04%	6,29%

*NB: ** indique l'absence des flux d'exportations.*

Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 12. Evolution des exportations tunisiennes du chapitre 08 (Fruits écorces, agrumes et melons) vers les pays arabes (milliers de dinars)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Algérie	6	47	113	446	2202	1437	1660	2330	1954	2610
Arabie saoudite	145	459	393	789	208	334	753	1174	734	1180
Bahreïn	64	101	81	103	92	140	95	197	115	5
Égypte	10	51	51	48	3	715	252	38	62	125
Émirats arabes unis	1116	1072	1619	1972	3227	3855	4837	8219	7896	17349
Irak	**	0	**	**	**	**	**	**	8	**
Jordanie	833	4	7	78	273	156	388	376	97	76
Koweït	179	182	241	385	410	642	883	917	603	1176
Liban	9	6	10	7	104	38	252	408	293	159
Libye	2986	4097	8214	21731	24912	29532	23390	21507	62000	72675
Maroc	23179	24974	41721	60318	63711	77356	77400	87381	89783	88860
Mauritanie	1002	890	959	2347	2662	3484	5608	6338	5059	5610
Oman	28	27	15	**	23	12	4	120	30	**
Palestine	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Qatar	352	444	773	1268	1159	1746	1847	3296	1391	2182
Soudan	11	6	3	5	4	2	2	155	3	**
Syrie	**	**	**	3	**	91	217	32	**	**
Yémen	1	3	1	**	6	**	**	**	**	**
Ensemble des pays arabes	29921	32364	54204	89500	98995	119540	117591	132488	170029	192007
Part dans les exportations du chapitre	17,18%	20,41%	21,52%	31,49%	32,64%	33,00%	31,87%	32,67%	34,96%	37,66%
Part dans les exportations agricoles et alimentaires tunisiennes	2,15%	1,77%	2,95%	4,27%	5,51%	6,54%	4,63%	5,27%	6,34%	8,57%

*NB: ** indique l'absence des flux d'exportations.*

Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 13. Evolution des exportations tunisiennes des chapitres 16-19-20-21 (Préparations alimentaires) vers les pays arabes (milliers de dinars)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Algérie	16341	20028	21578	15984	28736	23461	28727	31633	20127	30932
Arabie saoudite	1983	1424	302	1090	3604	941	1110	2664	1122	1750
Bahreïn	125	60	185	145	366	627	466	506	399	358
Égypte	401	875	569	774	1393	2085	4583	2311	2957	1579
Émirats arabes unis	313	152	1374	1676	2063	1809	1161	463	1071	1150
Irak	**	**	**	**	342	692	936	1918	780	1633
Jordanie	734	371	662	1785	1593	1568	2629	3872	1696	709
Koweït	161	17	245	105	204	380	101	227	323	262
Liban	298	327	439	1169	723	724	1435	2053	3245	1916
Libye	53651	63134	39017	76242	76356	79292	149879	144745	113643	62161
Maroc	1910	2411	4248	2801	1238	1309	1230	1744	3149	5317
Mauritanie	158	379	880	634	211	1616	1678	1379	481	467
Oman	42	**	**	8	9	24	34	1	**	13
Palestine	31	40	**	**	**	73	44	219	503	183
Qatar	684	982	1067	760	554	490	164	63	146	270
Soudan	**	161	504	**	**	329	410	**	162	1
Syrie	18	4	232	504	421	3096	4625	4495	5394	1999
Yémen	494	1228	1108	427	586	616	512	1568	3103	2499
Ensemble des pays arabes	77343	91593	72411	104105	118397	119131	199723	199858	158302	113200
Part dans les exportations du chapitre	62,17%	65,60%	53,93%	54,92%	54,53%	47,75%	55,05%	49,20%	41,78%	37,03%
Part dans les exportations agricoles et alimentaires tunisiennes	5,55%	5,01%	3,95%	4,97%	6,59%	6,52%	7,87%	7,96%	5,91%	5,05%

*NB: ** indique l'absence des flux d'exportations.*

Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 14. Evolution des exportations tunisiennes du chapitre 03 (Poissons, crustacés et mollusques) vers les pays arabes (milliers de dinars)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Algérie	**	1	1	41	210	62	128	362	996	1323
Arabie saoudite	**	1	**	**	**	**	19	25	26	**
Bahreïn	**	**	**	13	**	**	**	**	**	**
Égypte	1518	600	202	190	153	897	610	2394	230	3280
Émirats arabes unis	**	**	6	**	**	93	1383	1129	665	171
Irak	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Jordanie	5	90	1181	793	1488	726	1186	721	744	296
Koweït	**	**	**	59	187	291	200	157	20	**
Liban	154	68	16	5	55	101	71	154	40	8
Libye	650	372	131	46	464	2110	2314	2939	2779	2470
Maroc	**	**	43	186	62	690	465	25	**	**
Mauritanie	**	**	**	4	**	**	**	**	**	**
Oman	13	3	52	22	**	**	**	**	**	**
Palestine	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Qatar	**	**	41	215	583	181	264	380	543	**
Soudan	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Syrie	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Yémen	**	**	**	**	**	**	24	**	**	**
Ensemble des pays arabes	2339	1136	1674	1573	3201	5150	6666	8285	6042	7547
Part dans les exportations du chapitre	1,16%	0,50%	0,72%	0,66%	1,76%	2,79%	2,63%	3,89%	2,70%	3,26%
Part dans les exportations agricoles et alimentaires tunisiennes	0,17%	0,06%	0,09%	0,08%	0,18%	0,28%	0,26%	0,33%	0,23%	0,34%

*NB: ** indique l'absence des flux d'exportations.*

Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 15. Evolution des exportations tunisiennes du chapitre 07 (Légumes et plantes potagères) vers les pays arabes (milliers de dinars)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Algérie	299	1756	102	163	508	101	162	61	93	163
Arabie saoudite	12	39	125	120	57	139	514	660	1361	430
Bahreïn	**	**	**	**	1	6	7	1	**	**
Égypte	**	381	**	**	**	**	440	**	**	82
Émirats arabes unis	17	40	55	29	248	548	740	2352	4188	8747
Irak	**	**	**	**	**	**	**	280	173	**
Jordanie	**	10	**	**	6	1	**	**	64	**
Koweït	3	25	70	67	2	25	84	2062	4049	553
Liban	**	34	**	1	43	89	80	29	371	22
Libye	342	175	592	5642	3665	2760	13508	14652	11330	20645
Maroc	**	**	**	**	**	60	38	**	102	736
Mauritanie	**	0	0	**	**	**	**	**	**	**
Oman	**	**	**	**	2	**	0	37	12	**
Palestine	**	**	**	**	**	**	**	**	**	38
Qatar	**	25	13	253	126	600	732	835	554	419
Soudan	**	**	**	**	**	**	0	**	**	**
Syrie	**	**	44	2	**	**	66	690	**	**
Yémen	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Ensemble des pays arabes	673	2485	1000	6277	4657	4328	16371	21658	22299	31836
Part dans les exportations du chapitre	4,40%	11,18%	2,71%	12,76%	9,06%	5,58%	15,83%	23,76%	22,28%	29,27%
Part dans les exportations agricoles et alimentaires tunisiennes	0,05%	0,14%	0,05%	0,30%	0,26%	0,24%	0,65%	0,86%	0,83%	1,42%

*NB: ** indique l'absence des flux d'exportations.*

Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 16. Evolution des exportations tunisiennes du chapitre 04 (Lait, beurre, fromage, œufs et miel) vers les pays arabes (milliers de dinars)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Algérie	129	106	596	428	369	89	326	25	108	145
Arabie saoudite	64	238	500	**	56	**	**	**	56	1474
Bahreïn	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Égypte	**	**	**	**	**	**	83	**	**	**
Émirats arabes unis	**	47	40	36	**	**	**	**	0	4
Irak	**	98	**	**	**	**	**	1204	2302	1387
Jordanie	**	**	35	75	**	**	**	**	**	51
Koweït	**	54	99	188	2	**	**	**	**	**
Liban	**	181	446	556	114	286	707	**	**	164
Libye	21013	25843	45972	39512	34804	35828	75971	57997	72428	53193
Maroc	48	**	596	204	109	180	274	4597	10037	4572
Mauritanie	**	**	6	5	0	23	23	10	**	**
Oman	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Palestine	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Qatar	**	**	**	**	**	2	6	7	**	**
Soudan	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Syrie	**	93	169	146	**	**	**	**	**	**
Yémen	**	**	**	281	260	55	58	**	102	8
Ensemble des pays arabes	21253	26660	48458	41432	35715	36464	77450	63840	85032	60998
Part dans les exportations du chapitre	98,78%	98,66%	98,39%	98,14%	88,66%	85,79%	85,71%	88,76%	96,13%	96,53%
Part dans les exportations agricoles et alimentaires tunisiennes	1,53%	1,46%	2,64%	1,98%	1,99%	2,00%	3,05%	2,54%	3,17%	2,72%

*NB: ** indique l'absence des flux d'exportations.*

Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 17. Evolution des exportations tunisiennes du chapitre 18 (Cacao et ses préparations) vers les pays arabes (milliers de dinars)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Algérie	565	877	914	318	2278	1450	1248	1219	1046	1925
Arabie saoudite	27	81	6	**	54	**	45	285	390	**
Bahreïn	4	**	5	52	73	26	**	**	**	**
Égypte	33	253	342	105	540	50	141	87	42	77
Émirats arabes unis	**	2	26	133	122	0	58	6	**	76
Irak	**	**	**	123	**	**	630	258	97	**
Jordanie	5	41	**	**	26	22	**	373	582	354
Koweït	**	**	48	**	**	**	**	42	**	**
Liban	31	**	**	46	**	**	125	72	167	95
Libye	31393	24582	8996	2603	2186	2496	16233	50595	50218	47143
Maroc	**	29	135	1717	1011	224	753	612	477	704
Mauritanie	**	5	**	63	0	10	18	3	**	40
Oman	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Palestine	46	436	289	**	120	**	**	100	**	**
Qatar	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Soudan	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Syrie	**	**	**	**	**	**	**	**	**	24
Yémen	**	**	**	45	217	281	**	**	865	391
Ensemble des pays arabes	32104	26305	10760	5205	6626	4559	19252	53652	53883	50828
Part dans les exportations du chapitre	82,36%	97,13%	35,04%	14,03%	13,18%	12,63%	44,46%	90,97%	92,25%	90,04%
Part dans les exportations agricoles et alimentaires tunisiennes	2,30%	1,44%	0,59%	0,25%	0,37%	0,25%	0,76%	2,14%	2,01%	2,27%

*NB: ** indique l'absence des flux d'exportations.*

Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 18. Structure des exportations tunisiennes d'huile d'olive vierge (produit 1509 10)

Code	Produits	2010	2011	2012	2013	2014
1509 10 1000	Huile d'olive vierge lampante et ses fractions	15,3%	15,0%	25,4%	17,0%	12,5%
1509 10 9021	Huile d'olive vierge extra et ses fractions, présentées en emballages d'une contenance inférieure ou égale à 1 litre	4,6%	7,3%	4,8%	8,0%	20,8%
1509 10 9022	Huile d'olive vierge extra et ses fractions, présentées en emballage d'une contenance supérieure à un litre mais inférieure ou égale à 3 litres	0,4%	2,2%	1,7%	0,9%	1,2%
1509 10 9023	Huile d'olive vierge extra et ses fractions, présentées en emballage d'une contenance supérieure à 3 litre mais inférieure ou égale à 5 litres	0,8%	0,6%	0,2%	0,4%	0,5%
1509 10 9081	Huile d'olive vierge extra et ses fractions, présentées autrement	74,3%	72,0%	65,8%	70,6%	61,4%
1509 10 9024	Huile d'olive vierge et ses fractions présentées en emballage d'une contenance inférieure ou égale à 1 litre	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
1509 10 9025	Huile d'olive vierge et ses fractions présentées en emballages d'une contenance supérieure à 1 litre mais inférieure ou égale à 3 litres	0,2%	0,0%	0,1%	0,0%	0,2%
1509 10 9026	Huile d'olive vierge et ses fractions présentées en emballages d'une contenance supérieure à 3 litres mais inférieure ou égale à 5 litres	0,1%	0,1%	0,1%	0,4%	0,1%
1509 10 9082	Autres huile d'olive vierge et ses fractions, présentées autrement	3,1%	2,2%	1,5%	2,5%	2,4%
1509 10 9027	Huile d'olive vierge courante et ses fractions, présentées en emballage d'une contenance inférieure ou égale à 1 litre	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
1509 10 9029	Huile d'olive vierge courante et ses fractions, présentées en emballage d'une contenance supérieure à 3 litres mais inférieure ou égale à 5 litres		0,1%	0,1%	0,0%	0,0%
1509 10 9089	Huile d'olive vierge courante et ses fractions, présentées autrement	0,9%	0,5%	0,3%	0,1%	0,6%

Source: *Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)*

Annexe 19. Structure des exportations tunisiennes d'huile d'olive raffinée et d'huile d'olive (produit 150990)

Code	Produits	2010	2011	2012	2013	2014
1509 90 0021	Huile d'olive raffinée et ses fractions, présentées en emballages d'une contenance inférieure ou égale à 1 litre	1,4%	0,8%	0,1%		0,0%
1509 90 0022	Huile d'olive raffinée et ses fractions, présentées en emballages d'une contenance supérieure à 1 litre mais inférieure ou égale à 3 litres		0,1%			
1509 90 0023	Huile d'olive raffinée et ses fractions, présentées en emballages d'une contenance supérieure à 3 litres mais inférieure ou égale 5 litres	1,1%	1,0%	0,0%		
1509 90 0024	Huile d'olive et ses fractions, constituées par le coupage de l'huile d'olive raffinée d'une part et de l'huile d'olive vierge extra, de l'huile d'olive	2,9%	4,6%	2,5%	11,3%	4,9%
1509 90 0025	Huile d'olive et ses fractions constituées par le coupage de l'huile d'olive raffinée d'une part et d'huile d'olive vierge extra, de l'huile d'olive vierge ou de l'huile d'olive vierge courante, présentées en emballages d'olive	6,3%	17,9%	13,4%	16,5%	11,4%
1509 90 0028	Huile d'olive et ses fractions constituées par le coupage de l'huile d'olive raffinée d'une part et d'huile d'olive vierge extra, de l'huile d'olive vierge ou de l'huile d'olive vierge courante, présentées en emballages d'olive		0,1%	0,2%	0,6%	0,2%
1509 90 0081	Huile d'olive raffinée et ses fractions, présentées autrement	30,2%	15,5%	25,1%	4,9%	26,8%
1509 90 0089	Huile d'olive et ses fractions constituées par le coupage de l'huile d'olive raffinée d'une part et d'huile d'olive vierge extra, de l'huile d'olive vierge	56,3%	60,1%	58,8%	66,6%	56,8%
1509 90 0091	Huile d'olive raffinée et ses fractions, présentées autrement	2,0%				

Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 20. Structure des exportations tunisiennes d'huile de grignons (produit 150990)

Code	Produits	2010	2011	2012	2013	2014
1510 00 1000	Huile de grignons d'olives brute et ses fractions	20,9%	14,8%	47,0%	7,7%	54,6%
1510 00 9021	Huile de grignons d'olives raffinée et ses fractions, présentées en emballages d'une contenance inférieure ou égale à 1 litre	1,6%		2,7%	1,0%	2,1%
1510 00 9022	Huile de grignons d'olives raffinée et ses fractions, présentées en emballages d'une contenance supérieure à 1 litre mais inférieure ou égale à 3 litres	0,0%		0,0%	0,0%	0,1%
1510 00 9023	Huile de grignons d'olives raffinée et ses fractions, présentées en emballages d'une contenance supérieure à 3 litres mais inférieure ou égale à 5 litres	0,3%				0,1%
1510 00 9027	Huile constituée par le coupage de l'huile de grignons d'olives raffinée et des huiles d'olives vierges du 1509 propre à la consommation en l'état, présentées en emballages d'une contenance inférieure ou égale à 1 litre	0,3%		3,3%	7,8%	10,2%
1510 00 9028	Huile constituée par le coupage de l'huile de grignons d'olives raffinée et des huiles d'olives vierges du 1509 propre à la consommation en l'état, présentées en emballages d'une contenance supérieure à 1 litre mais inférieure ou égale à 3 litres			0,7%	0,9%	3,5%
1510 00 9029	Huile constituée par le coupage de l'huile de grignons d'olives raffinée et des huiles d'olives vierges du 1509 propre à la consommation en l'état, présentées en emballages d'une contenance supérieure à 3 litres mais inférieure ou égale à 5 litres			0,6%	6,5%	6,9%
1510 00 9081	Huile de grignons d'olives raffinée et ses fractions, présentées autrement	60,1%		19,2%	18,7%	7,7%
1510 00 9089	Huile constituée par le coupage de l'huile de grignons d'olives raffinée et des huiles d'olives vierges du 1509 propre à la consommation en l'état, présentées autrement	16,8%		26,6%	57,3%	14,8%

Source: *Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)*

Annexe 21. Trente premières destinations des exportations tunisiennes d'huile d'olive vierge (produit 1509 10)

Destination	Valeur (millions de dinars)						Moyenne								Quantité (tonnes)								Moyenne 2010 - 2014
	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2010 - 2014	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014								
Italie	76,39%	72,76%	49,96%	41,99%	52,76%	40,35%	28,44%	42,70%	79,01%	71,81%	53,56%	45,57%	57,19%	42,28%	26,66%								
Etats Unis	3,22%	3,71%	18,19%	24,21%	21,39%	16,47%	16,18%	18,85%	2,56%	3,62%	17,09%	23,13%	19,90%	15,55%	12,58%								
Espagne	12,25%	21,76%	9,21%	12,36%	9,88%	23,46%	19,71%	16,07%	11,23%	22,99%	9,76%	12,90%	10,75%	25,14%	18,13%								
France	0,28%	0,20%	6,35%	6,96%	5,60%	7,28%	15,64%	8,15%	0,24%	0,17%	5,66%	5,96%	4,55%	6,17%	11,72%								
Maroc	1,02%	0,01%		1,97%	0,15%	2,45%		1,82%	0,93%	0,01%		2,51%	0,19%	2,59%									
Canada	0,22%	0,37%	1,43%	1,94%	1,12%	1,43%	3,14%	1,73%	0,17%	0,33%	1,04%	1,52%	0,79%	1,14%	17,80%								
Portugal			1,12%			1,71%	1,12%	1,52%			1,08%			1,72%	0,91%								
Arabie Saoudite	0,45%	0,09%	1,98%	1,24%	1,12%	0,92%	2,86%	1,51%	0,35%	0,09%	1,28%	0,76%	0,63%	0,58%	1,85%								
Emirats Arabes	0,39%	0,06%	1,43%	1,39%	0,91%	0,87%	1,73%	1,19%	0,24%	0,06%	0,83%	0,88%	0,45%	0,50%	1,14%								
Chine		0,20%	0,61%	0,77%	1,21%	0,88%	1,88%	1,06%		0,19%	0,46%	0,60%	1,00%	0,72%	1,58%								
Libye			1,24%	1,38%	0,73%	0,20%	0,79%	0,75%			1,21%	1,27%	0,59%	0,16%	0,70%								
Liban		0,00%	0,65%	0,51%	0,30%	0,13%	2,46%	0,70%		0,00%	0,71%	0,51%	0,32%	0,12%	2,23%								
Russie		0,07%	0,76%	0,95%	0,77%	0,33%	0,38%	0,59%		0,07%	0,60%	0,78%	0,50%	0,29%	0,30%								
Suisse	1,12%	0,00%	2,14%	0,14%	0,19%	0,18%	0,40%	0,53%	1,15%	0,00%	2,10%	0,11%	0,13%	0,13%	0,82%								
Seychelles			0,51%	0,17%	0,34%	0,70%	0,72%	0,52%			0,55%	0,19%	0,32%	0,75%	0,28%								
Egypte	0,04%	0,01%	1,40%	1,00%	0,13%	0,10%	0,20%	0,47%	0,02%	0,01%	1,29%	0,84%	0,08%	0,08%	0,13%								
Jordanie			0,30%	0,30%	0,55%	0,17%	0,09%	0,27%			0,28%	0,29%	0,55%	0,16%	0,08%								
Koweït	0,00%	0,00%	0,16%	0,17%	0,25%	0,25%	0,48%	0,26%	0,00%	0,00%	0,11%	0,11%	0,15%	0,18%	0,34%								
Oman	0,00%		0,31%	0,13%	0,17%	0,22%	0,48%	0,25%	0,00%		0,26%	0,08%	0,09%	0,12%	0,24%								
Thaïlande				0,01%		0,03%	0,70%	0,22%						0,03%	0,63%								
Turquie	1,00%						0,22%	0,19%	0,89%						0,18%								
Qatar	0,02%	0,11%	0,14%	0,13%	0,16%	0,19%	0,18%	0,16%	0,02%	0,11%	0,10%	0,08%	0,10%	0,13%	0,10%								
Syrie	0,00%						0,16%	0,13%	0,00%						0,13%								
Japon	0,00%	0,16%	0,02%	0,04%	0,12%	0,09%	0,16%	0,09%	0,00%	0,15%	0,01%	0,02%	0,06%	0,05%	0,07%								
Côte D'Ivoire			0,01%	0,02%	0,05%	0,13%	0,15%	0,08%			0,01%	0,01%	0,04%	0,11%	0,09%								
Yémen		0,01%	0,04%	0,04%	0,22%	0,03%	0,08%	0,08%		0,01%	0,02%	0,02%	0,11%	0,01%	0,04%								
Afrique du Sud	0,08%			0,11%				0,08%	0,04%			0,07%			0,06%								
Argentine	1,27%		0,09%					0,07%	1,12%		0,08%				0,08%								
Belgique	0,01%	0,07%	0,08%	0,09%	0,05%	0,05%	0,09%	0,07%	0,01%	0,06%	0,05%	0,04%	0,01%	0,02%	0,03%								
Royaume Uni			0,01%	0,02%	0,02%	0,09%	0,15%	0,06%			0,01%	0,02%	0,01%	0,08%	0,11%								
Total	259,782	467,540	403,948	365,705	513,601	782,460	421,039	497,351	112,278	107,195	990,46	907,95	134,283	144,288	811,12								
													</										

Produit 150910: Huile d'olive vierge et ses fractions, obtenues, à partir des fruits de l'olivier, uniquement par des procédés mécaniques ou physiques, dans des conditions n'altérant pas l'huile. Les valeurs relatives à l'année 2014 sont provisoires.

Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 22. Trente premières destinations des exportations tunisiennes d'huile d'olive raffinée et d'huile d'olive (produit 150990)

Destination	Valeur (millions de dinars)										Moyenne 2010 - 2014	Quantité (tonnes)							Moyenne 2010 - 2014
	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2010 - 2014	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2010 - 2014	2010 - 2014	2010 - 2014	
Etats Unis	43,4%	64,4%	56,2%	54,3%	58,2%	39,8%	34,9%	48,7%	39,1%	63,7%	55,6%	51,2%	56,0%	38,4%	33,1%	46,8%			
Italie	43,3%	4,8%	6,3%	13,7%	14,0%	11,1%	20,5%	13,1%	44,5%	4,7%	6,7%	16,0%	15,5%	12,2%	20,4%	14,2%			
Seychelles			11,1%	7,6%	11,5%	16,8%	6,2%	10,6%			12,1%	8,2%	11,7%	17,2%	7,1%	11,2%			
Espagne	3,0%	20,8%	1,9%		0,0%		8,5%	3,4%	6,6%	21,8%	2,1%		0,0%			3,7%			
Maroc				0,6%		0,3%	8,7%	3,2%				0,6%		0,3%	9,0%	3,3%			
Ghana				0,2%	0,7%	6,9%	4,7%	3,1%				0,2%	0,6%	6,7%	4,3%	2,9%			
Canada	0,1%	0,6%	2,7%	2,1%	1,1%	6,3%	3,0%	3,0%	0,0%	0,6%	1,5%	1,5%	0,7%	5,6%	2,4%	2,4%			
Australie							1,9%	1,9%							2,1%	2,1%			
Egypte			3,2%	0,4%				1,8%			2,9%	0,2%				1,5%			
Russie		0,6%	2,6%	2,4%	1,1%	2,2%	0,6%	1,8%		0,6%	2,1%	2,0%	0,8%	2,4%	0,6%	1,6%			
Côte D'Ivoire				1,5%	1,0%	0,9%	0,5%	1,0%				1,5%	0,8%	0,7%	0,4%	0,9%			
Liban			2,4%	0,8%	0,1%		0,7%	1,0%			2,2%	0,7%	0,1%		0,7%	0,9%			
Libye			0,9%	0,4%	0,4%	1,1%	1,2%	0,8%			0,9%	0,4%	0,4%	0,9%	1,1%	0,8%			
Brsil			0,2%	0,4%			0,1%	0,2%			0,2%	0,4%			0,1%	0,2%			
Ukraine			0,1%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%			0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%			
Algérie				0,1%	0,1%	0,4%	0,3%	0,2%				0,1%	0,1%	0,5%	0,4%	0,3%			
Emirats Arabes	1,8%	0,0%	0,5%		0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	2,1%	0,1%	0,4%		0,1%	0,0%	0,1%	0,1%			
Arabie Saoudite	0,3%			0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%			0,1%	0,1%	0,3%	0,1%	0,2%			
Equateur					0,1%			0,1%					0,1%			0,1%			
Ile Maurice							0,1%	0,1%							0,1%	0,1%			
Qatar				0,0%			0,3%	0,1%				0,0%			0,2%	0,1%			
Japon						0,1%		0,1%						0,0%		0,0%			
Haiti			0,1%					0,1%			0,1%					0,1%			
France		0,3%	0,0%			0,2%	0,0%	0,1%		0,1%	0,0%			0,3%	0,0%	0,1%			
Vietnam					0,1%			0,1%					0,1%			0,1%			
Malaisie			0,1%		0,0%	0,2%	0,0%	0,1%			0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%			
Chine				0,1%				0,1%				0,0%				0,0%			
Ethiopie					0,1%			0,1%					0,1%			0,1%			
Pakistan						0,1%		0,1%						0,0%		0,0%			
Belgique					0,0%			0,0%					0,0%			0,0%			
TOTAL	4,117	14,441	38,209	36,483	71,929	36,743	63,318	49,336	1586	3431	9725	9496	18868	6723	12218	11406			

Produit 150990: Huile d'olive et ses fractions, traitées mais non chimiquement modifiées, obtenues, à partir des fruits de l'olivier, uniquement par des procédés mécaniques ou physiques, dans des conditions n'altérant pas l'huile. Les valeurs relatives à l'année 2014 sont provisoires.

Source: Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 23. Trente premières destinations des exportations tunisiennes d'huile de grignons d'olive (produit 151000)

		Valeur (millions de dinars)						Moyenne 2010 -		Quantité (tonnes)						Moyenne 2010 -	
		2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2000	2005
Destination																	
Etats Unis	49,86%	71,87%	47,05%	40,97%	41,66%	52,44%	11,02%	38,63%	51,52%	64,02%	41,08%	44,32%	33,99%	53,37%	11,52%	36,86%	
Espagne		6,33%	11,20%	5,03%	27,06%			14,43%		15,65%	19,47%	8,93%	46,87%		25,09%		
Arabie Saoudite	1,21%		0,37%	7,23%	5,87%	11,79%	33,75%	11,80%	0,59%		0,29%	4,37%	2,27%	8,29%	17,46%	6,54%	
Libye			8,99%	17,50%	8,63%	12,98%	9,42%	11,50%			6,22%	14,37%	4,99%	12,54%	6,77%	8,98%	
Italie	32,50%	5,29%	12,20%	6,63%	5,49%	8,14%	19,93%	10,48%	37,58%	7,63%	15,41%	8,02%	5,32%	12,60%	43,73%	17,02%	
Canada	2,54%	1,35%	7,45%	7,87%	1,54%	1,04%	0,70%	3,72%	1,18%	0,71%	5,64%	7,14%	1,12%	1,37%	0,63%	3,18%	
Soudan							3,07%	3,07%							1,46%	1,46%	
Emirats Arabes				0,28%	0,66%	3,84%	6,75%	2,88%				0,20%	0,27%	3,24%	4,40%	2,03%	
Inde				0,23%			4,80%	2,51%					0,15%		7,38%	3,76%	
Qatar			1,75%	2,87%	1,87%	2,18%	2,30%	2,19%			1,28%	2,32%	1,16%	2,21%	1,95%	1,78%	
Liban			3,36%	3,02%	0,55%		0,64%	1,89%			3,12%	3,13%	0,42%		0,55%	1,80%	
Pakistan						1,64%	1,79%	1,71%						1,04%	0,63%	0,84%	
Koweït			0,52%	3,95%	1,19%		0,44%	1,52%			0,28%	2,54%	0,48%		0,24%	0,89%	
Turquie							1,04%	1,04%							0,84%	0,84%	
Russie		0,09%	0,31%	0,76%	2,46%	0,31%		0,96%		0,05%	0,16%	0,49%	1,10%	0,29%		0,51%	
Mauritanie						0,64%	1,18%	0,91%						0,39%	0,42%	0,40%	
France				0,86%	0,14%	0,79%		0,60%				0,55%	0,02%	0,50%	0,36%	0,36%	
Sénégal							0,59%	0,59%							0,31%	0,31%	
Chine R.P.			0,31%	1,21%	0,37%	0,46%	0,29%	0,53%			0,29%	1,34%	0,24%	0,37%	0,18%	0,49%	
Mexique						0,56%	0,41%	0,49%						0,52%	0,32%	0,42%	
Vietnam						0,38%		0,38%						0,47%		0,47%	
Japon		4,79%			0,24%	0,67%	0,21%	0,37%		3,18%			0,07%	0,38%	0,08%	0,17%	
Iles Maldives							0,36%	0,36%							0,22%	0,22%	
Tchad							0,29%	0,29%							0,13%	0,13%	
Algérie			0,25%	0,28%				0,27%			0,49%	0,48%				0,48%	
Nigéria					0,26%			0,26%					0,09%			0,09%	
Irak							0,26%	0,26%							0,14%	0,14%	
Afghanistan							0,24%	0,24%							0,09%	0,09%	
Taiwan			0,19%					0,19%			0,12%					0,12%	
Djibouti					0,14%	0,10%	0,23%	0,16%						0,08%	0,09%	0,09%	
TOTAL	4,895	10,794	17,767	11,850	27,551	22,418	21,746	20,266	4316	5612	7941	4694	14642	5794	7608	8136	

Produit 151000: Autres huiles et leurs fractions, obtenues exclusivement à partir d'olives, même raffinées, mais non chimiquement modifiées et mélanges de ces huiles ou fractions avec des huiles ou fractions du produit n°1509.

Source: *Elaboration à partir des données sur les échanges extérieurs de marchandises (NSH) de l'Institut National de la Statistique (INS)*

Annexe 24. Valeurs ajoutées par secteurs d'activité aux prix courants

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
AGRICULTURE ET PECHE	2945,2	2991,1	2730,3	3286,7	3846,0	3839,5	4246,5	4309,3	4338,2	4962,1	4736,2	5453,2	6120,0	6194,3	6718,6
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	4755,2	5277,6	5439,2	5582,3	6092,9	6624,1	7173,6	8275,8	10025,9	9938,2	10491,9	10287,0	11374,2	11838,8	11996,0
Industries agroalimentaires	888,5	875,8	906,6	951,9	1134,1	1172,8	1281,5	1462,2	1615,5	1741,0	1886,1	1975,2	1995,5	2148,4	2228,5
Industries textiles, habillement et cuir	1449,5	1721,6	1778,4	1769,7	1812,0	1787,2	1773,4	2019,8	2064,2	1973,7	2119,9	2132,1	2158,3	2189,8	2213,9
Industries diverses	611,4	649,0	678,6	719,9	757,1	788,0	811,7	851,8	930,5	990,1	1034,5	1113,6	1183,4	1255,9	1309,1
Raffinage de pétrole	22,3	102	69,1	4,8	39	255,9	263,1	298,6	883,7	747,0	52,0	45,2	194,6	207,0	199,8
Industries chimiques	488,1	509,9	541,5	550,0	588	644,2	689,2	789,9	1241,7	1138,7	1311,2	895,8	1341,6	1457,3	1467,1
Matériaux de construct. céramique et verre	446,6	468,2	490,7	526,9	600,9	616,8	663,8	718,9	780,2	815,8	864,0	900,2	847,9	892,9	989,1
Industries mécaniques et électriques	848,7	951,4	974,3	1059,0	1161,8	1359,3	1690,9	2134,6	2510,0	2531,9	3225,5	3405,0	3263,5	3291,7	3588,6
INDUSTRIES NON MANUFACTURIERES	3089,5	3138,5	3299,2	3354,0	3807,3	4514,2	5046,9	6017,8	7357,3	6515,7	7891,4	8551,5	9442,4	9482,7	9902,6
Extraction de pétrole et gaz naturel	1113,5	966,7	1014,3	995,4	1264,0	1794,0	2136,0	2908,7	3745,5	2854,4	3734,7	4451,2	4898,6	4634,0	4599,4
Mines	266,9	271,1	254,6	248,7	233,4	279,7	288,5	328,1	642,7	420,1	486,8	267,0	332,2	313,7	287,5
Electricité et gaz	316,3	338,8	361,7	343,9	428,7	405,7	439,1	456,0	528,4	564,2	767,7	977,1	1171,8	1300,7	1459,1
Eau	118,8	129,2	121,0	142,8	147,4	149,5	154,3	154,8	172,9	154,5	201,4	211,0	200,1	220,9	239,4
BÂTIMENT ET GENIE CIVIL	1274,0	1432,7	1547,6	1623,2	1733,8	1885,3	2029,0	2170,2	2267,8	2522,5	2639,1	2684,5	2818,2	2976,2	3317,3
ACTIVITES SERVICES MARCHANDS	11255,2	12355,5	13110,9	14316,8	15630,2	17064,4	18986,2	20504,9	22283,4	23842,7	26043,5	26101,2	28245,0	31087,4	33468,9
Entretien et réparation	107,1	122,8	138,1	150,0	159,8	166,2	176,7	187,3	198,7	210,7	226,4	233,0	244,0	274,0	301,7
Commerce	2194,2	2360,2	2608,6	2873,6	3108,7	3216,6	3749,8	3924,1	4096,0	4536,9	4831,1	5171,4	5482,2	5992,1	6478,6
Services d'hôtellerie et de restauration	1726,9	1823,5	1774,1	1871,0	2105,0	2264,5	2423,6	2590,9	2785,1	2932,4	3174,6	2613,3	3160,3	3452,8	3744,5
Transports	2383,6	2579,0	2501,7	2634,3	2966,2	3339,9	3623,8	3999,3	4600,4	4783,6	5430,7	4704,0	5078,9	5502,5	5768,4
Poste et télécommunication	703,7	908,2	1022,6	1146,8	1429,8	1651,2	1786,4	1949,5	2200,0	2543,1	2863,9	3166,2	3418,7	3756,4	4029,4
Services financiers	1085,9	1189,0	1120,6	1039,9	1213,7	1378,6	1700,4	2048,2	2267,4	2080,6	2257,2	2332,8	2470,2	2775,8	3001,4
Autres services marchands	3053,8	3372,8	3945,2	4601,2	4646,9	5047,4	5525,4	5805,6	6135,8	6755,5	7259,7	7880,4	8390,6	9333,8	10145,1
SIFIM	-514,6	-543,4	-482,8	-456,9	-520,0	-580,9	-750,2	-885,4	-925,1	-761,8	-889,0	-945,6	-1043,2	-1172,5	-1241,2
ACTIVITES MARCHANDES	21530,4	23219,3	24096,8	26082,9	28856,3	31461,3	34703,0	38222,4	43079,6	44496,9	48274,0	49447,2	54138,3	57430,7	60845,0
ACTIVITES NON MARCHANDES	4455,3	4790,0	5179,5	5577,4	6089,5	6561,7	7059,7	7622,9	8265,5	9020,7	9845,3	11042,8	12306,3	13752,2	15242,0
Services d'administration publique	4315,8	4645,9	5026,8	5410,5	5908,9	6369,6	6854,1	7408,1	8033,3	8775,7	9582,0	10756,4	12000,1	13416,7	14867,2
Services fournis par les organisations associatives	45,7	45,9	45,4	47,6	51,9	53,1	55,5	57,8	60,3	63,4	67,1	74,1	80,4	88,4	98,7
Services domestiques	93,8	98,2	107,3	119,3	128,7	139,0	150,1	157,1	171,8	181,7	196,2	212,2	225,5	247,0	276,1
TOTAL DES VALEURS AJOUTEES	25985,7	28009,3	29276,3	31660,3	34945,8	38023,0	41162,7	45845,3	51345,1	53517,6	58119,3	60490,0	66444,6	71182,9	76087,0
Impôts nets de subventions	3447,6	3737,2	3625,1	3713,0	3892,7	3848,0	3995,0	4011,5	3922,7	5159,6	4983,7	3797,6	3985,8	4006,6	4326,5
P./B (aux p.m.)	29433,3	31746,5	32901,4	35373,3	38838,6	41871,0	45757,7	49856,8	55267,8	58677,2	63103,0	64287,6	70430,4	75189,5	80413,5

Source: Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 25. Evolution des indices des prix de vente industriels (IPVI)

	IPVI Ensemble	IPVI Ind. Manufacturières	IPVI Ind. Agroalimentaires	IPVI Viandes	IPVI Conserves de poisson	IPVI Conserves de légumes, fruits et confiture	IPVI Huiles et corps gras	IPVI Produits laitiers	IPVI Céréales transformées	IPVI Boissons
2000	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2001	103,0	103,2	104,8	101,3	103,5	100,0	116,6	109,6	101,8	103,0
2002	106,1	106,8	110,7	103,7	106,4	100,7	146,3	113,4	108,9	107,4
2003	108,9	110,4	114,0	111,9	107,0	102,7	147,5	114,5	112,9	107,3
2004	112,3	112,7	118,3	115,6	107,2	101,9	155,7	115,7	112,9	107,4
2005	117,1	115,9	121,0	118,0	108,4	102,3	170,4	116,6	117,0	108,0
2006	125,4	121,4	126,9	126,5	116,3	102,7	214,7	117,8	117,1	108,2
2007	129,6	124,2	125,3	127,2	119,8	102,7	179,9	122,4	120,1	111,3
2008	145,3	133,7	134,0	128,0	127,7	106,3	201,4	142,8	123,2	116,6
2009	148,2	136,0	138,9	136,3	134,2	108,4	179,6	150,1	131,5	118,7
2010	152,9	140,9	145,3	140,9	134,4	108,2	195,2	157,8	133,4	121,6
2011	162,7	149,5	152,3	148,2	142,1	105,3	214,2	157,5	130,9	128,5
2012	173,2	157,8	161,8	170,6	162,8	109,4	221,0	160,6	130,9	134,5
2013	178,4	163,4	171,2	193,0	193,1	208,1	232,7	168,4	130,9	137,6
2014	184,0	169,4	178,6	204,6	201,1	136,3	258,5	171,6	130,9	140,8

Source: Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 26. Evolution des indices de la production industrielle par branche (IPI)

	IPI Ensemble	IPI Ind. Manufacturières	IPI Ind. Agroalimentaires	IPI Abattage	IPI Ind. Laitières	IPI Transformation des grains	IPI Fabrication d'huile et autres corps gras	IPI Conserves	IPI Ind. du sucre et de la confiserie	IPI Fabrication de boissons
2000	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2001	105,4	106,7	98,9	103,7	113,1	103,8	64,1	91,6	109,0	102,2
2002	106,0	107,4	101,2	106,1	127,6	106,7	56,0	99,2	118,4	102,9
2003	105,7	107,2	103,8	99,2	132,0	106,4	78,8	108,7	125,7	100,5
2004	110,0	111,6	113,4	99,9	127,7	105,9	131,5	119,8	136,3	104,6
2005	110,9	112,0	112,4	103,3	141,1	111,5	98,5	127,8	129,3	106,3
2006	114,0	116,8	117,9	100,8	154,9	115,3	124,8	110,1	142,6	116,4
2007	125,0	126,8	120,1	108,4	142,6	118,4	121,4	117,3	151,9	117,2
2008	129,1	132,8	125,1	113,0	157,3	122,4	125,1	118,9	172,2	118,9
2009	123,3	124,9	121,9	112,5	157,2	124,3	104,2	113,7	148,0	127,5
2010	132,8	136,5	124,5	115,4	159,9	120,8	103,2	129,7	134,3	137,2
2011	127,9	134,1	127,7	114,6	167,3	121,0	100,9	142,5	143,9	143,5
2012	130,6	135,9	133,1	123,7	179,0	112,6	112,5	139,5	153,1	163,4
2013	132,9	139,1	135,6	128,2	182,0	114,0	115,3	142,5	155,7	166,6
2014	133,4	140,4	134,3	132,0	185,1	117,0	85,2	159,5	160,6	166,9

Source: Institut National de la Statistique (INS)

Annexe 27. Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité

	2010	2011	2012	2013	Trimestre-1 2014	Trimestre-1 2015
Agriculture et pêche	575,8	510,0	550,0	507,4	503,5	529,1
Industries manufacturières	598,2	578,0	597,9	622,6	637,5	626,8
Industries agroalimentaires	71,1	72,3	78,2	77,5	78,6	75,9
Matériaux de constructions, céramiques et verre	39,0	35,0	39,4	41,7	36,4	43,5
Industries mécaniques et électriques	117,5	119,1	123,4	131,3	148,0	146,5
Industries chimiques	29,1	28,0	28,5	28,6	32,6	31,4
Textile, l'habillement et des chaussures	249,7	236,0	240,8	251,3	262,5	244,9
Autres industries manufacturières	91,8	87,6	87,6	92,2	79,4	84,7
Industries non manufacturières	474,0	473,3	469,6	480,0	499,1	483,0
Mines et énergie	33,5	31,6	37,2	42,4	42,8	34,3
Construction et travaux publics	440,5	441,7	432,4	437,6	456,3	448,8
Services	1 599,4	1 555,8	1 603,9	1 692,6	1 741,2	1 758,0
Commerce	386,9	388,1	386,3	410,3	441,3	464,8
Transport et télécommunication	194,2	175,3	193,6	197,6	196,6	194,8
Hôtel et restauration	125,0	106,1	111,4	119,7	119,8	116,0
Banques et assurances	27,2	25,7	31,3	29,5	27,6	29,5
Services de réparation et de l'immobilier et autres services aux institutions	131,9	133,6	140,6	151,4	152,0	157,5
Services sociaux et culturels	142,7	138,9	129,2	140,6	136,6	134,9
Services de l'éducation, la santé et administratifs	591,5	588,1	611,5	643,5	667,3	660,4
Activités non déclarées	30,0	22,7	10,2	12,7	11,2	1,7
Total	3 277,4	3 139,8	3 231,6	3 315,3	3 392,5	3 398,6

NB: Les données pour les séries annuelles concernent les mois avril, mai et juin de chaque année
Source: Elaboration à partir des statistiques issues de l'Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi

Annexe 28. Répartition de l'emploi salarié formel du secteur privé dans le secteur industriel tunisien selon l'activité principale

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Moyenne 2011-13
Industries extractives	2,15%	2,13%	2,03%	2,01%	1,97%	1,88%	1,87%	1,90%	2,06%	1,98%	2,07%	1,84%	1,89%	2,07%	1,93%
Industries alimentaires et de boissons	12,12%	10,98%	10,86%	10,85%	11,35%	10,88%	10,70%	10,12%	10,37%	10,87%	10,92%	12,02%	12,55%	12,53%	12,37%
Industrie de Textiles et d'Habillement	43,43%	44,96%	45,27%	44,96%	44,44%	44,15%	42,58%	41,65%	39,92%	38,53%	37,26%	36,52%	34,09%	33,27%	34,62%
Industrie du cuir et de la chaussure	5,09%	5,40%	5,70%	5,86%	5,97%	5,99%	6,29%	6,43%	6,50%	6,51%	6,53%	6,17%	6,08%	6,11%	6,12%
Industrie du papier et du carton ; imprimerie et reproduction d'enregistrements	2,10%	2,05%	2,02%	1,96%	1,93%	1,97%	1,88%	1,89%	1,94%	1,99%	2,13%	2,16%	2,21%	2,36%	2,24%
Industrie chimique et pharmaceutique	2,88%	2,77%	2,77%	2,71%	2,67%	2,67%	2,68%	2,58%	2,45%	2,51%	2,55%	2,79%	2,92%	3,05%	2,92%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2,40%	2,30%	2,30%	2,26%	2,37%	2,32%	2,35%	2,37%	2,29%	2,35%	2,57%	2,75%	2,84%	2,95%	2,85%
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	6,96%	6,62%	6,44%	6,35%	6,10%	6,09%	5,63%	5,43%	5,11%	5,35%	5,36%	5,53%	5,74%	6,02%	5,76%
Métallurgie : Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	5,49%	5,33%	5,43%	5,27%	5,07%	5,11%	5,24%	5,02%	5,04%	5,33%	5,59%	5,52%	5,61%	5,43%	5,52%
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques; Fabrication d'équipements électriques, de machines et équipements n.c.a	6,81%	6,80%	6,50%	6,85%	7,22%	7,40%	8,61%	10,11%	9,59%	9,27%	10,10%	11,33%	12,94%	12,79%	12,36%
Industrie automobile et d'autres matériels de transport	3,77%	3,88%	4,09%	4,52%	4,95%	5,45%	5,80%	6,53%	8,76%	9,28%	8,77%	7,82%	7,80%	7,91%	7,84%
Autres industries manufacturières	3,69%	3,68%	3,86%	3,48%	3,26%	2,93%	2,88%	2,49%	2,39%	2,49%	2,48%	2,32%	2,38%	2,46%	2,39%
Principaux secteurs industriels	0,93%	0,91%	0,87%	0,83%	0,85%	0,96%	1,03%	1,12%	1,17%	1,11%	1,29%	1,30%	1,28%	1,32%	1,30%
% de l'industrie par rapport au nombre total des salariés des entreprises privées	46,50%	46,77%	46,67%	47,96%	47,37%	46,83%	46,73%	47,54%	47,16%	46,05%	45,12%	49,16%	49,97%	49,71%	49,62%

Source: Elaboration à partir des statistiques issues du Répertoire National des Entreprises.

Annexe 29. Répartition des entreprises privées dans le secteur industriel tunisien selon l'activité principale

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Moyenne 2011-13
Industries extractives	1,64%	1,60%	1,68%	1,72%	1,74%	1,79%	1,86%	1,89%	1,90%	1,91%	1,95%	1,84%	1,88%	1,81%	1,84%
Industries alimentaires et de boissons	17,16%	16,54%	16,25%	16,31%	16,27%	16,33%	16,37%	16,36%	16,38%	16,44%	16,38%	16,51%	16,50%	16,39%	16,46%
Industrie de Textiles et d'Habillage	22,79%	22,83%	22,81%	22,69%	22,58%	22,29%	22,24%	22,18%	21,75%	21,19%	21,09%	20,58%	20,34%	20,65%	20,53%
Industrie du cuir et de la chaussure	4,64%	4,51%	4,45%	4,36%	4,22%	4,12%	4,03%	3,94%	3,89%	3,83%	3,75%	3,58%	3,55%	3,37%	3,50%
Industrie du papier et du carton ; Imprimerie et reproduction d'enregistrements	1,77%	1,78%	1,81%	1,85%	1,92%	2,03%	2,03%	2,20%	2,32%	2,54%	2,63%	2,63%	2,68%	2,67%	2,66%
Industrie chimique et pharmaceutique	2,41%	2,35%	2,27%	2,33%	2,35%	2,38%	2,38%	2,40%	2,40%	2,41%	2,46%	2,36%	2,41%	2,46%	2,41%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1,08%	1,10%	1,12%	1,15%	1,20%	1,26%	1,34%	1,43%	1,45%	1,48%	1,54%	1,60%	1,71%	1,78%	1,70%
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	4,30%	4,39%	4,34%	4,33%	4,30%	4,25%	4,23%	4,32%	4,43%	4,53%	4,52%	4,63%	4,63%	4,63%	4,63%
Métallurgie ; Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	11,72%	11,95%	11,79%	11,92%	12,13%	12,28%	12,47%	12,75%	12,97%	13,33%	13,61%	14,14%	14,31%	14,52%	14,33%
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques; Fabrication d'équipements électriques, de machines et équipements n.c.a	1,50%	1,54%	1,57%	1,57%	1,64%	1,70%	1,78%	1,89%	1,94%	1,98%	2,10%	2,14%	2,22%	2,25%	2,21%
Industrie automobile et d'autres matériels de transport	0,57%	0,57%	0,57%	0,58%	0,62%	0,65%	0,67%	0,68%	0,68%	0,66%	0,66%	0,65%	0,66%	0,65%	0,65%
Fabrication de meubles	12,62%	12,43%	14,19%	13,74%	13,33%	13,10%	11,59%	10,86%	10,56%	10,10%	9,66%	9,48%	9,33%	9,02%	9,27%
Autres industries manufacturières	5,02%	5,14%	5,11%	5,02%	4,99%	4,91%	4,80%	4,61%	4,54%	4,49%	4,35%	4,33%	4,26%	4,16%	4,25%
Principaux secteurs industriels	87,23%	86,73%	87,98%	87,58%	87,29%	87,08%	85,79%	85,49%	85,21%	84,87%	84,70%	84,48%	84,46%	84,36%	84,43%
% de l'industrie par rapport au nombre total des entreprises privées	11,42%	11,20%	11,09%	10,83%	10,70%	10,61%	10,37%	10,38%	10,25%	10,14%	10,14%	9,94%	9,84%	9,84%	9,87%

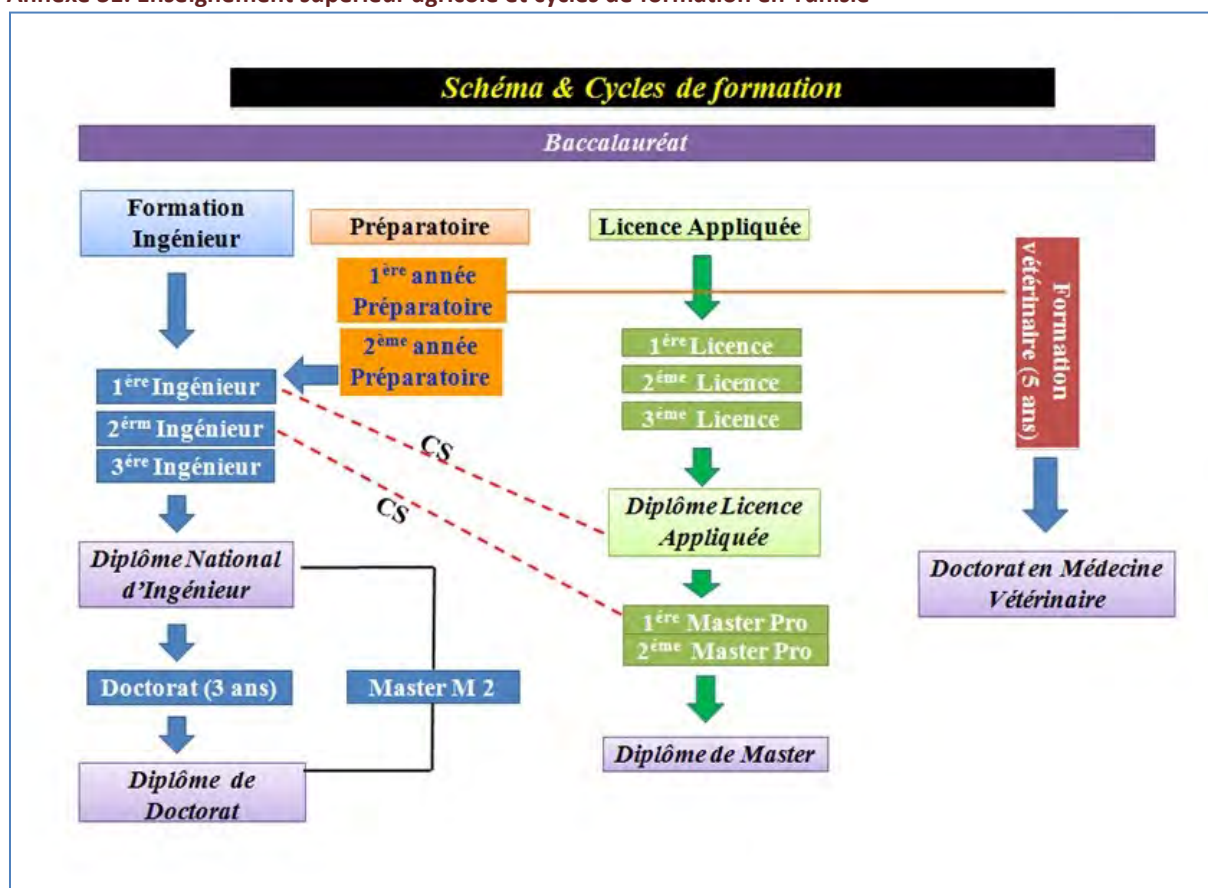
Source: Elaboration à partir des statistiques issues du Répertoire National des Entreprises.

Annexe 30. Panorama de l'emploi salarié formel selon la tranche de salariés, la forme juridique et la nationalité de l'entreprise en 2013: Cas des industries alimentaires et de boissons.

	Tranche de salariés						
	[1-2]	[3-5]	[6-9]	[10-19]	[20-49]	[50-99]	>=100
Secteur	2 034	6 662	5 616	4 743	5 459	5 183	32 290
Total Industrie	8 606	15 478	15 684	24 325	55 036	63 462	312 260
Total Activités	55 901	59 226	46 535	65 337	105 648	108 508	537 158
Forme juridique							
	Personne physique	SA	SARL	SUARL	Autres		TOTAL
Secteur	13 070	26 049	20 818	731	1 318		61 987
Total Industrie	27 264	132 319	309 191	10 761	15 315		494 852
Nationalité							
	Tunisienne	Etrangère					TOTAL
Secteur	60 860	1 127					61 987
Total Industrie	346 859	147 992					494 851
Total Activités	787 415	190 897					978 313

N. B. Société anonyme (SA). Société à responsabilité limitée (SARL). Société unipersonnelle à responsabilité limitée (SUARL).

Source: Elaboration à partir des statistiques issues du Répertoire National des Entreprises.



Source: Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA, 2015).

Annexe 32. Liste des spécialités de la formation initiale au niveau de l'AFVA

Spécialités	durée
Certificat d'Aptitude Professionnelle en aménagement des périmètres irrigués	02 Années
Certificat d'Aptitude Professionnelle en arboriculture	02 Années
Certificat d'Aptitude Professionnelle en cultures maraîchères	02 Années
Certificat d'Aptitude Professionnelle en cultures maraîchères de plein champ	02 Années
Certificat d'Aptitude Professionnelle en Cultures Oasiennes	02 Années
Certificat d'Aptitude Professionnelle en cultures ornementales et travaux paysagers	02 Années
Certificat d'Aptitude Professionnelle en Elevage bovin	02 Années
Certificat d'Aptitude Professionnelle en grandes cultures	02 Années
Certificat d'Aptitude Professionnelle en machinisme agricole	02 Années
Certificat d'Aptitude Professionnelle en petit élevage	02 Années
Certificat d'Aptitude Professionnelle Marin aquaculteur	01 Année
Certificat d'Aptitude Professionnelle Marin Pêcheur	01 Année
Certificat d'Aptitude Professionnelle Ramendage	01 Année
Brevet de Technicien Professionnel en Aménagement des Périmètres Irrigués	02 Années
Brevet de Technicien Professionnel en arboriculture.	02 Années
Brevet de Technicien Professionnel en charpente marine	02 Années
Brevet de Technicien Professionnel en cultures maraîchères	02 Années
Brevet de Technicien Professionnel en Cultures Oasiennes	02 Années
Brevet de Technicien Professionnel en Elevage Bovin	02 Années
Brevet de Technicien Professionnel en machinisme et réparations des équipements agricoles	02 Années
Brevet de Technicien Professionnel Mécanicien à la pêche	02 Années
Brevet de Technicien Professionnel Motoriste à la pêche	02 Années
Brevet de Technicien Professionnel Patron côtier	02 Années
Brevet de Technicien Professionnel Patron hauturier	03 Années
Brevet de Technicien Professionnel Plongeur subaquatique	01 Année
Brevet de Technicien Professionnel Technicien aquaculteur	02 Années
Brevet de Technicien Professionnel Technicien en cultures ornementales et travaux paysagers	02 Années
Brevet de Technicien Supérieur Patron Hauturier	03 Années

Source:AVFA